Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à domicile ... les endroits de la ville et ... lieue. Pour service irrégulier ... nez à MAIN 765

VOL. XVIII No 230 — BEAU ET PLUS FROID. — MONTREAL, MERCREDI, 5 JANVIER 1920 — MINIMUM: 28; MAXIMUM: 36. — PRIX : TR... SOUS.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT 31 déc 20-465-9

10,000,000 DE LIVRES STERLING A LA DISPOSITION DE LA RUSSIE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4. — Le "London Times", annonce qu'on projette la formation d'une corporation capitalisée à 10,000,000 de livres sterling dans le but de faciliter le commerce entre la Russie et la Grande-Bretagne. Le projet aurait été approuvé par le gouvernement anglais et Léonide Krassine, représentant du soviet russe. Le projet n'attend plus que la déclaration d'attitude de la branche russe de la Chambre de Commerce de Londres, qui sera prise le 12 janvier.

La corporation, dont le capital sera souscrit également par la Russie et la Grande-Bretagne, dit le "Times", sera administrée par un bureau de gouverneurs choisis par les deux pays. L'organisation russe agira comme département du gouvernement soviétiste.

Les dépenses d'administration seront défrayées par un petit pourcentage sur les achats et sur les ventes et sur les opérations du fisc.

"Le gouvernement anglais, dit le "Times", est prêt à avancer un fonds de crédits spéciaux égal à la moitié du capital anglais comme prêts exempts de tout intérêt pour dix ans. La corporation achèterait et vendrait directement aux manufacturiers et commerçants anglais à des prix de concurrence.

Toutes les maisons auront le privilège d'y prendre part qu'elles soient membres de la corporation ou non. Il appert que les industriels font opposition au projet, ayant des réclamations contre le soviet pour la saisie de leurs biens en Russie.

214 PERSONNES ONT PERDU LA VIE DANS LE NAUFRAGE

Cinquante-six personnes seulement ont échappé à la tragédie du "Santa Isabel", sur les côtes d'Espagne. — Les passagers dormaient dans leurs cabines. — Poussé sur les récifs par une effroyable tempête. — Cent cadavres poussés sur le rivage.

(Câble de la Presse Associée)

Madrid, 4. — Deux cent quatorze personnes ont perdu la vie dans le naufrage du "Santa Isabel", près de Villa Garcia, samedi soir, mande un télégramme reçu du gouvernement de Pontevedra. Cinquante-six personnes ont été sauvées, mais plusieurs d'entre elles ont été blessées. Le capitaine Muniz Ricueldi, du vaisseau naufragé, a été grièvement blessé et l'on ne s'attend pas à ce qu'il survive.

Plusieurs cadavres ont été portés sur le rivage par la mer et en plusieurs cas des familles entières ont péri. Parmi les rescapés on compte un enfant de trois ans dont on croit les parents morts.

Les dernières dépêches de Cadiz disent que le vaisseau a été poussé sur les rocs durant une effroyable tempête. On attribue le grand nombre de morts au fait que les passagers s'étaient retirés dans leurs cabines à cause de la violence de la tempête. Plusieurs dormaient.

Les faibles détails reçus jusqu'ici indiquent que le sinistre est arrivé à une heure 45, dimanche matin, alors que tout le monde était au lit.

La majorité des rescapés du vapeur ne pouvaient parler lorsqu'ils ont été débarqués sur terre, tous qu'ils étaient de la terrible épreuve qu'ils venaient de traverser, dans une tempête effroyable et le froid.

Le "Santa Isabel" put envoyer un Corunna à quatre heures samedi après-midi portant 186 passagers et un équipage de 81 hommes. Immédiatement après avoir pris le large le bateau eut à faire face à une mer houleuse et à un fort vent du sud-ouest qui soufflait de front.

Il paraît, d'après les rapports, que l'officier de garde cotoya la côte pour chercher refuge, ce qui l'empêcha d'apercevoir le phare de Salvora qui l'aurait mis au courant de sa position dangereuse.

Une vague énorme poussa le navire sur les récifs où il frappa des rochers cachés qui déchirèrent sa coque. Il sombra presque immédiatement. On n'eut pas le temps de lancer de chaloupes. Seulement quelques membres de l'équipage, en devoir et quelques passagers qui se trouvaient sur le quai supérieur eurent le temps de se jeter à la mer. Le capitaine fut emporté par une vague lorsque le navire sombra.

D'après la version de rescapés qui purent parler après le naufrage il se passa des scènes navrantes lorsque le navire enfonça. Des mères tentaient d'attacher leurs enfants aux morceaux de bois qui flottaient.

Le "Santa Isabel" put envoyer une sans-fil annonçant le naufrage, mais l'appareil de T.S.F. ne put fonctionner assez longtemps pour donner la position du vaisseau. Les autorités ne purent envoyer les chalutiers de pêche au secours du navire.

Quelques pêcheurs arrivés dans le port, dimanche matin, pour se réfugier contre la tempête, ont parlé d'un vaisseau qui avait touché fond sur l'île Salvora et ont dit qu'ils croyaient que c'était le "Santa Isabel". Ils avaient reconnu son grand mât qui sortait de l'eau. Ils ne purent approcher du vapeur à cause du danger qu'offraient les vagues.

On envoya immédiatement des chalutiers au secours du navire. Ils recueillirent vingt-six membres de l'équipage et vingt-sept passagers accrochés à des débris. C'était les seuls survivants.

Plus de cent cadavres ont été balayés sur le rivage par la houle. Ils ont été ensevelis dans l'île de Salvora. Le "Santa Isabel" avait pris à son bord à Corunna 31 passagers qui devaient s'embarquer à Villa Garcia pour Buenos Aires. Des foules de paysans arrivent des environs de Ferrol pour chercher des nouvelles des parents qui se trouvaient à bord du navire.

PAS D'INTERVENTION DES ETATS-UNIS

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 4. — L'assistant-secrétaire Davis a assuré aujourd'hui au ministre cubain que les Etats-Unis ne projetaient pas d'intervention militaire à Cuba. C'est ce qu'on a déclaré à la secrétairerie d'Etat.

SIR EDWARD CARSON SE RETIRE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, b. — Sir Edward Carson a décidé d'abandonner la direction politique des unionistes de l'Ulster et de ne prendre aucune fonction dans la nouvelle administration de l'Ulster, au dire du "London Times."

"Il considère que son travail comme chef de l'Ulster est terminé avec l'adoption de l'Acte de Home Rule acceptable à ses partisans, dit le journal, et il laissera le chemin à de plus jeunes hommes. Il se rendra en Ulster prochainement pour recevoir les remerciemnts des unionistes à une grande démonstration qui est projetée."

C'EST POUR LE PREMIER FEVRIER

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — Le 1er février est officiellement fixé par un arrêté ministériel proclamé aujourd'hui comme date après laquelle l'importation des liqueurs alcooliques est interdite en Nouvelle-Ecosse, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

REINE DOUAIRIERE MALADE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4. — La reine douairière Emma de Hollande souffre d'entérocèle, hernie intestinale, et l'on conseille l'opération chirurgicale.

La reine douairière Emma, mère de la reine Wilhelmine, était la princesse de Waldeck et Pyrmont. Elle est née en 1858.

La Haye, 4. — La reine mère souffre de hernie. Elle devra subir une opération. Elle a été malade pendant quelque tamps, mais elle n'a pas pris le lit.

NOUVELLES MONDIALES

FRANCE :

Les premiers ministres alliés vont se réunir à Paris en janvier.

ANGLETERRE :

Un fonds de 10,000,000 de livres sterling serait à la disposition du commerce russe.

IRLANDE :

Londres aurait défendu d'arrêter de Valera.

ETATS-UNIS :

La chambre américaine renverse le veto du président Wilson.

CANADA :

Les aéronautes de la marine américaine seront à Mattice, Ont., ce soir.

EDIFICE QUI S'EFFONDRE

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 4. — Plus d'une demi-douzaine de personnes ont été blessées aujourd'hui dans la chute d'un édifice en construction à Lynn. Les débris en tombant ont blessé une femme qui passait sur le trottoir. Les autres blessés sont des ouvriers qui travaillaient sur l'édifice. Quelques-uns furent renversés des échafauds par la chute de briques.

Dix-huit tonnes de briques se sont effondrées sur le sol, ensevelissant plusieurs ouvriers. Des centaines de personnes entourèrent le lieu de l'accident. Les pompiers et les réserves de la police au moyen ne piques et de pelles secoururent rapidement les victimes.

Inquiètes du sort d'êtres chers, des femmes parentes des ouvriers se firent un chemin parmi la foule. La police dut employer la force pour les empêcher de se lancer dans les débris.

L'accident est arrivé dans Borough Hall, district commercial, rempli d'employés de bureaux et d'acheteurs.

CHARLES SUR LE TRONE HONGROIS

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4. — Deux journaux du soir à Rome publient une nouvelle de Berlin annonçant que l'on va prochainement offrir la couronne de Hongrie à l'ancien empereur Charles. L'"Epoca" dit que l'on prépare à Vienne la proclamation de Charles et de l'alliance de l'Autriche à la Hongrie.

LE CARD. GIBBONS VA BIEN

(Dépêche de la Presse Associée)

Baltimore, 4 — Le cardinal Gibbons a passé tranquillement la journée dans sa chambre aujourd'hui, au dire du Dr Charles O'Donovan, son médecin. Il ne semblait pas se sentir de son voyage de lundi, alors qu'il revint de Union Mills où il était alité chez un ami, M. Robert T. Shriver.

Parmi les visiteurs au palais cardinalice aujourd'hui, se trouvait le gouverneur Ritchie. Par ordre du médecin les visiteurs sont exclus de la chambre du cardinal et le gouverneur se contenta d'envoyer au prélat un message de regret pour sa maladie et de lui exprimer l'espoir qu'il recouvrerait rapidement la santé.

Des télégrammes de sympathie d'amis et d'admirateurs du cardinal ont été reçus de plusieurs parties du monde.

L'AFFAIRE HANNA

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 4. — Le bureau des directeurs des Chemins de Fer Nationaux se réunira le 20 janvier pour nommer un représentant au bureau de conciliation qui se prononcera quant à l'ordre donné par le président D. B. Hanna, concernant la politique au sein des employés de cette organisation.

Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui, par un employé des chemins de fer nationaux, intéressé à cette affaire.

Le président Hanna ayant désapprouvé le choix de M. F. H. McGugan comme le représentant de la compagnie, un télégramme fut envoyé au ministre du Travail lui demandant la permission de nommer un autre représentant. Cette permission fut accordée.

Les représentants locaux des organisations de chemins de fer ont envoyé des télégrammes à leur tour au ministre du Travail, protestant contre le nouveau délai accordé relativement à cette affaire. L'on ne croit pas que le bureau de conciliation puisse commencer son enquête avant le 12 février prochain.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 4.—La province d'Ontario est maintenant préservée de la disette du charbon, si l'on en croit la déclaration faite aujourd'hui par M. H.-A. Harrington, contrôleur du charbon pour cette province. "Tout danger de disette est disparu", dit-il.

LORD CHALMERS NOMME ENVOYE PERMANENT ANGLAIS A WASHINGTON

Le délégué de l'Angleterre s'occupera spécialement de la dette conclue aux Etats-Unis.—Le public ne saisit pas l'étendue de ces emprunts. — On jette les yeux sur la nouvelle administration américaine.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4. — La nomination de lord Chalmers, secrétaire permanent du Trésor, comme envoyé à Washington au sujet de la dette anglaise, n'a pas attiré beaucoup d'attention encore, si ce n'est dans les milieux financiers. Le public anglais bien qu'au courant de façon générale de la dette du pays envers les Etats-Unis semble ne pas comprendre l'étendue de cette dette qui égale environ le dixième de tout la dette nationale et encore moins le fait qu'elle est presque remboursable à demande.

Le fait que l'intérêt sur les dettes est pour une période de trois ans et que par conséquent le chancelier de l'Echiquier en préparant les budgets annuels n'a pas besoin de pourvoir à l'intérêt a eu pour tendance de tenir hors de vue le sujet de la dette si ce n'est dans le monde financier où l'importance de la question est appréciée à sa juste valeur, à cause de ses réactions sur les mouvements du change et l'avenir de la finance nationale.

Si la dette, comme on s'y attend, est transformée en obligations à longs termes, le chancelier aura, à l'avenir, à faire la part de l'intérêt dans le budget et à pourvoir à un fonds d'amortissement qui aggravera encore les difficultés du budget. On s'est beaucoup demandé ici quelle sera l'attitude de la nouvelle administration américaine au sujet de la dette britannique.

D'intéressantes questions ont été soulevées à Londres au sujet du taux d'intérêt chargé sur la dette. L'opinion générale veut qu'il soit de cinq pour cent. On se demande aussi si l'on peut s'attendre à de meilleures conditions de la prochaine administration. Le gouvernement américain reconnaîtra-t-il le caractère spécial de la dette ? Les autres alliés de la guerre sont endettés envers la Grande-Bretagne presqu'autant que la Grande-Bretagne envers les Etats-Unis. Est-ce que le remboursement sera une question directe entre la Grande-Bretagn et les Etats-Unis ou s'il sera conditionné par le remboursement à la Grande-Bretagne des dettes des autres alliés ?

Il semble exister quelque doute chez les financiers qu'on puisse faire tant de besogne en si peu de tmeps avant l'entrée au pouvoir de la nouvelle administration. On fait remarquer que lord Chalmers, bien que financier de grande expérience, n'est pas membre du gouvernement ni en aucune manière responsable au parlement.

LES PREMIERS MINISTRES ALLIES SE REUNIRONT A PARIS EN JANVIER

Le maréchal Foch présentera son rapport sur le désarmement allemand.—On étudiera la question des réparations et le problème grec. — Réponse de l'Allemagne. — La France s'inquiète de la mobilisation bolsheviste.

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 4. — On annonce officiellement qu'une conférence des premiers ministres alliés sera tenue à Paris, vers la fin de janvier. Le maréchal Foch fera rapport sur le désarmement allemand et la question des réparations allemandes sera étudiée. On discutera aussi de la question grecque.

LA REPONSE ALLEMANDE

Berlin, 4. — Le ministre des affaires étrangères a envoyé une autre note au président de la commission de contrôle inter-alliée en réponse à la note de la commission du 23 décembre, dans laquelle elle exprimait que l'Ordnungs Polizei (police de l'ordre) n'était rien moins qu'une police de sûreté renforcée et que la police en uniforme avait été augmentée d'une façon défendue par le traité de paix.

La réponse de l'Allemagne, longue dissertation technique, nie ces assertions. Dans la réorganisation de la police, dit-elle, le gouvernement allemand s'en est tenu loyalement aux ordonnances du traité de paix et aux notes du 22 juin et du 12 août. Il doit nier l'accusation d'avoir violé le traité de la façon indiquée, comme non fondée.

PROJET DE LA FRANCE

Paris, 4. — Le gouvernement français a envoyé hier des messages télégraphiques à Londres, Rome et Bruxelles, proposant une réunion aussi prochaine que possible des chefs des gouvernements alliés, apprend-on ici aujourd'hui. La France suggère que ce soit du 7 au 12 janvier.

La réunion projetée aurait probablement pour but la discussion de la question du désarmement allemand, qui a été le sujet de récents échanges entre les gouvernements français et allemand. La dernière note allemande, dans laquelle l'Allemagne déclarait qu'elle avait fait de son mieux pour observer les conditions du traité de Versailles et de l'accord de Spa au sujet du désarmement, mais qu'elle n'avait pu les mettre en pratique à la lettre ,a été reçue par le bureau des affaires étrangères français lundi.

INQUIETUDES DE LA FRANCE

Paris, 4 — Le gouvernement français s'inquiète des dépêches non officielles parlant de la concentration de six nouvelles divisions de l'armée bolsheviste russe sur les frontières de la Bessarabie et sur toute la rive du Dniester. Les nouvelles disent que Moscou prépare une attaque dans le but de reprendre la province de Bessarabie.

La Presse Associée s'est informée à la légation roumaine à Paris que la menace bolshéviste, bien que toujours aux portes de la Roumanie, n'est pas plus aigue aujourd'hui qu'il y a plusieurs mois. La légation n'a pas de confirmation des dépêches annonçant que tous les employés des chemins de fer roumains avaient été mobilisés et que le roi avait signé un décret appelant toutes les classes sous les drapeaux.

Une dépêche reçue aujourd'hui du ministre des Affaires Etrangères M. Jonescu, déclarait que tout était calme en Roumanie et ne faisait aucune mention des préparatifs militaires ni de la menace bolshéviste.

On a déclaré à la légation que la Roumanie n'était ni en paix ni en guerre avec la Russie. Dans un échange récent de notes entre la Roumanie et Moscou, les bolshevistes niaient avoir l'intention d'avancer contre la Roumanie, mais les Roumains ne nient pas qu'il soit possible que les bolshevistes tentent de reprendre la Bessarabie.

Les cercles officiels français ne seraient pas surpris d'une attaque bolcheviste contre la Roumanie et l'on fait remarquer que ce mouvement aurait un double but, le premier de reprendre la Bessarabie et le deuxième de hâter un accord commercial avec la Grande Bretagne.

ARTICLE DE VON TIRPITZ

Munich, Bavière, 4 — L'amiral von Tirpitz qui fut secrétaire de la Marine allemande durant les deux premières années de la guerre, ne croit pas qu'"un sort généreux donne à l'Allemagne deux cents ans pour se relever, comme après la guerre de Trente Ans, à cause de l'entourage de nations ennemies." Il publie ceci dans un article pour une publication au sud le l'Allemagne. Bien que disant que la situation de l'Allemagne semble désespérée, l'amiral déclare : "Il faut dire que les quatre-vingts millions d'Allemands du centre de l'Europe peuvent être une puissance invincible s'ils demeurent ensemble et sont consentants à faire des sacrifices pour l'unité nationale."

150 USINES FERMEES A HAMBOURG

(Câble de la Presse Associée)

Hambourg, 4. — Les travailleurs de l'industrie de l'acier de Hambourg, à l'exception de ceux qui travaillent aux chantiers maritimes, ont déclaré la grève aujourd'hui. Cent cinquante usines et plusieurs milliers d'employés chôment.

LE MARCHE DES COMPLETS FAIT UN PAS RETROGRADE VERS 1914

Les prix étaient inférieurs au printemps de 1920 à Chicago, hier matin. — 100,000 sans-travail dans l'industrie de l'automobile à Détroit. — 5,000 acteurs et actrices chôment à New-York

(Dépêche de la Presse Associée)

Chicago, 4 — Le marché des complets du printemps et d'été s'est ouvert à Chicago aujourd'hui et les manufacturiers les offraient à des prix bien inférieurs à ceux du printemps de 1920. L'une des principales fabriques de complets cotait le prix de complets de laine à $25 contre $40 l'automne dernier et $37 il y a un an. Les complets de serge bleue fine s'offrent à $30 contre $47 l'automne dernier et $43 il y a un an.

Un complet de première qualité de laine filée se vend maintenant en gros à $34 contre $45 au printemps de 1920. Les plus beaux complets de laine filée en Amérique s'offre maintenant à $53 contre $80 l'automne dernier. Les pantalons de belle laine filée se vendent maintenant $9 contre $12.50 le printemps dernier.

Les prix pour les marchandises d'été comme les mohairs et les palm beaches commandent $14.50 comme prix le plus élevé contre $16.50 l'an dernier.

Les acheteurs de toutes les parties des Etats-Unis disent qu'ils ont en majeure partie liquidé leurs marchandises achetées lors de la crise des prix et à partir de maintenant les vêtements vont se détailler aux nouveaux pris.

SUR LE PAVE

New-York, 4 — Cinq mille acteurs et actrices sont sur la liste des sans-travail à New-York. L'Actors Equity Association va prendre l'initiative de porter secours à ces sans-travail, particulièrement à ceux qui sont laissés à leurs propres ressources dans les autres villes.

Depuis le mois de septembre 1919 à la fin de 1920, plus de 30 compagnies ont fait banqueroute, dit l'association. Des gérants incapables, qui sont entrés dans la profession durant la guerre, sont responsables de cet état de choses.

L'INDUSTRIE REPREND

Détroit, Mich., 4.—Malgré que plusieurs usines d'automobiles de Détroit aient ouvert leurs portes après inventaire hier, 100,000 hommes de moins sont employés qu'il y a deux semaines. Geo. W. Grant, secrétaire de l'Association des Employeurs de Détroit, a déclaré aujourd'hui ce qui suit: Une augmentation de 1,000 hommes seulement a été ajoutée aux forces ouvrières durant les quelques derniers jours.

M. Grant a déclaré que les relevés terminés aujourd'hui démontraient que seulement environ 50,000 ouvriers en automobiles étaient employés à Détroit dans le moment. En temps normal le nombre des employés est d'environ 300,000.

La fermeture des usines Ford et Dodge a augmenté le nombre des sans-travail durant les deux dernières semaines, a déclaré M. Grant.

Les usines qui ont ouvert leurs portes cette semaine ne font que commencer. M. Grant répondit aux rumeurs voulant que la situation industrielle s'améliorait.

Le secrétaire de l'association a refusé de prédire quand les usines locales reprendraient un nombre considérable d'hommes. Il a affirmé qu'il faudrait des mois avant que les industries reviennent à la normale.

Les rumeurs que l'usine Ford devait ouvrir cette semaine ont été démenties par les fonctionnaires de la compagnie qui ont déclaré qu'on avait dit à leurs hommes que les usines demeureraient fermées pour le reste du mois probablement.

REDUCTION SUR LES TRAMWAYS

Détroit, 4.—Les salaires de tous les employés de la Détroit United Railway Co., autres que ceux des débarcadères, ont été réduits de près de 20 pour cent, a-t-on annoncé aux bureaux de la compagnie aujourd'hui. Les wattman et les conducteurs décideront à une assemblée tenue cette semaine s'ils vont accepter cette réduction.

AUX USINES STUDEBAKER

South-Bend, Ind., 4.—La Studebaker Corporation reprendra le travail sur une base de production de quatre-vingt-dix automobiles par jour le 10 janvier a-t-on annoncé ici aujourd'hui. La production sera augmentée graduellement jusqu'à ce qu'elle soit de 500 voitures par jour, dit-on.

LE TRAVAIL AUGMENTE

Biddeford, Maine, 4. — Avis a été donné aujourd'hui qu'à partir de cette semaine les usines Pepperell de cette ville et les usines York de Saco, qui employent 6,000 manoeuvres augmenteront leur semaine de travail à quatre jours. Pendant les dernier mois elle ne fonctionnaient que trois jours par semaine. Une réduction de 22 1-2 pour cent des salaires est en vigueur ici.

LE LORD-MAIRE DE CORK EST ARRIVE SECRETEMENT A NEWPORT

Daniel O'Callaghan a fait la traversée dans la cale du paquebot "West Cannon", avec le frère du lord-maire MacSwiney. — On attend un manifeste de de Valera. — Le président de la république à Dublin. — Autres comtés sous la loi martiale.

(Dépêche de la Presse Associée)

New Port News, Va., 4. — Deux individus qui ont déclaré se nommer Peter J. MacSwiney, frère de feu le maire de Cork, et Daniel O'Callaghan, maire actuel de Cork, sont arrivés à Newport News, ce soir. Ils ont fait la traversée comme rats de cale à bord du paquebot "West Cannon", en provenance d'un port irlandais. MacSwiney portait un passe-port visé par un consul américain.

Immédiatement à l'arrivée du "West Cannon", les autorités de l'immigration découvrirent les deux hommes à bord et malgré les protestations des deux rats de cale les emprisonnèrent en attendant enquête. MacSwiney portait un passe-port visé par un consul américain et aurait pu faire le voyage ouvertement, mais il choisit de voyager dans un fonds de cale avec le lord-maire O'Callaghan. En montrant son passe-port MacSwiney fut remis en liberté et le lord-maire fut libéré à l'arrivée des autorités.

Le lord-maire s'est retiré à un hôtel. Il a refusé de parler de sa visite. Au dire de MacSwiney, cependant, le lord-maire est aux Etats-Unis sur l'invitation du "Comité des Cent qui fait enquête sur la situation irlandaise". O'Callaghan est protégé par une garde fournie par le département de l'Immigration.

"Les Anglais n'auraient pas permis au lord-maire de visiter les Etats-Unis, a dit MacSwiney, et il s'est caché au fonds du navire."

Daniel O'Callaghan, comme assistant lord-maire de Cork, a rempli les fonctions du lord-maire MacSwiney, pendant que ce dernier était en prison à Londres. Peu après que MacSwiney fut mort de sa grève de faim, O'Callaghan fut élu lord-maire à sa place. Récemment le lord-maire a envoyé un câblogramme aux Irlandais américains leur demandant d'organiser un fonds de secours pour l'Irlande. Il fit aussi appel à la Croix-Rouge américaine. Il demandait l'envoi d'un contingent à Cork pour secourir les victimes des incendies de Cork.

MANIFESTE DE DE VALERA

Dublin, 4. — Deux rumeurs se sont répandues rapidement dans Dublin ce soir, l'une à l'effet qu'un manifeste au peuple irlandais serait communiqué ce soir par Eamon de Valera, l'autre que de Valera était venu à Dublin. Il a été impossible de confirmer les deux rumeurs dans les milieux généralement bien informés au sujet des affaires Sinn Feiners. On considère comme probable cependant que de Valera envoye un message au peuple irlandais dans une journée ou deux.

Il se pourrait qu'on ne sache jamais comment de Valera s'y est pris pour arriver en Irlande. On croit que les moyens auxquels il a eu recours seront tenus secrets vu que d'autres Sinn Feiners pourraient trouver utile de les employer. A l'exception d'un membre du Dail Eireann qui a fait une courte visite en Irlande, on ne croit pas que les autres députés irlandais qui sont aux Etats-Unis viennent en Irlande dans un avenir rapproché.

(A suivre à la page 7)

CHRONIQUE DES SPORTS

ANGON SE DISTINGUE ENCORE HIER A LA NOUVELLE-ORLEANS

Chargé d'une pesanteur de 122 lbs., le descendant d'Assagai a disposé d'un groupe de bons pur-sang dans la course du handicap "Whirl", aux "Fair Grounds". — Little Patsy a gagné l'épreuve ouverte aux deux ans.

RESULTATS DE LA HAVANE

AUX FAIR GROUNDS

Nouvelle-Orléans, 4. — Angon, de l'établissement Lloyd Gentry, qui avait fait si belle figure lors de la réunion du Parc Jefferson, vient encore de se distinguer en gagnant le handicap "Whirl", le principal numéro à l'affiche cet après-midi, aux "Fair Grounds".

Le "Whirl" de trois quarts de mille, ouvert aux pur sang de la division de trois ans et plus, réunissait la plupart des meilleurs "sprinters" acuellement à la Nouvelle-Orléans et en dépit de la charge de cent vingt-deux livres qu'il avait à porter, le descendant de Assagai a facilement disposé de ses adversaires. Conduit par Murray, il fut ménagé dans les premiers furlongs mais il prit la tête au dernier détour et il menait par une bonne marge lorsqu'il passa sous le fil. La course réunissait sept partants et Wyoming ainsi que St. Quentin se sont classés deuxième et troisième respectivement. Le vainqueur était coté à deux pour un.

Résultats complets des courses de cet après-midi :

PREMIERE COURSE, à réclamer, bourse $1,000, 2 ans, 3 furlongs : 1. Little Patsy, 108, King, 4 à 1, au pair, 2 à 5 ; 2. The Lovelliest, 102, Coltiletti, 8 à 1, 5 à 2, au pair ; 3. One Pin, 109, Buxton, 11 à 5, 1 à 2, 1 à 4. Temps .37 1-5. Red Wingfield, Devonite, Sundo et Star Time ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, bourse $1,000, 4 ans et plus, 6 furlongs : 1. Jago, 106, Roberts, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5 ; 2. Shoot On, 116, Lyke, 6 à 1, 2 à 1, au pair ; 3. Marie Maxim, 104, Wida, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5. Temps 1.16 2-5. Who Cares, Ettahc, Cortland, Our Birthday, Charley Leydecker, The Portuguese et Green Gold ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, The Mohawk, bourse $1,000, 3 ans, 6 furlongs : 1. White Star, 113, Wida, 4 à 1, au pair, 1 à 3 ; 2. Thimble, 101, McAtee, 7 à 1, 8 à 5, 7 à 10; 3. Rising Rock, 110, Murray, 9 à 10, 1 à 3, 1 à 8. Temps 1.16 1-5. Episode, The Moor, Fantoche ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, the Whirl Handicap, bourse $1,500, 3 ans et plus, 6 furlongs : 1. Angon, 122, Murray, 2 à 1, 3 à 5, 1 à 5 ; 2. Wyoming, 3. St. Quentin, 109, McAtee, 20 à 1, 8 à 1, 3 à 1. Temps 1.16 1-5. Bullet Proof, Uncles Lassie, Pickwick, Vice Chairman ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, the Bluefield, bourse $1,000, 4 ans et plus, 1 mille : 1. Sea Sinner, 103, Coltiletti, 11 à 5, 7 à 10, 1 à 4 ; 2. Biff Bang, 101, King, 3 à 1, au pair, 2 à 5 ; 3. Escarpolette, 108, Lunsford, 12 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps 1.43 4-5. Marvin May, Gain de Cause, The Wit ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, à réclamer, bourse $1,00, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges : 1. Flibberty Gibbett, 110, Mooney, 5 à 1, 2 à 1, au pair ; 2. Balle Bell, 103, Ponce, 5 à 1, 2 à 1, 4 à 5; 3. Havrest King, 112, 11 à 5, 4 à 5, 1 à 3. Temps 1.49 2-5. St. Germain, Dr. Rae, Warsaw, Fluzey, Veteran ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, bourse $1,000, 4 ans et plus, 1 1-16 mille : 1. Dahabiah II, 107, Morris, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1 ; 2. H. C. Basch, 112, Garner, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5 ; 3. Blue Bannock, 112, Rodriguez, 30 à 1, 12 à 1, 6 à 1. Temps 1.53 4-5. Paddy Dear, Corydon, Geo. Duncan, Glen Well, Peggy C., Sunduria, Spearlene, Bombast, Tiger Rose, Goldcrest Boy et Lad ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de mercredi après-midi:

PREMIERE COURSE, $1,000, 3 ans, 5 1-2 furlongs: Vulcaniz 116, Voormir 116, Wireless 116, Chief Barthell 113, Magic Castle 113, John Arbor 116, Sporting Chance 116, Diamond Dale 108, Damoris 111, Niobe 111, Sea Cove 116, Mabel Josephine 111, Alice Atkin 111. Aussi éligibles: Elizabeth May 111, Whittie 108.

DEUXIEME COURSE, $1000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs: Sammy Kelly 114, Madras Gingham 101, Ridle 99, Trackstar 112, Thursday Nighter 113, Sir John Vergne 106, xJay Thummel 101, Kirah 11, Magnet Land 110, Dahinda 101, Thunderbird 99. Aussi éligibles: Malva 105, Catania 99, Poultney 110, Tony 104.

TROISIEME COURSE, $1,00, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs: Galway 114, Sabretash 106, Richelieu 104, xArch Plotter 109, xBurgoyne 103, Selma G 109, Nolawn 106, Mickey Moore 104, xTarascon 109, Dona Roma 107, Kohinoor 105, Nic Chick 104, xKeziah 104. Aussi éligibles: Valerie West 96, George Washington 110, Maiden Voter 99, Circulate 110.

QUATRIEME COURSE, $1,500, handicap, 3 ans et plus, 1 mille: Tippity Witchet 129, Redmon 106, Grayson 98, General Haig 113, Danring Spray 105, Tailor Maid 107, Waukeag 101.

CINQUIEME COURSE, $1,000, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges: Pictor 113, Drummond 102, Amaze 110, Heroisme 107, Hadrian 102, The Archie 97, Tantalus 104, Romeo 102.

SIXIEME COURSE, $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille: Simonite 112, Paul Connelly 109, Day of Peace 107, xSandy Mac 106, Deckmate 112, Serbian 109, Link Boy 107, xDouglas S. 104, Ballybell 110, Queen Blonde 107, Mary Ero 93, xCharles A. Byrne 84.

SEPTIEME COURSE, $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-8 mille: xOn High 97, Walter Turnbow 109, xLad 107, Keebo 106, xBrookland 107, xOld McKenna 107, Grandee 106, Margery 107, Scourgeman 109, Warlike 104, Lady Longfellow 104, Susim 109, Arbitrator 112, xAztec 107, xOld Rose 96, Lorena Moss 104. Aussi éligible: Pansy Blossom 99.

Pluvieux. Piste boueuse.

A LA HAVANE

La Havane, Cuba, 4. — Résultats complets des courses disputées cet après-midi au Parc Oriental:

PREMIERE COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, $700: 1. Mariuza 98, Lancaster, 7 à 2, 7 à 5, 7 à 10; 2. O'Malley 110, Crump, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 3. Whippoorwill 110, Wilson, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps 1.18 2-5. Johnny O'Connell, Brigada, Ed. Garrison, Thornbloom et Seyeia ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, $700: 1. Guardsman 110, Carmody, 5 à 2, au pair, 1 à 2; 2. Lady Hester 103, Francis, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 3. Bibbler 105, McDermott, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps 1.18 2-5. Sala Rosa, Juanita III, Top Rung, Short Change et Sir William Johnson ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs, 4 ans et plus, à réclamer, $700: 1. Laughing Eyes II 108, Garner, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 2. Count Boris 102, Wilson, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 3. Sayonna 108, Dominick, 5 à 2, au pair, 1 à 2. Temps 1.18 3-5. B. B. Johnson, Far East, Semper Stalwart et La Krosse ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs, handicap, 3 ans et plus, $900: 1. Penelope 99, Wilson, 8 à 5, 3 à 5; 2. Furbelow 109, Kelsay, 7 à 5, 1 à 2; 3. Walnut Hall 109, Marimee, 9 à 2, 7 à 5. Temps 1.09 3-5. Haran et Cromwell ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 50 verges, 4 ans et plus, à réclamer, $700: 1. Seea Prince 106, Barnes, au pair, 1 à 3, 1 à 6; 2. Plantarede 113, Eames, 7 à 2, au pair, 1 à 2; 3. Homan 100, Penman, 6 à 1, 2 à 1, au pair. Temps 1.50 flat. Jimmie O'Brien, Frank Keogh et Constantine ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille, 4 ans et plus, à réclamer, bourse $800 : 1. Pie, 101, Langan, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5 ; 2. Darnley, 108, Butwell, 8 à 5, 3 à 5, 1 à 3 ; 3. Duke Ruff, 103, Wilson, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps 1.44 3-5. Slippery Silver, Sole, Waterford et Little Ed ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de mercredi après-midi :

PREMIERE COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, $700 —xPrincess Myrtle 98, George W. 100, xFait Accompli 101, xHuntress 101, xRavensea 103, xRhadames 106, xEl Coronel 106, Bread Line 106, Stiletto 109, xTop Rung 109, Okemus 111.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, $700 —xIncinerator 101, xScarpia II. 106, xJames 106, Vim 108, Hatrack 108, Bianca 109, Plantagenet 111, White Crown 111.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs, 3 ans, $700 — Mavebona 102, Chefa 104, The Enquirer 104, Bygone 104, Whippet 106, Dr Charles Wells 107, Huonec 107.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs, 4 ans et plus, à réclamer, $700—xWaking Dreams 97, Homan 105, xGoldstone 106, xView 106, xFickle Fancy 107, xMarion Hollins 107, Red 111, Jack Hill 111, Langhorne 111.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs, 4 ans et plus, à réclamer, $800—xMather 99, xThe Pirate 99, Allivan 102, Just Fancy 102, Orleans Girl 102, xBierman 102, xDiscussion 102, The Blue Duke 107, Osgood 107, The Belgian II. 107, Runnyven 107, Hocnir 114.

SIXIEME COURSE, 1 mille, 3 ans et plus, à réclamer, $1,000 — Stepson 96, aNight Wind 101, aMumbo Jumbo 107, Mess Kit 102, Bally 110, Buford 116, American Ace 116.

a—Entrée J. Doyle's Beau. Piste lente.

LES AMUSEMENTS AU 65ème REGIMENT

Les officiers et les hommes du Carabiniers Mont-Royal, qui ont travaillé ferme jusqu'aux dernières heures de l'année 1920, n'entendent pas se reposer aux débuts de celle qui commence, et dès ce soir, mercredi, les exercices militaires reprendront à l'arsenal de l'avenue des Pins. En même temps, le travail de recrutement reprendra plus actif que jamais, car on entend compléter les cadres de notre beau régiment canadien-français le plus tôt possible. En effet, dès que le recrutement sera assez avancé, les officiers pourront donner leur temps aux autres tâches qui les attendent. De même, les sous-officiers et les soldats pourront hâter la mise en marche des divers amusements que leur réserve l'arsenal de l'avenue des Pins, si bien pourvu sous ce rapport. On s'attend donc à ce que l'arsenal présente ce soir son aspect animé des anciens jours.

UN MAUVAIS COUP POUR LES BOXEURS

New-York, 4. — La commission de Boxe de New-York vient de décider que $15.00 sera le prix maximum aux assauts de championnat et $10.00 pour les rencontres ordinaires. On a fait exception pour les rencontres qui seront données pour des fins de charité. La Commission a avisé les clubs de conclure leurs rencontres en conséquence.

GUERIT LE CATARRHE DE LA VESSIE et tous les écoulements en 24 HEURES
SANTAL MIDY
chaque pastille porte le nom MIDY
Gare aux contrefaçons
Vendu par tous les pharmaciens

TED FLANAGAN A ETE MIS HORS DE COMBAT EN DEUX RONDES

Un "uppercut" de gauche à la mâchoire a eu raison du boxeur de Boston, hier soir, au Monument National. — Green a knockouté Dundee à la première ronde.—Gus Lavigne a défait Patsy Dillon.

(Par Louis A. Larivée)

S'il existe encore des amateurs pour prétendre que Jack Thomas n'a pas le "punch" traditionnel, c'est parce qu'ils n'ont pas été témoins de la manière dont il a knockouté Ted Flanagan, de Boston, dans l'assaut principal d'hier soir, au Monument National.

Deux rondes ont suffi à Jack Thomas pour affirmer sa supériorité sur son adversaire et encore une fois le boxeur local a prouvé que sa gauche, redoutée de tous les pugilistes de sa classe, ne pardonne jamais lorsqu'elle touche la mâchoire. Thomas est passé au rang des "men killers", comme le disent les confrères américains et maintenant qu'il est sorti de sa classe une fois, c'est-à-dire qu'il s'est attaqué à un pugiliste de la catégorie des poids moyens, il va probablement être difficile de lui trouver des adversaires.

A l'heure qu'il est, Thomas a balayé tous ceux qui lui ont été opposés et il n'aspire plus qu'à une chose ; faire oublier l'échec qu'il a subi aux mains de Phil Bloom, l'été dernier. D'un autre côté il est peu probable qu'il y parvienne car sa victoire d'hier soir va sans doute faire songer le boxeur de Philadelphie. Jusqu'à date Flanagan jouissait d'une réputation enviable dans la Nouvelle-Angleterre et le knockout dont il a été victime suffira pour convaincre tous les bons poids mi-moyens américains qu'il faut y aller avec prudence avec un gars qui sait bucher comme Thomas. Bloom ne refusera probablement pas de rencontrer Jack Thomas mais il demandera un prix assez élevé pour que les promoteurs locaux soient obligés de s'en dispenser.

Comme d'habitude, c'est au moyen de sa gauche que Thomas a fait le coup hier soir. Dans la première ronde il n'y avait pas eu beaucoup de différence mais les deux boxeurs avaient prouvé qu'ils étaient capables de frapper. Flanagan eut le meilleur des deux premires minutes, mais vers la fin Thomas prit des chances et logea de bons coups, annulant par là les quelques avantages que l'Irlandais avait obtenu au début.

Au signal de la deuxième ronde, Thomas se lança à l'attaque avec une furie sans pareille et au premier coup il fit plier Flanagan. Il ne lui laissa pas le temps de reprendre son haleine et immédiatement il fit une feinte de la main droite mais la suivit d'un "uppercut" de gauche à la mâchoire. Falnagan croula à terre comme une masse. Il fut de suite évident qu'il était étendu pour de bon sur le carreau. L'arbitre Lepage compta les dix secondes reglémentaires mais il ne se releva pas et Thomas dut, avec Jim McDonald, son gérant, lui aider à se remettre sur pied et l'assister à son coin.

Jim McDonald a probablement été le plus surpris de tous ceux qui étaient dans la salle. Le gérant de Flanagan n'a pas vu partir le coup mais il a bien vu crouler son poulain et il devint blanc comme un drap. Après l'assaut, McDonald a déclaré à tous ceux qui voulaient l'entendre qu'il a encaissé le plus gros revers de sa carrière comme gérant de boxeur. McDonald avait déjà vu battre Thomas ici et il était convaincu que son protégé était non seulement capable de le battre mais il le croyait de taille à le knockouter. Flanagan a défait tous les bons boxeurs aux environs de Boston depuis qu'il est de la partie professionnelle et c'est la première fois qu'il est mis hors de combat.

DUNDEE MIS HORS DE COMBAT

Solly Green est un autre boxeur local qui est en train de se tailler une réputation comme "men killer" et Mike Dundee, qu'on aurait cru de taille à lui donner du fil à retordre, ne lui a pas même résisté pendant une ronde.

Aussitôt que le signal du combat fut donné, Green se porta à l'attaque et dès le premier échange il ébranla son adversaire. Dundee tenta de foncer, mais il dut encore encaisser toute une série de crochets de gauche et de droite. Après l'avoir secoué une autre fois au moyen d'un coup de gauche dans l'estomac, Green l'accula le long des câbles et avec un crochet de droit à la mâchoire il le coucha. Dundee resta seulement deux secondes à terre, mais aussitôt qu'il fut relevé Green déclanchait un autre crochet de droite et cette fois l'Italien fut couché pour de bon.

GUS LAVIGNE DEFAIT PATSY DILLON

L'assaut le plus mouvementé et le plus excitant de la soirée fut celui qui aligna Gus Lavigne contre Patsy Dillon son vieux rival. Ce fut une vraie bataille de rue et elle dût amplement satisfaire les spectateurs, si l'on en juge par les applaudissements qui accompagnèrent la fin de chaque ronde et la sortie des deux boxeurs de l'arène.

Au signal de la première ronde Lavigne et Dillon y mirent toute la force dont ils sont capables et le bal alla rondement. Ce fut un échange continuel de crochets à la figure et dans l'estomac. Dans l'"in-fightin'" les coups pleuvaient dru. Lavigne eut le meilleur, mais Dillon lui avait prouvé qu'il n'était pas seul dans l'arène.

La deuxième ronde donna lieu à des passages mouvementées qui tinrent les spectateurs sur les dents. Crochets, "swings", "uppercuts", enfin tous les coups connus dans le vocabulaire pugilistique furent échangés. Le long des câbles il se produisit des échanges enlevants. Mais, chaque coup fut encaissé avec courage et la fin de l'engagement vit encore les boxeurs sur pied mais le Canadien avait encore obtenu le meilleur.

Dans la troisième ronde les rôles changèrent et cette fois ce fut au tour de Dillon de mener le bal. Il fonça sur Lavigne comme un tigre et en le forçant à prendre une verte punition et l'emporta par une bonne marge.

Mais dans la cinquième ronde ce fut encore à Lavigne de reprendre le dessus et de nouveau il ne ménagea pas le boxeur de Sherbrooke. Dillon fut acculé le long des câbles, et il en encaissa de bons. Il commençait à faiblir à vue d'oeil, tandis que Lavigne avait l'air encore en asez bonne condition. Dans la cinquième ronde Lavigne, réalisant la position difficile de son adversaire ne lui donna pas la chance de revenir à lui et il le malmena. A la sixième ronde Dillon fut encore forcé dans toutes les directions de l'arène. Après avoir été acculé le long des câbles, il fut couché et roula en dehors de l'arène. Après avoir pris avantage de six secondes il put se remettre sur pied et voir la fin de l'assaut.

PICARD TROP LOURD POUR DESCOTEAUX

La deuxième rencontre à l'affiche, qui alignait Freddie Ricard contre Dick Descoteaux, était une affaire mal équilibrée qui se termina par une victoire facile pour le premier. Descoteaux concédait au moins quize livres à son adversaire, qui, en même temps, était beaucoup plus grand que lui. Descoteaux a bien fait son possible, mais il avait affaire à un homme trop pezant, et il dût céder à la première ronde après avoir encaissé un "uppercut" de droit à la mâchoire.

D'un autre côté Ricard, a laissé une bonne impression et il sera sans doute intéressant de le voir aligné contre un pugiliste de sa classe. Le boxeur de la Nouvelle-Angleterre a l'air fort agile tout en étant doué d'un coup de poing terrible. Mais Ricard est un poids moyen et ce sont des adversaires de cette catégorie qu'il va falloir lui opposer.

CLAY DEFAIT MAXWELL

Le nègre Knockout Clay a obtenu un avantage marqué contre Young Maxwell dans un assaut de six rondes, le premier à l'affiche. Quoique battu l'anglais a fait preuve d'une endurance inouïe, et tout en concédant plusieurs livres au nègre, il lui donna du fil à retordre.

IL N'Y AURA PAS DE HOCKEY CE SOIR, A L'ARENA MONT-ROYAL

La joute St. Patrick-Canadien a été remise à plus tard parce que la glace est en mauvais état. — Les Sénateurs joueront à Montréal, samedi prochain.

Comme il fallait s'y attendre, surtout avec la température que nous avons eu depuis quelque temps, la joute St-Patrick-Canadien, cédulée pour ce soir à l'Aréna Mont-Royal, n'aura pas lieu. Elle sera disputée plus tard si les deux clubs intéressés finissaient la première série sur un pied d'égalité ou si le championnat en est affecté.

La glace, quoique n'étant pas dure, n'est pas en bien mauvais état, car toute l'eau s'est retirée, mais on voit la terre aux extrémités de la patinoire et les joueurs ne peuvent pas risquer de se briser un membre lorsqu'ils viendraient pour s'arrêter aux environs des buts. Le gérant Kennedy était à l'Aréna Mont-Royal hier après-midi et aussitôt qu'il se fut rendu compte de la situation il téléphona à Toronto, pour aviser le St-Patrick de ne pas partir pour Montréal ce soir.

Samedi prochain, pourvu que la température s'améliore un peu, les Canadiens recevront la visite des champions de la National Hockey League. Les Sénateurs joueront pour la première fois à Montréal.

George Kennedy est actuellement en pourparlers avec certains joueurs étrangers et il se propose d'aligner une équipe assez formidable pour faire plier les Sénateurs, samedi prochain. Kennedy espère avoir Broadbent sur son alignement. L'ancien joueur des Sénateurs est un des bons avants de la Ligue et il pourra rendre de gros services au Canadien.

Les Canadiens sont revenus d'Ottawa hier matin et dans la matinée ils sont tous montés au Cercle Outremont pour faire de la culture physique. Quelques-uns ont fait de la boxe avec les pugilistes qui s'entrainent à l'établissement de la rue Bloomfield et quoiqu'ils ne puissent pas pratiquer au hockey, ils pourront toujours améliorer leur condition, surtout du côté de l'endurance. S'il fait froid ce soir Les Bleu Blanc Rouge pourront pratiquer demain, venodredi ainsi que samedi matin.

LES PROCHAINES RENCONTRES

Voici la liste des principaux combats de boxe de la semaine aux Etats-Unis:

Jeudi George Chaney vs Georges Papin, Baltimore; Jack Perry vs J. Tillman, Springfield, O.

Vendredi—George Chap vs Bryan Downey, Cleveland; Young Williams vs Bob Reimer Holyoke; Young Denny vs Barney, Adair, Nouvelle-Orléans.

Samedi — Jackie Clarke vs W. Brennan, Buffalo; Kid Dupe vs Dutch Brandt, New York.

LES SERIES DE LA CLASSE "B"

Résultats complets des séries de la classe "B" de la Montréal Bowling Association, disputées hier soir :

M.A.A.A. BLEU

Perry	135	193	163	491
Orr	191	199	140	530
Cohen	140	156	128	424
Turnbull	187	149	152	488
Eaves	182	186	191	559
	835	883	774	2492

NATIONAL VIOLET

Croteau	184	180	186	550
Blais	160	177	178	515
Dufresne	171	167	177	515
Brassard	179	178	208	565
Bernard	196	227	211	634
	890	929	960	2779

National Violet gagne trois parties.

STANDARD

Shaver	146	148	129	423
Watt	124	157	160	441
Sharpe	126	159	150	435
Dann	245	158	154	557
Tabrett	215	202	157	574
	856	824	744	2430

W.Y.M.C.A.

Baird	167	167	134	468
Jamieson	134	186	167	487
Turnbull	163	170	170	503
Ulley	145	145	212	502
Rotschild	154	189	166	509
Totaux	763	857	849	2569

W.Y.M.C.A. gagne deux parties.

CANADIEN

Charles	155	159	148	462
Ramsay	110	154	129	393
Sauriol	138	157	196	491
Barrette	148	153	178	479
Leblanc	144	167	211	524
Totaux	695	792	862	2349

M.A.A.A.

Langrige	146	148	149	443
Walsh	194	168	145	507
Pearson	168	203	166	537
McGilliway	132	167	156	455
Lester	158	193	164	515
Totaux	798	879	780	2457

M.A.A.A. gagne deux parties.

CANADIEN VERT

Laframboise	159	156	128	443
Wilson	141	127	156	424
Dalpé	214	171	192	577
Laplante	173	120	182	475
Sanguinet	165	165	175	505
Totaux	852	739	833	2434

CHEV. DE COL. LAFONTAINE

Charron	135	164	171	477
Constatineau	185	146	159	490
St-Pierre	135	130	157	422
Charbonneau	166	178	215	559
Vincent	137	170	166	473
Totaux	758	788	875	2421

Chev. de Colomb Lafontaine gagne deux parties.

DEUX BONNES JOUTES DANS LA LIGUE DE LA CITE

LE SHAMROCK RENCONTRERA WESTMOUNT ET McGILL S'ALIGNERA CONTRE LES SAINTE-ANNE, DEMAIN SOIR A L'ARENA MONT-ROYAL, SI LA TEMPERATURE LE PERMET.

Après les succès d'ouverture de la ligue de la Cité, à l'Aréna Mont-Royal, les parties de demain soir, jeudi, 6 courant, sont attendues avec une vive impatience. Le programme sela le suivant :

Shamrock vs Westmount.
McGill vs Ste-Anne.

Le Shamrock devrait opposer une résistance opiniâtre au Westmount, qui a battu le Victoria, lors de la séance inaugurale, la semaine dernière. Les Tricots Verts ont été, il est vrai, défaits par le National, la semaine passée, mais il faut dire qu'aucune équipe n'aurait pu triompher du National tel qu'il était constitué alors. Le Shamrock n'avait pas suffisamment de condition ni de système jeudi dernier, mais il s'est, dit-on, grandement amélioré sous ce rapport et le Westmount pourrait bien le constater à ses dépens, demain soir, s'il ne se tenait pas sur ses gardes. Ce sera une vrai belle partie.

La finale sera toutefois le clou de la soirée. Le McGill fera face au Ste-Anne, et bien rusé serait celui qui pourrait pronostiquer le résultat de cette rencontre. Le McGill, bien qu'affaibli depuis l'hiver dernier, a la ferme ambition de remporter le championnat de la ligue et le Ste-Anne s'apercevra de sa valeur quand il sera appelé à le combattre, demain soir. Les Irlandais sont confiants tout de même de vaincre et on a parlé ces jours-ci de remaniements importants sur leur alignement. Tout fait prévoir qu'ils opposeront une formidable équipe aux forces universitaires, et on assistera certainement à une autre passionnante exhibition.

Les joutes de la Ligue de la Cité soulèvent un grand intérêt, et si la température le permet tout porte à croire qu'il y aura une affluence considérable demain soir.

LE JEU DE QUILLES A ROSEMONT

Le club de quilles Acme a remporté deux belles victoires sur le club Rosemont, le battant sur ses propres allées. Score:

ACME

Valières	150	132	134	416
Beaudry	146	129	186	461
Vien	111	126	183	420
Trudeau	136	147	125	408
Béland	154	156	193	503
				2208

ROSEMONT

Bergeron	149	161	101	411
Thibodeau	128	102	166	396
Barrotté	170	117	111	398
Racette	114	157	140	411
Guilbeault	138	140	120	398
				2014

Maj. pour le club Acme, 194.

ACME

Vallières	139	153	130	422
Beaudry	137	113	145	395
Trudeau	89	129	130	348
Robichaud	115	123	103	341
Vien	161	184	158	503
				2009

ROSEMONT

Barrotte	128	155	110	393
Guilbeault	90	106	118	314
Racette	120	128	132	380
Bergeron	135	124	136	495
Mercil	122	143	134	399
				1881

LES DEUX MEILLEURS BOXEURS POIDS MI-MOYENS AUX PRISES

Les records de Jack Britton, champion du monde et Ted Kid Lewis, aspirant au championnat qui se rencontreront à Londres prochainement. — Quel sera le vainqueur du prochain combat ?

Il ne manque pas d'intérêt, en attendant le résultat du match d'Albert Hall, de lire quelques chiffres sur les records de Ted Lewis et Jack Britton, qui se battront, en février prochain, pour le titre de champion poids mi-moyen du monde.

Ces deux hommes possèdent deux des meilleurs records de la boxe et il serait peut-être ôsé de faire des pronostics sur le résultat de leur rencontre qui ne sera pas la première. Ils se sont matchés une douzaine de fois et Britton perdit le titre aux mains de Lewis le 25 juin 1917, pour le reprendre un an plus tard.

Ted Lewis est né à Londres, le 24 octobre 1896 et au cours des derniers dix ans, il a livré plus de 127 batailles avec décision, dont 40 se sont terminées par un knockout en sa faveur. Il en a gagné 72, annulé 5, perdu 9 et fut knockouté une fois, par Stave King, en une ronde.

Jack Britton, est né à Londres, le 14 octobre 1885, et fait du "pros" depuis quinze ans. Sur 81 décisions, il compte 22 K.O., 39 gagnées, 11 nulles et 8 perdues. Il fut knockouté, en une ronde, par Duke Lynch.

Voici les résultats comparatifs:—

Britton		Lewis
0.27	K.O.	.0.31
0.45	G.	.0.57
0.25	P.	.0.12

Lewis parait avoir l'avantage, qu'il garde encore sur les rondes. Il prend 0.36 de ses K.O., à la troisième ronde alors que Britton, plus haut ne fait que 0.29 à la sixième.

Voici le nombre de batailles gagnées par un knockout, avec le numéro de la ronde décisive:

No.	Britton	Lewis
1	1	7
2	4	6
3	2	11
4	3	2
5	0	4
6	2	0
7	6	4
8	0	0
9	1	1
10	1	1
11	1	0
12	0	2
13	0	1
14	1	1
15	0	0
16	0	0
17	0	1

Sur les 39 batailles qu'il a gagnées, Britton en compte neuf à la sixième ronde, huit à la dixième et dix à la douzième. Il ne put en gagner une avant la cinquième ronde. Lewis a enrégistré 24 victoires, à la sixième, 16 à la dixième et 11 à la douzième. Il compta 5 dans la quatrième ronde.

Voici la liste des boxeurs que Lewis a knouckouté :

Une ronde—Jim Butter, Jerry Murry, Jimmy Duffy, Willy Molore, Jimmy Coffey, Albert Badoud, Jimmy Duffy.

Deux rondes — George Pawell, Jack Gunnoir, Billy Griggs, Jim Shires, George Buswell, Jimmy O'Hagan.

Troisième ronde — Jack Harbour, Young Klein, Young Sullivan, Kid Levene, Joe Madden, Walt Marshall, Joach O'Neil, Jack Harrison, Darkey, Harris, Harry Benny.

Qutrième ronde — Bill et Charlie Smith.

Cinquième ronde — Ted O'Neil, Jack Chinney, Alf. Small, Ted Smarders.

Septième ronde— Jack Marks, Gus. Venn, Harry Sterling, Harry Trendall.

Neuvième ronde — Kid Graves.

Dixième ronde — T. Quentreux.

Douzième ronde — Alf. Small et Billy Weeks.

Treizième ronde: Eddy Moha.

Quatorzième ronde: Gus Buswell.

L'ancien champion a knockouté les hommes suivants:

1 ronde: Deney O'Brien; 2 rondes: Johnny Regan, Fid Gilbert, Young Beckett et Tommy O'Keefe; 3 rondes: Kid Curley et Battling Gates; 4 rondes: Jim Holland, Joe Egan et Willy Ryan; 6 rondes: Jimmy Dosher et Vic Moran; 7 rondes: Kid Farmer, Jack McGuire, Young Saylor, Jimmy Evan, Eddy Halon et Gene Morrar; 9 rondes: Franky Gage.

Les deux hommes ne furent pas toujours victorieux, mais comme les chiffres suivants le montreront, ont presque toujours réussi à effacer les défaites qu'ils ont encaissées.

Sur huit batailles perdues par Lewis, on compte un foul et un K.O. Duke Lunck, le seul boxeur qui l'a knouckouté, perdit deux matchs contre lui en 10 et 13 rondes, la victoire de McCoy, ne fut qu'une reprise de même que celles de Glovers, O'Dowd et Hasland.

De son côté, Britton, perdit avec Farmer, en 3 rondes, après l'avoir mis hors de combat en 7 rondes.

Dans les rencontres de Lewis avec les hommes qui battirent Britton, le champion semble avoir la supériorité. Lewis gagne sur Murry, Ritchie, et Duffy, qui avaient infligé des défaites à Britton, alors que celui-ci ne réussit, qu'une seule fois, à faire bonne figure contre un des vainqueurs de Lewis. Il fit partie nulle, contre Mike O'Dowd, qui avait battu Lewis, en 12 rondes.

Les deux boxeurs eurent plusieurs fois l'occasion de rencontrer le fameux soldat Bartfield, mais là encore, ils se partagent les honneurs; ils firent chacun six matchs nuls avec les nombres de rondes suivantes:

Lewis 6, 10, 10, 10, 12; Britton 4, 6, 6, 10, 10.

Sur les trois rencontres durant les années 1915 à 1917, Lewis en gagna deux en douze rondes et une en vingt alors que Britton, deux de douze rondes et une de vingt. Ils comptent ... batailles sans décisions.

HIS MAJESTY'S Mat. Aujour. Sam.
SIR MARTIN HARVEY
Ce soir, Jeudi
"GARRICK"
Vendredi, Samedi et Samedi en matinée.
"The Burgomaster of Stilemonde"
Semaine du 10 Janvier.
MM. SHUBERT présenteront
MAYTIME
La plus grande pièce musicale jamais donnée.
Prix: Soirée et mat., samedi: 50c à $2.50. Mat. Pop., Merc. 25c à $1.50
Commandes par la malle reçues maintenant. Sièges en vente jeudi.

GAYETY
Cette Semaine
FOLLY TOWN

ORPHEUM
CETTE SEMAINE
"FOREVER AFTER"

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE
Cette semaine
"THE GREAT REDEEMER"
Une vue Métro et un chef-d'oeuvre de Maurice Tourneur.
L'histoire de la rédemption d'un bandit.
Comédie Sunshine. Nouvelles de la semaine.
VAUDEVILLE
Une revue de danse merveilleuse.
BALLET RULEFF RULLOWA
Avec Alex Ruleff et une quintette de jolie danseuses.
4—AUTRES GRANDS ACTES—4
Représentation continue: 1 à 11, après-midi 20c; soirs, 45c, (taxe comprise). Samedi, dimanche et jours de fête, prix du soir.

REX PALACE 740 S. DENIS
Mercredi, Jeudi
OWEN MOORE
dans
"THE POOR SIMPS"
ANITA STEWART
dans
"THE MORE EXCELLENT WAY"

THEATRE SAINT.DENIS
Cette semaine, TURNER & GRACE, comédiens jongleurs. WILFRID CABANA dans des nouveaux tours de force. SIMPSON & DEAN, chanteurs et danseurs. "THE MAN OFF THE ICE WAGON". Un ténor possédant de la voix et du Talent. SULLY ROGERS & SULLY, les barres parrallèles. Non Berry & Mabel Jullenne Scott, dans "LE LOUP DE MER". Une comédie de Mack Sennett. Le Travelogue Paramount. La Gazette du Théâtre Saint-Denis.

HIS MAJESTY'S Dim. 9 Janv. à 3 hrs.
LA MUSIQUE DES
GRENADIERS
J.-J. GAGNIER, DIRECTEUR, et
MONA GONDRE
(Chansons en costume)
PRIX: 50c à $2.00. Billets en vente chez Archambault et au Théâtre.

Paul Mauge
Agent de Publicité des Principaux Théâtres et Concerts de Montréal. Programmes et Ecrans. Théâtre St-Denis. Théâtre Gayety. His Majesty's. Théâtre Passe-Temps. Théâtre Mont-Royal. Théâtre Crystal Palace. Théâtre Family. Théâtre Arcade. Théâtre Electra. Théâtre Ouimetoscope.
BUREAU : VICTOR DESAUTELS. Ecrire 65 Sherbrooke-Ouest, ou téléphonez le matin avant 9 h. 30 Est 5199.

PRINCESS
Excellent VAUDEVILLE Deux fois par jour
LES SOEURS WILTON
GERTRUDE VANDERBILT
6 Autres Excellents Numéros.

Passe-Temps
LUNDI MARDI MERCREDI
LA GRANDE ETOILE RUSSE
Dans son dernier grand succès
NAZIMOVA Mme Peacock
AVIS AUX PETITS ENFANTS
Demandez à vos parents de vous emmener voir le "Petit Poucet", cette semaine au Passe-Temps à 1.30 P.M., vous serez admis gratuitement si vous êtes accompagné

Escomptes Speciaux sur les Porcelaines

Lignes discontinuées de belle porcelaine anglaise, cristal taillé, et articles sur pied, cuivre ou acajou
Escompte de 33⅓ à 50%

Nos employés sont spécialement disposés à servir nos clients français. Correspondance française est invitée

POUR une période de dix jours, à dater de demain, les porcelaines que nous ne tiendrons plus en stock seront sacrifiées à des escomptes, variant de 33⅓% à 50%.

Les objets offerts à ces conditions, sont de haute qualité, caractéristique des produits Birks.

Nous invitons la comparaison de nos prix avec marchandises d'égale qualité

Diamantaires Birks Orfèvres

Henry Birks & Sons Limited
CARRÉ PHILIPPE

230-1 P3

AFIN DE REDUIRE LE NOMBRE DES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Comme l'automobile a été le principal agent de mort accidentelle à Montréal, en 1920, on propose de n'émettre de permis de chauffeur qu'aux personnes âgées d'au moins 21 ans. — Amendements à la loi des véhicules-moteurs.

Dès l'ouverture de la session provinciale, le 11 janvier, la ligue provinciale des automobilistes qui représente neuf différentes associations et plus de 8,000 propriétaires d'automobiles doit se présenter devant le cabinet pour demander de sérieux amendements à la loi des véhicules-moteurs. On ne connait pas encore la nature exacte de ces amendements, mais nous apprenons de source officieuse que l'un des plus importants a trait à l'émission des permis pour conduire une automobile. Vu le nombre grandissant des accidents d'automobile, on jugerait à propos de demander d'insérer dans la loi actuelle une clause exigeant qu'une personne ait atteint l'âge de 21 ans avant de pouvoir obtenir un permis.

Les dernières statistiques de la Cour du cononer auraient contribué pour une large part à inspirer l'idée de cet amendement. Pour la première fois dans l'hoistoire de la morgue, en effet, les statistiques pour l'année 1920 révèlent que l'automobile a pris la place des tramways et des trains de chemin de fer comme l'agent le plus actif de la mort. Jusqu'ici ce sont les chemins de fer qui avaient tenu la première place sous ce rapport, suivis de près par les automobiles, mais les automobiles ont trouvé le moyen peu à peu de s'assurer la tête de la liste. Les autorités de la morgue sont d'opinion qu'à mesure que les années avancent et que les automobiles remplacent chevaux et voitures, les morts violentes par accident sont destinées à augmenter, à moins que l'on pose des restrictions plus sévères dans l'octroi des permis.

Les autorités font observer sous ce rapport que de nombreux cas de ces accidents sont attribués aux voleurs d'automobiles qui n'ont aucun respect pour la vie des autres et qui sont une quantité connue, que la police se doit de mettre sous verroux. Des cas où des automobiles volées ont figuré ont été le fait de plusieurs accidents qui se sont terminés par le transport de la victime à la morgue et où le coupable n'a jamais été appréhendé.

Sur le grand total de 1504 accidents qui ont eu leur dénouement à la morgue durant l'année, l'automobile s'en est approprié 51. 21 des victimes furent des hommes, sept des femmes, sept des garçons et huit des filles.

LA "MONTREAL MOTORISTS LEAGUE"

Tel sera dorénavant le nom de l'association jusqu'ici connue comme la "Montreal Automobile Association". On en est venu à cette décision, lundi soir, à une assemblée de l'association au Windsor. L'objet du changement est d'empêcher l'association d'être confondue avec une autre qui a aussi son siège à Montréal. On a immédiatement présenté la requête pour des lettres-patentes supplémentaires. Le conseil d'administration compte de recruter 5,000 membres durant l'année qui commence. Une campagne de recrutement est déjà entreprise pour la future exposition d'automobile à Montréal.

Le président, M. J. D. Chesney, présidait. Vu l'absence de M. T. C. Kirby en Ontario, M. J. K. Blyth se chargera temporairement des fonctions exécutives de la Ligue.

UN EMPRUNT DE $250,000,000 POUR CONSTRUIRE DES LOGEENTS

C'est ce que comporte un projet qui sera soumis au premier ministre et au ministre du Travail à Ottawa. — Des maisons et de l'ouvrage aux ouvriers. — Les statistiques sur le coût de la vie au Canada.

Deux sujets importants ont été discutés à une réunion, tenue hier, au Builders' Exchange, par le bureau national conjoint de l'industrie, section du Building and Allied Trades. Ce sont les statistiques relatives au coût de la vie au Canada et un projet de logements qui fourniraient une solution adéquate au problème du logement et donneraient de l'emploi à plusieurs ouvriers.

Les représentants des industries de la construction qui étaient présents étaient MM. F.-W. Dakin, Sherbrooke ; K.-D. Church, Montréal ; R. Fuller, Toronto ; J.-P. Anglin, Montréal; John Grieve, Montréal.

Les représentants des locaux faisant partie du conseil international des métiers en construction étaient MM. Thos. Izzard, briquetiers ; Jos.-P. Hunter, peintres ; E. Ingles, électriciens ; J.-H. Kennedy, ouvriers en métal ; Art. Martel, charpentiers ; John-W. Bruce, plombiers et poseurs d'appareils de chauffage. E.-M. G. Quirk, du département du Travail d'Ottawa, présidait, et à la demande de ce département, M. David-K. Trotter fut choisi comme secrétaire.

En exposant les statistiques du coût de la vie au Canada, M. Art. Martel les compara avec celles qui venaient d'être émises par le département du Travail aux Etats-Unis. Il déclara que ces dernières étaient beaucoup plus compréhensibles que celles qui étaient émises par le gouvernement canadien à la disposition du public par l'entremise de la "Gazette du Travail". Quelques délégués ouvriers ont demandé que les statistiques émises par le gouvernement canadien soient au moins aussi complètes que les statistiques américaines. Ils ont fait remarquer que les statistiques américaines sont si complètes qu'elles fixent même le prix des broches à cheveux et donnent la durée probable d'un "kimono". M. E. Ingles favorise l'établissement d'une cédule donnant les quantités plutôt que les prix, vu que ces derniers varient de temps à autre dans plusieurs districts.

M. K.-D. Church considère que les statistiques données par le ministère du Travail étaient assez complètes pour toutes fins raisonnables et permettent à toute personne intéressée de noter le pourcentage de l'augmentation dans le coût de la vie qui s'est produite au cours des dernières années. Les salaires dans les métiers de la construction, dit-il, ont raisonnablement répondu à cette augmentation. Finalement on a convenu de maintenir le comité sur les statistiques du coût de la vie. Ce comité se compose de MM. Quirk, Church et Martel. On demande également au National Board d'envoyer toutes les informations possibles.

M. J.-P. Anglin a soumis un projet pour procurer des logements et du travail aux ouvriers du Canada. Ce projet a été adopté et on a décidé de l'adresser au premier ministre ainsi qu'au ministre du Travail. En voici les principaux points :

Que le parlement fédéral contracte un emprunt de $250,000,000 qui sera connu comme "Emprunt des logements". Les revenus seront entièrement consacrés à la construction de logements. Des dispositions seront prises pour que quiconque achète des obligations de cet emprunt les rembourse comme partie du paiement de la maison.

Qu'il soit établi un bureau fédéral du logement nommé par le gouvernement. Un tel bureau devra comprendre des représentants des ouvriers.

Le bureau fédéral du logement devra avoir le pouvoir d'exercer toute autorité sur les agents du gouvernement fédéral dans tout prêt à des compagnies de construction. Il aura aussi le pouvoir de faire des enquêtes et des recommandations relativement à la diffusion de cet argent.

Pour que l'opération de cet emprunt soit heureuse et son application satisfaisante, le bureau fédéral du logement devra prendre des arrangements avec les compagnies de prêts existantes dans les différents centres du Canada pour la réception des demandes et le placement d'hypothèques ainsi que leur remboursement.

Tous les prêts devront être pour une période de trente ans au moins, et ne devront pas excéder 85 pour cent de la valeur de la maison et du terrain, et devront être remboursables mensuellement, intérêt et capital. (Le taux d'intérêt exigible devra être le plus bas possible, presqu'identique à l'intérêt sur les obligations nationales).

Si nécessaire, une loi sera passée pour empêcher toute spéculation ou toute autre mesure d'exploitation sur le terrains, maisons ou matériaux.

En plus de ces points principaux, deux autres points sont ajoutés qu'il ne faut pas perdre de vue à l'heure actuelle, et ce sont : d'abord, de procurer des logements ; ensuite, de donner du tarvail aux ouvriers.

Des règlements pourront être faits permettant à un ouvrier de construire lui-même, s'il le désire, et aussi on devra s'efforcer d'induire les propriétaires à construire sur leurs propres terrains. De plus, la valeur totale d'une maison individuelle ne devra pas excéder $10,000. La construction des maisons dites Duplex ainsi que les maisons à trois étages tombe aussi sous le coup de cette loi.

"LITTLE GEORGE" EST CONDUIT A CHICOUTIMI

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 4. — "Little George," accompagné d'un détective provincial, est parti hier soir pour Chicoutimi où, traduit ce matin devant le magistrat Bergeron, il plaida non coupable.

Me Lucien Cannon, C.R., représentait la Couronne, bien que Me A. Taschereau, C.R., défenseur de l'accusé, ne comparaisse pas pour son client avant le procès qui aura lieu à la fin du présent mois, à Chicoutimi.

Le procès de "Big Mike" aura lieu à peu près vers le même temps.

IL SOUFFRAIT NUIT ET JOUR

LES SOUFFRANCES DE LA DYSPEPSIE GUERIES PAR "FRUIT-A-TIVES".

Petit Bras d'Or, C. B.

"Je souffrais terriblement de dyspepsie et de constipation depuis nombre d'années. Après mes repas je ressentais des douleurs, j'avais des gaz, des maux de tête constants et je ne dormais pas bien la nuit. Finalement, un ami me conseilla de prendre "Fruit-a-tives." Après une semaine, la constipation était disparue, je n'éprouvais plus de douleurs, de maux de tête et ces pénibles sensations qui accompagnent la dyspepsie. Je continuai de prendre ce magnifique remède végétal et aujourd'hui je me porte bien, je suis fort et vigoureux."

Robert Newton.

50c la boite, 6 pour $2.50; boite d'essai, 25c. En vente partout ou expédiée franco par la Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

230—1y

COSES USUELLES

Dévêtement

(Pour le "Canada".)

Il n'y a pas de petites questions. On s'est assez peu préoccupé jusqu'ici de la façon dont nos vêtements nous défendent contre les refroidissements, encore moins de leur influence sur les fonctions de la peau. Il semble qu'il règne à cet égard plus d'un préjugé. Ainsi, on pense communément que c'est avant tout la substance même d'un tissu qui joue un rôle prépondérant. La matière avec laquelle on fabrique un tissu n'a, au contraire, qu'une importance secondaire en ce qui concerne au moins le refroidissement du corps ; c'est le mode da fabrication, l'apprêt, le genre de tissage qui exercent leur action. Un vêtement épais et lourd nous protègera moins contre le froid qu'un vêtement léger, mais à mailles larges. En fait, un vêtement, quel qu'il soit, quelle que soit la nature de son tissu, laisserait le corps se refroidir très vite, si ce vêtement ne renfermait entre ses mailles une certaine épaisseur d'air. Un vêtement ample, qui n'emprisonne pas l'air, laisse le corps perdre sa chaleur à peu près comme s'il n'existait pas. Notre vrai vêtement, il est bon que l'on ne s'y trompe pas, c'est tout bonnement un vêtement d'air.

Un tissu quelconque n'a qu'une fonction : fixer autour du corps une enveloppe d'air. Toute la valeur d'un vêtement réside dans cette propriété indispensable. Il doit maintenir sans cesse une couche d'air chaud autour de la peau. Notre corps est un foyer de chaleur. Comme dans un appartement chauffé par un calorifère, il faut pour maintenir la température au degré convenable, fermer les ouvertures et empêcher l'air de se renouveler trop vite. Ainsi du vêtement.

De nombreuses expériences ont montré que, en interposant de l'air entre une paroi chaude et un tissu, le refroidissement au bout d'un certain temps était d'environ 30 à 35 p.c., moindre que lorsqu'il n'y avait pas d'air interposé. Au reste, la pratique a mis depuis longtemps en évidence l'action de l'air. Une robe de chambre n'est chaude que si la ouate ne s'y trouve pas tassée par l'usage, et la ouate c'est un magasin d'air ; un gilet de flanelle neuf est plus chaud que lorsqu'il a servi. Aussi bien, quand on observe le refroidissement d'un cylindre plein d'eau chaude, enveloppé de ouate, on trouve que, si l'on comprime la ouate au lieu de l'étaler, le refroidissement a lieu moitié plus vite.

Les vêtements que l'on pourrait appeler extérieurs, par rapport aux vêtements intérieurs qui touchent directement la peau, contribuent sans doute, dans une large mesure, par l'air interposé dans leurs mailles, à nous mettre à l'abri des déperditions de calorique mais ils n'ont pas un rôle à remplir aussi efficace que les vêtements de dessous, que les tissus en contact immédiat avec le corps. Ceux-ci méritent toute notre attention. Le premier vêtement doit immobiliser une couche d'air suffisante; il ne doit pas flotter, il ne doit pas s'appliquer complètement sur la peau; il faut faire certaine place au vêtement d'air. Non seulement cette couche d'air empêche la déperdition rapide du calorique, mais elle entoure le corps d'une température uniforme, d'une enveloppe chaude, puisque l'air s'échauffe non seulement par contact, mais encore par la perspiration de la vapeur aqueuse et des gaz qui sortent des pores de la peau. Le premier vêtement nous enfermera dans une atmosphère qui restera d'autant plus chaude que l'on multipliera par dessus les couches d'air superposées. Donc, en pratique, il convient de multiplier les vêtements légers de dessous à mailles convenables, bien plutôt que de donner la préférence aux pardessus lourds et épais. Personne n'a été sans remarquer qu'un double vêtement léger, un double gilet, une double chemise même, tiennent extrêmement chaud. C'est, qu'encore une fois, ce n'est pas le tissu qui empêche le refroidissement, c'est la couche d'air interposée.

A ce propos, au sujet de la nature des tissus, veut-on connaître le coefficient de perte de chaleur d'un cylindre métallique chauffé enveloppé de tissu de lin, de coton, de flanelle, etc. La perte est de 9o 80 pour le lin, de 9o 55 pour le coton et de 9o 33 pour la flanelle. Ces chiffres diffèrent peu et montrent bien le peu d'influence de la nature du tissu sur la déperdition de calorique.

Scientia.

PRIX

Bien qu'il y ait une marque évidente de réajustement dans les prix de toutes les lignes du marché du jour, le fait le plus frappant est la tendance vers le réajustement dans la qualité.

Les acheteurs judicieux ne regardent pas tant les prix actuels demandés que la qualité actuelle qu'ils peuvent en obtenir. Les réductions qu'offrent les Magasins Fashion-Craft permettent de juger de la valeur actuelle des marchandises.

COMPLETS ET PALETOTS Régulier $50 et $55 pour	$35
COMPLETS ET PALETOTS Régulier $60 et $65 pour	$45
COMPLETS ET PALETOTS Régulier $70 et $75 pour	$55
COMPLETS ET PALETOTS Régulier $85 et $95 pour	$65
COMPLETS ET PALETOTS Régulier, $100, $110 et $115, pour	$75

Aucuns frais supplémentaires pour changements. Paletôts Burberry compris.

Offres spéciales dans toutes les marchandises étalées dans nos salles d'exposition.

Toutes nos lignes spéciales de Chapeaux, mercerie et autres articles pour hommes offerts à un escompte de

20%

MAGASINS DE VETEMENTS.

FASHION-CRAFT

MAX BEAUVAIS LIMITEE
229 rue St. Jacques, Montréal
"Dans le district financier"
MAGASIN DE LA HAUTE VILLE, 463 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

230—1y P3

L'APRES-GUERRE

Le "nouveau riche" au Japon

La guerre a fait éclore, au Japon comme ailleurs, le nouveau riche. Et là-bas, comme ici, ce sont les mêmes vanités, les mêmes dépenses excessives et bêtes. L'ancien vivait en apparence d'une vie modeste, mais tout autour de lui était exquis. La chambre où il recevait ne différait guère de celle de tel petit employé, mais si vous faisiez glisser les panneaux de papier vous découvriez de tous côtés des paysages délicieux ; l'emplacement où devait être bâtie la modeste maison avait été choisi entre mille. Pas de meubles dans la chambre, il n'y en a jamais là-bas ; pas de tableaux aux murs, mais si vous mettiez la conversation sur l'art, un domestique discret ne tardait pas à apporter de longues boîtes de bois de camphrier et, pieusement, le maître de la maison en tirait quelque inestimable rouleau de papier et de soie, peint dans des temps déjà lointains par quelque grand artiste chinois ou japonais. Le seul luxe apparent se voyait dans les immenses jardins, minutieusement entretenus, plantés d'arbres nains ou gigantesques, décorés de temples, exactes reproductions de temples célèbres, soumis enfin à cet art des jardins japonais qui obéit à des lois strictes, multiples, et dont la symbolique correspondant à des traditions, des façons de penser familières aux gens du pays, nous échappe à nous autres étrangers.

La prospérité du nouveau riche commença du jour où les usines de France, d'Angleterre, d'Italie donnant tout leur effort à pourvoir les armées, durent négliger la fabrication des objets nécessaires à la vie courante. Le Japon vit l'occasion et ne la laissa pas échapper. Mauvais ou bons, ses produits étaient certains de trouver preneur. Alors, on fabriqua à toute vitesse de la camelote. Il y eut d'autres sources de profits : des Russes échappés de Russie, arrivèrent chargés de bijoux et de diamants qui, eux, ne perdaient pas sur le change ; d'autre part, nombre d'Américains enrichis, eux aussi, par la guerre, envoyèrent leur famille, selon une coutume assez fréquente mais qui prit encore de l'extension, passer les mois d'été au Japon. Largement fournis d'argent, grands amateurs, ce qui ne veut pas dire grands connaisseurs, de bibelots, d'estampes ; ils firent pleuvoir leur or sur les innombrables marchands de "curios" qui possèdent un talent inimitable à fabriquer le vieux-neuf. Les hôtels regorgèrent. Le coût de l'existence tripla pour le moins.

Aujourd'hui que les usines européennes reprennent leur production normale, la marchandise japonaise trop hâtivement produite est dédaignée. Les petits trésors des Russes sont épuisés. Seules, demeurent les habitudes de dépenses excessives. Résultat : les banqueroutes se multiplient ainsi que les suicides...

La prévoyance n'est pas une des vertus du Japonais. Volontiers somptueux, il donnera à ses amis des dîners, des soirées en musique où les "geishas" danseront et chanteront, tandis qu'on boira tiède en de petites tasses, le "saké", cette manière de vin blanc tiré du riz, qui pèse treize ou quatorze degrés et donne de fameux maux de tête lorsqu'on en abuse. En outre, dès qu'il possède une petite aisance, le Japonais, dans les villes du moins, s'empresse d'adjoindre à son ménage légitime un ou deux foyers extra-conjugaux. A ce train on ne fait guère d'économies et l'on a chance d'écorner ou de détruire son capital. Le jeu, principalement à la Bourse, cause aussi de multiples ruines. De toutes petites valeurs font du jour au lendemain des bonis extraordinaires et que rien, si ce n'est la spéculation, ne justifie.

En résumé, le Japon n'a pas été épargné plus que les pays d'Europe par les maux créés par la grande guerre. D'après certains, la vraie cause de l'affaiblissement dont souffre le pays serait aussi en grande partie psychologique ; il proviendrait de ce qu'au rebours de l'opinion commune, le Japonais manque de calme sous une apparence stoïque, et que sans transition, il voit les choses tout en noir, après les avoir vues tout en rose...

ELLE AVAIT OUBLIE CE MEURTRE

(Dépêche de la Presse Associée)

Kansas City, Mo., 4 — Une femme qui a donné le nom de Lilian McGill, âgée de 29 ans, s'est rendue aux bureaux de la police aujourd'hui et a avoué avoir tué un homme dans la nuit de dimanche. Ce ne fut que ce matin qu'elle se rappela avoir commis le meurtre en balayant dans la chambre où elle trouva le cadavre de sa victime sous le lit.

Les agents ont visité la chambre d'un petit hôtel où a eu lieu le meurtre et ont trouvé le cadavre d'un jeune homme d'environ 25 ans, sous le lit.

Dans une déclaration écrite faite à la police, la femme aurait avoué avoir tué l'individu. Elle aurait déclaré ne le connaître que sous le nom de Frank et qu'il était employé dans une brasserie. Ils se seraient pris de querelle, elle l'aurait frappée et elle aurait pris un revolver d'un tiroir et tiré trois coups à la tête du jeune homme.

Elle dit avoir perdu conscience de son acte pendant les deux jours qui suivirent, jusqu'à aujourd'hui.

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la deuxième page)

ECTOR DECARIE EN VA EN EUROPE

Hector Décarie, champion des hommes forts fera prochainement, dans mois ou six semaines, un voyage Europe. Le samson canadien veut ce que valent les hercules du ux monde, et comme Louis Cyr, cien champion, il ira là-bas, montrer ce qu'il peut faire avec les poids haltères; il tâchera de rencontrer lques-unes des célébrités de l'athlétisme afin d'ajouter quelques fleurons à sa couronne de champion. Décarie fera le voyage en compagnie de Asselin, son gérant. Asselin est homme qui s'y entend en fait de rs de force et il a confiance que le age de Décarie en Europe sera un nd succès.

En attendant, Décarie fera une rnée dans la province de Québec s la direction de M. Asselin. Décarie et Asselin se rendront jusqu'à coutimi et, si Victor Delamarre disposé à montrer un peu sa force le public verra des beaux tours, Delamarre sera invité à répéter tours de Décarie.

A chaque endroit où Décarie donne exhibitions, les hommes forts de droit sont invités à soulever les ds du champion et une récompense est offerte à ceux qui peuvent les tre au bout des bras. Lors de la rnée aux Etats-Unis qui vient de terminer, un colosse grec monta la scène à Boston. Un montant de t dollars était offert à tout homme qui pourrait rendre aux épaules deux poids que Décarie soulevait bout des bras. Le géant grec fit effort, mais ne rendit les poids aux genoux, il fit un nouvel effort. Cette fois, il rendit les deux haltères à l'estomac, mais il les laissa retomber sur le plancher. Il était incapable de les monter aux épaules. Dans sa tournée, Décarie a visité toute Nouvelle-Angleterre, New York et Chicago.

Aussitôt la tournée de la province de Québec terminée, Décarie et Asselin repartiront pour l'Europe. Asselin a organisé lui-même la tournée dans Québec et il paie un fort salaire au champion. Lors du voyage en Europe, Asselin fera lui-même des tours de force. Il rencontrera qui que ce soit dans des portages sur le dos. Il s'essaiera à porter un poids donné sur une longue distance. Décarie fera des tours avec les poids et haltères et sur les reins.

LIGUE DE PULPE ET DE PAPIER

La saison de la Ligue de Papier et de Pulpe s'est ouverte lundi soir, au patinoire Victoria, rue Drummond devant une assistance considérable. Dans la première partie, le McFarlane a battu le Riordon par 2 à 1; dans la deuxième partie, le Howard Smith Co. a triomphé de l'Abitibi Co. par 4 à 0, tandis que le C. F. Dawson a battu le Canadian Export Paper par 2 à 1 dans la finale. Voici les alignements des équipes:

Riordon		McFarlane
Culloch	Buts	Walsh
ris	Défense	Cochrane
ffty	Défense	Parmlee
	Centre	McLeod
ner	Avants	Riddell
milton	Avants	Barron

Substituts — McFarlane: Brady, Jones Mayhew, Harg; Riordon: Darragh, Duffin, Patterson, Hughes.

Howard Smith		Abitibi
Dermott	Buts	Dunwoody
bley	Défense	Young
y	Défense	Sheppard
l	Centre	E. French
r	Avants	Cronin
n	Avants	Popham

Substituts:—Howard Smith: J. Lake, C. Pegman; Abitibi: Gauthier, Kennedy, Laurie.

Can. Exp. Paper		C. F. Dawson
ling	Buts	Charpentier
	Défense	Hoerner
rk	Défense	F. Fortune
rphy	Centre	Hodges
eelan	Avants	Liddy
lins	Avants	Churchill

Substituts — Canadian Export Paper: Deneau, Gillespie, Brady; C. F. Dawson: Grant, B. Fortune, Buratti.

SUR LA CHAISE ELECTRIQUE

(Dépêche de la Presse Associée)

Camden, 4 — Frank J. James, trouvé coupable d'avoir tué David S. Paul, gérant de la Banque de Camden, a appris aujourd'hui qu'il expierait son crime sur la chaise électrique le 14 février.

LE RICHMOND A LA POINTE-CLAIRE

Le Richmond ouvrira sa saison de raquette le 9 janvier courant par sa première sortie en dehors de la ville.

Le Richmond passera la journée dans la ville de Pointe-Claire. Départ du Grand Tronc, gare Bonaventure par char spécial attaché au train de 8.15 a.m.

Tous les membres costumés ainsi que ceux du corps de clairons doivent se faire un devoir de répondre au premier appel du clairon. Le départ se fera des salles à 7.30 précises.

Il y aura journée sportive.

Pour plus de détails s'adresser au secrétaire ou au président de la section de la raquette.

L'ASSOCIATION DES ORGANISTES

La deuxième assemblée générale de la section montréalaise du Collège Canadien des Organistes, — section qui vient d'être formée, — a eu lieu, lundi soir, au café Edinburg.

Trente-quatre organistes, de langue française et anglaise, étaient présents. M. A. H. Egg présidait.

Le docteur Fred Pelletier et le docteur Percival-J. Illsley ont présenté des études sur divers sujets musicaux.

Le docteur Pelletier a fait un résumé succinct et érudit de la réforme ordonnée par le pape Pie X dans la musique ecclésiastique, tandis que le docteur Illsley a raconté quelques anecdotes d'organistes de cathédrales en Angleterre.

L'exécutif a soumis un programme pour l'avenir. Ce programme comprend une causerie de M. J. C. Casavant, une conférence sur une certaine phase d'architecture de Ramsay Traquair; un débat sur un sujet qui sera annoncé plus tard ; un récital d'orgue et un banquet pour terminer la saison.

Divers membres ont exprimé leur opinion sur l'objet et les activités du collège, entre autres MM. Arthur Letondal, F. H. Lauer, J. J. Marchand, R. B. Musgrove, J. M. Walkley, O. F. Devaux, Auguste Descarries, Henry Graves et George-M. Brewer, secrétaire de la section montréalaise.

La prochaine réunion aura lieu ludni soir, le 7 février.

UNION NATIONALE FRANCAISE

Cours et Conférences

L'ouverture officielle des cours organisés par l'Union Nationale Française aura lieu sous la présidence de M. Marcel de Verneuil, consul chargé de la gérance du Consulat Général de France, vendredi, 7 courant, à sept heures 45 du soir, dans les locaux de la société, 347 Avenue Viger.

Le cours portera sur l'histoire de France et sera doné par M. Yves Le Rouzès, le distingué professeur que tout le monde connait.

L'entrée est gratuite et libre pour tous, grands et petits, la seule condition imposée est que les grands soient en règle avec la loi militaire française et que les petits soient âgés d'au moins dix ans.

DOUGHTY JUGE CETTE SEMAINE

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 4 — John Doughty subira probablement son procès à la cour criminelle de comté ici cette semaine et par conséquent ne sera pas admis à caution.

Le grand jury entendra les témoins demain, sur l'accusation de vol et entendra ensuite l'accusation de conspiration d'enlèvement.

Si le grand jury prononce la mise en accusation, le procès de Doughty commencera immédiatement.

Le procureur de la Couronne, le lieut.-col. R. H. Greer, désire que le procès ait lieu à la cour criminelle de comté qui siège actuellement. Les sub-poenas ont été envoyés aux témoins ce soir.

Le Canada

MONTREAL, Mercredi, 5 Janvier 1920.

L'alliance Macdonald-Cartier

Monsieur A. D. DeCelles qui fut l'un des plus brillants champions de l'alliance Macdonald-Cartier alors qu'il dirigeait "La Minerve" avec Monsieur Arthur Dansereau écrivait récemment un article dans "La Presse" où il constatait que l'entente entre les deux groupes d'Ontario et de Québec, personnifiés par ces deux chefs, avait été anéantie par l'action des éléments étroits et sectaires d'Ontario dont Sir Robert Borden n'avait pas vu ou n'avait pas voulu maîtriser les passions anti-québecquoises et ce vétéran de la politique conservatrice terminait son étude sur la situation actuelle en conseillant à la province de Québec de ne pas trop se hâter de répondre aux avances intéressées qui lui sont faites aujourd'hui, de se recueillir dans son isolement en attendant que sonne l'heure où elle pourra, en toute indépendance, renouer des liens avec les autres provinces où ses droits à l'égalité de traitement seront respectés et où sa dignité sera pleinement sauvegardée.

C'est là parler en sage. M. DeCelles se rend compte que les conservateurs canadiens-français ne peuvent pas, du jour au lendemain, donner la main à leurs alliés d'hier qui les ont froidement, délibérément abandonnés pour poursuivre une campagne de dénigrement contre leur race.

La province de Québec n'a jamais demandé de privilèges à ses alliés. Elle n'a voulu que jouir de la loi commune. C'est ce que le gouvernement Borden-Meighen lui a refusé.

Notre province est entrée dans la Confédération sachant qu'elle y serait une minorité et qu'elle aurait toujours à subir cet état d'infériorité avec tous les ennuis et tous les empêchements que cette situation comporte, mais elle avait le droit de s'attendre, tout au moins, à l'égalité devant la loi et à ce qu'aucune loi d'exception ne fût jamais dirigée contre elle.

Le gouvernement Borden-Meighen a fait la loi des élections de 1917 pour étouffer la voix de la province de Québec. Il a saboté la franchise électorale; il a pipé les dés sans aucun déguisement ; il a déposé dans les urnes des milliers de bulletins de vote d'étrangers qui n'avaient jamais mis les pieds au pays, au gré de ses intérêts et, afin d'arrêter le courant qui se dessinait contre lui dans les provinces anglaises, il a déchaîné contre notre province la campagne la plus odieuse. Pour étayer son accusation de déloyauté contre nous, il envoya d'Ottawa des agents provocateurs et c'est l'argent que fournit l'un d'eux à trois ou quatre jeunes écervelés qui permit à ces derniers de se procurer de la dynamite pour faire sauter la maison de Lord Atholstan.

Et ce sont ces braves gens, ces bons amis, ces doux agneaux qui se penchent avec des yeux langoureux et la bouche en coeur vers notre province pour que nous les maintenions au pouvoir. Ils y sont montés en nous piétinant. Ils nous demandent aujourd'hui de les y maintenir en leur faisant un rempart de nos poitrines contre les coups qui leur viennent des autres provinces. Leur naïveté n'a d'égale que leur inconscience.

La province de Québec est unanime à repousser tout contact avec les organisateurs et les bénéficiaires de la campagne électorale de 1917 où nos institutions représentatives furent chambardées et notre race couverte d'injures.

M. Meighen a cru qu'en changeant de nom et de chanson les électeurs de notre province ne le reconnaîtraient plus.

Il espère nous attendrir en nous parlant protection et libre-échange.

Comme M. Meighen est âgé de plus de quatre ans et qu'il a au moins l'âge de raison, il nous fait penser à cet enfant âgé de quatre ans de l'un de nos amis qui, pris en flagrant délit de désobéissance par son père et menacé d'une sérieuse remontrance, pensa à créer une diversion en s'écriant : Veux-tu, papa, on va parler du jour de l'an !

La province de Québec entend d'abord régler ses comptes avec lui, ses comptes en souffrance depuis 1917. Elle causera d'économie politique ensuite.

Sir John A. Macdonald eut l'occasion de dire aux fanatiques de sa province, peu d'années avant de clore sa carrière, qu'il n'y avait au Canada ni vainqueurs ni vaincus, qu'il ne connaissait que des Canadiens ayant des droits égaux.

Il n'y a pas de partis, dans la province de Québec, qui veuillent s'allier à ceux-là qui ont méconnu cette leçon.

Traiter légèrement cette offense serait inviter la récidive. Pour réclamer le respect, il faut d'abord se respecter soi-même.

Pas d'alliance avec nos insulteurs.

La charte de Montréal

Le projet de la nouvelle charte pour la cité de Montréal est maintenant rendu devant le cabinet provincial pour être discuté lors de la prochaine session de la législature.

Cette formalité, requise par la loi constituant la commission de la charte, rappelle bien des péripéties par lesquelles a passé Montréal depuis 1910.

L'ancienne administration n'avait pas donné satisfaction aux électeurs, et de tous les côtés venaient des demandes à la législature pour trouver un remède à la situation difficile dans laquelle nous nous trouvions.

C'est alors que le gouvernement provincial nomma la commission administrative qui, on en conviendra, n'a pas peu contribué à relever le prestige de la métropole.

Nous avions eu, anciennement, le système des commissions échevinales auquel on s'opposa sous plusieurs prétextes. On adopta ensuite le système double, bureau de contrôle et conseil municipal, qui ne donna également pas satisfaction, quoique plusieurs commissaires aient fait des prodiges pour rétablir l'équilibre dans l'administration de Montréal.

Devant ces faits et surtout devant les demandes nombreuses des électeurs de Montréal, qui voulaient un corps composé d'hommes d'affaires sages et prudents pouvant relever le crédit financier de la métropole, le gouvernement eut recours à la commission administrative.

Depuis trois ans qu'elle est en fonctions, on admettra que la commission administrative a amélioré considérablement la situation financière de la ville et qu'elle a épuré l'administration d'une façon sensible. Elle a droit aux éloges et à la reconnaissance des contribuables: mais ce ne pouvait être qu'un système temporaire.

On demanda ensuite une administration élective, mais cela ne pouvait se faire suivant le vieux système: on nomma la commission de la charte, représentant tous les corps importants de Montréal, chargée d'élaborer une charte nouvelle qui répondrait à toutes les expectatives.

C'est le travail de cette commission qui sera sous peu devant nos législateurs.

La commission de la charte a certainement accompli un travail des plus méritoires, énorme, si on jette un coup d'oeil sur les difficultés qu'il fallait surmonter, surtout sur celle de donner satisfaction à ceux qui sont les premiers affectés du changement, les électeurs.

Le projet élaboré par la commission est le résultat d'une longue série de conférences laborieuses auxquelles les membres se faisaient un devoir d'assister et qui étaient empreintes du plus bel esprit civique.

Il appartient maintenant à nos législature de dire si ce projet de charte répondra aux exigences de la métropole. Il leur appartient de reconnaître ou de désapprouver le travail de ceux qui n'ont pas compté leur temps pour élaborer une charte nouvelle.

Le projet est volumineux ; il demande une étude sage et impartiale. Les intérêts de la métropole doivent guider nos législateurs dans cette étude qui constituera la plus importante question de la prochaine session provinciale.

Puisse-t-il en résulter pour la métropole le régime définitif qu'elle demande et qu'elle attend depuis plus de dix années !

Le papier à journal

On note que le total des importations de papier à journal aux Etats-Unis a été, pour le mois de septembre, de 73,513 tonnes. Sur ce total, 2,213 tonnes venaient de la Suède, 780 tonnes de la Norvège et 71,222 tonnes du Canada.

On estime à un million de tonnes la fabrication de 1920 au Canada. Elle a été de 969,724 tonnes en 1918 et de 863,689 en 1917.

Ces chiffres ne comprennent pas la production de la pâte à papier qui a progressé comme suit depuis cinq ans:

1914	934,700 tonnes
1915,	1,074,805 tonnes
1916,	1,206,084 tonnes
1917,	1,464,308 tonnes
1918	1,557,193 tonnes

L'industrie canadienne du papier et de la pâte à papier arrive donc à un total sensiblement plus élevé que les totaux réunis de la même industrie en Suède, Norvège et Finlande.

Il y a raison de croire cependant que la hausse graduelle du prix du papier forcera nos voisins et nos propres journaux à diminuer le nombre de leurs pages et ainsi à restreindre leur consommation.

Le journal américain, tôt ou tard, devra imiter la presse européenne plus discrète et plus condensée.

Où est l'isolement ?

M. Meighen ne peut espérer le plus léger support de notre province qui refuse de s'associer à ce calomniateur et à cet intolérant.

Ce n'est pas Québec qui s'isole ; c'est nous qui sommes avec tout le reste du pays contre un gouvernement isolé.

Pour tous

Les ouvriers approuvent la politique tarifaire des libéraux qui s'occupent en même temps d'abaisser le coût de la vie et de soulager les conditions du travail.

C'est une politique sage et modérée, et non pas une politique doctrinaire, qui recevra la sanction du peuple aux prochaines élections.

Moins de lumière .....

On recommence, comme pendant la guerre, à faire de l'économie de lumière et de pouvoir; pendant de longues années encore il faudra porter le fardeau qu'elle nous a légué.

Et c'est un véritable symbole qu'il "faut éteindre" pour acquitter cette dette.

Soyons sombres !

Les descendants des puritains aux Etats-Unis, après avoir obtenu une prohibition générale qui semble une légende et qui donne lieu aux pires abus, veulent maintenant s'occuper du dimanche et en bannir les plus légers amusements.

Quelle bizarre conception de la vie se font ces gens qui traitent la joie et la gaieté comme des vices honteux et à bannir !

Ce qui importe

Il n'a pas suffi pour les alliés de gagner la guerre, il faut aussi qu'ils sachent tirer de la paix les grands avantages auxquels ils ont droit.

Tout en fournissant à l'Allemagne les moyens de rétablir son équilibre économique et de payer les réparations et les dommages qu'elle a causés, dans la mesure ou cela est possible, il ne faut pas qu'ils se laissent duper par un excès de confiance et de bon vouloir.

LISEZ LA REVUE MODERNE NUMERO DE NOEL

PRIERE AUX ROIS MAGES

Intercédez pour nous, Mages, saints astronomes
Dont les regards ont su discerner la splendeur
De l'Etoile invisible aux yeux des autres hommes!

Etant, quoique savants, doux et simples de coeur,
Vous n'avez pas cherché dans le science humaine
Des raisons de nier l'astre révélateur;

Car, soumis au prodige, et tenant pour certaine
La route dont le clair message vous instruit,
Sans tarder, franchissant et les monts, et les plaines,

Et les sables sans ombre, et les déserts sans puits,
Pour trouver le Berceau qu'une humble étoile cèle,
Vous avez cheminé pendant des jours, des nuits....

Même quand s'éclipsa la clarté sur laquelle
Vos dromadaires las attachaient leurs grands yeux,
Vous n'avez point douté de la bonne nouvelle.

Mais votre espoir tenace a su vaincre les cieux
Et contraindre leur ombre à vous rendre le signe
Qui devait vous conduire à l'Enfant merveilleux.

...O rois mystérieux, qui fûtes jugés dignes
De voir au firmament luire un astre d'amour,
Nous implorons de vous une faveur insigne:

Donnez-nous d'imiter votre foi sans détour;
Délivrez notre esprit de l'orgueil et du doute
Qu'enfante le savoir des faux mages du jour!

Surtout, quand, voyageurs incertains de la route,
Nous sondons l'infini d'un regard anxieux,
Et cherchons dans le ciel quelqu'un qui nous écoute,

Faites-nous entrevoir la présence de Dieu
Derrière cet amas d'impassibles lumières;
Donnez - nous de sentir que sa grandeur s'émeut

Au murmure lointain qu'exhalent nos prières!

Louis MERCIER.

La Presse Européenne

Le point de vue égyptien

M. Wacyf Boutros Ghali publie dans le "Correspondant", un article où il étudie le projet de convention passé entre Lord Milner et la délégation présidée par Zagloul Pacha. On a parlé, dit-il, d'une mesure généreuse, sans précédent dans l'histoire, accordant à l'Egypte la liberté et l'indépendance. Mais, à son avis, l'examen attentif de l'accord Milner-Zagloul conduit à une conclusion très différente: ce règlement remplacerait le mot "protectorat" par un protectorat de fait ; il effacerait l'étiquette et conserverait l'objet.

L'auteur met en lumière les privilèges que la Grande-Bretagne veut se faire garantis: elle conserve l'appui militaire de l'Egypte en cas de guerre ; si elle lui concède le droit de représentation, elle lui interdit de contracter tout engagement qui puisse être préjudiciable aux intérêts britanniques ; le représentant anglais jouira d'une situation exceptionnelle ; la Grande-Bretagne aura encore la haute-main sur les finances et la justice.

En résumé, voici le jugement que porte M. Wacyf Boutros Ghali sur le projet d'accord :

"L'Egypte y trouve certes une satisfaction d'amour-propre, plus apparente que réelle: le droit de représentation extérieure. Elle en retire également d'autres avantages plus tangibles: celui d'avoir un gouvernement parlementaire, ayant l'autonomie législative ; le droit d'imposer les étrangers et celui de licencier les fonctionnaires anglais qui grèvent si lourdement son budget. L'armée d'occupation sera confinée dans une localité à déterminer et il est entendu que sa présence sur le sol égyptien "ne pourra préjudicier aux droits du gouvernement égyptien". Ce qui signifie que les frais du corps d'occupation seront à la charge du gouvernement anglais et que l'Egypte ne sera plus soumise désormais à la loi martiale britannique. Enfin, le ministère de l'instruction publique est laissé aux mains des Egyptiens."

Le désarmement de l'Allemagne

M. Tardieu discute dans "l'Illustration", la récente démission de M. André Lefèvre, compare la situation militaire de l'Allemagne à celle de la France. (M. Lefèvre, qui était ministre de la Guerre, a démissionné le 16 décembre parce qu'il était opposé à la nouvelle loi militaire, approuvée par ses collègues du cabinet, prévoyant la réduction du service militaire à 18 mois au lieu de deux ans.)

"L'Allemagne, dit M. Tardieu, n'a pas plus de 59 millions d'habitants, dont 7 millions sont dans la zone occupée par les alliés. L'Autriche allemande a 7 millions d'habitants. Les autres 23 millions de l'ancien empire austro-hongrois sont répartis, à l'exception des Magyars, entre la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Yougo-Slavie et la Roumanie, qui sont des pays alliés à la France.

"Si les Allemands voulaient mobiliser actuellement, ils devraient le faire entre l'Elbe et la Weser, au lieu d'entre Metz et Strasbourg. La France a 800,000 hommes sous les armes avec 14,000 canons et 4,000 aéroplanes. Nous occuperons la rive gauche du Rhin et les têtes-de-pont pendant le période de non-exécution du traité et la suspension de l'accord anglo-américain avec nous est cause que cette période sera illimitée jusqu'à ce que de nouvelles décisions aient été prises. Voilà les faits !"

"Les officiers alliés ont détruit aux Allemands 2,700,000 fusils, 160,000 mitrailleuses, plus de 5,000 canons et une grande partie de l'outillage nécessaire à leur fabrication. Ils contrôlent toutes les manufactures allemandes. Quand les officiers alliés partiront, ils seront remplacés dans leur mission par les délégués militaires de la Société des Nations.

"L'Italie a combattu avec nous et reste à nos côtés. Les Belges sont unis à nous par une alliance. L'armée régulière allemande a été réduite à 150,000 hommes et le sera bientôt à 100,000. Les formations de police que les alliés, par leur faiblesse, ont laissé persister, ne sont ni organisées, ni équipées pour la guerre."

Les dangers de la dépopulation

(De M. René Théry, dans "l'Economiste Européen")

"Plus que quiconque l'économiste sait à quel point nous avons besoin d'accroître notre population. Les études entreprises sur la situation agricole, industrielle et commerciale de la France montrent que, de 1871 à 1914, nous aurions obtenu à tous les égards des résultats infiniment supérieurs à ceux pourtant brillants, que nous avons acquis si le nombre de nos habitants avait progressé dans une proportion égale à celle enrégistrée par les Etats voisins. Or, la stagnation qui, avant la guerre, avait pour seule conséquence de retarder notre expansion, risquerait, en se prolongeant après l'effroyable hécatombe que nous avons subie, de compromettre d'abord notre relèvement puis de menacer gravement notre existence même. Partout, à l'heure actuelle, nous souffrons d'une crise aiguë de main-d'oeuvre: si elle s'accentue, nos facultés productrices en seront lourdement affectées.

"Mais la multiplication des familles nombreuses n'est pas utile seulement dans l'ordre économique ; elle constitue aussi le meilleur facteur d'équilibre de paix sociale et de puissance intellectuelle pour une nation, car les liens intimes qui unissent les membres de ces familles donnent à chacun d'eux une notion plus exacte de ses devoirs et assurent aux jeunes une éducation meilleure, les préparant mieux aux difficultés de la vie."

Grecs ou Bulgares ?

M. Oulman, dans le "Petit Bleu", estime que ceux-ci et ceux-là se valent :

L'on a dit aussi que si l'on revisait le traité de Sèvres, il fallait être plus large envers la Bulgarie. Pourquoi ? La Bulgarie a été déjà trop favorisée, les Bulgares sont plus fourbes encore que les Grecs et, à tous les points de vue: point de vue matériel, point de vue moral, point de vue financier, la Bulgarie nous a fait plus de mal que n'importe quelle autre des nations ennemies. Entre la Bulgarie et la Grèce, il n'y a pas à hésiter ; il ne faut favoriser ni l'une ni l'autre. Le danger est aussi grand d'une Bulgarie forte que d'une Grèce forte.

L'on peut dire que ce qui vient de se passer en Grèce est pour nous quelque chose d'heureux. Cela précipite les événements, cela aussi fait sortir de leur torpeur nos diplomates endormis ; chacun est bien persuadé aujourd'hui qu'il y a quelque chose à faire ; l'on va donc faire quelque chose. Rien ne prouve, après tant d'expériences, que ce sera une fois de plus une sottise.

Et il faut faire crédit au bon hasard.

La Question de Fiume

La "Stampa", organe italien, publiait quelques jours avant le règlement de la question de Fiume :

"Le Comité national fiumain, contraint, pour la protection du droit de libre décision du peuple de Fiume, à intervenir dans ce grave et douloureux moment de la question fiumaine, déclare que les Fiumains n'ont jamais accepté de reconnaître la Régence italienne du Carnaro et sa constitution, repoussée nettement à l'unanimité par le parti autonome, le parti socialiste et le parti populaire de Fiume, et même par le Conseil national de Fiume, parce que la constitution a été élaborée et proclamée sans le concours des pouvoirs législatifs légaux de Fiume et même contre la volonté des citoyens fiumains; il constate qu'en conséquence ni l'Italie ni la Yougoslavie ne peuvent sous aucun rapport reconnaître une organisation politique intérieure de Fiume non reconnue par les Fiumains eux-mêmes, qui constitue une grave atteinte au droit historique et public et au droit de libre décision de Fiume, et retient que la reconnaissance de la Régence italienne du Carnaro par l'Italie ou par tout autre Etat contraindrait les Fiumains, maintenant ou plus tard, mais inévitablement, à formuler une solennelle déclaration de protestation et de réserve pareille à celles de 1776, 1848, 1861, 1868, 1883, 1896, 1901, protestation qui ne serait utile aujourd'hui qu'aux seuls intérêts de la politique yougoslave."

La baisse des vêtements

Le "Journal" donne des précisions sur ce sujet d'actualité pour tous:

"Pour réaliser une économie, une grande maison anglaise de Paris a créé une innovation. Les complets sur mesure sont faits en série par le même ouvrier, c'est-à-dire qu'on remet à un coupeur des étoffes à tailler sur des mesures sensiblement approchantes. La rectification exacte se fait aux essayages. Le reste du travail est basé sur le même principe. C'est une sorte de taylorisation grâce à laquelle, le rendement de la main-d'oeuvre étant plus élevé, le patron peut réaliser une économie sur d'autres frais toutes choses étant égales. Ainsi, on estime que les dépenses de doublures peuvent être récupérées par ce système.

Comme on le voit, la baisse actuelle nous présente un ensemble de phénomènes procédant à la fois de faits commerciaux, financiers et sociaux.

En dehors de la constitution des stocks, de la lourdeur du marché, de la réalisation immédiate dictée par la prudence des banques, elle apparaît comme le prodrome d'une meilleure utilisation des forces ouvrières.

Où allait-on avec cette course constante à la hausse ? A la raréfaction de la demande et par conséquent à une crise terrible de chômage pour les ouvriers du vêtement. Déjà, en Angleterre, des réductions de salaires allant jusqu'à 20 p.c. ont été rendues obligatoires par les circonstances. Les patrons, s'ils avaient maintenu les tarifs élevés, n'auraient pa eu de l'ouvrage pour tout le monde. Il a fallu opter. La répercusion n'eût pas tardé à se produire chez nous. Et alors on aurait vu l'armée des sans-travail grossir ses rangs dans des proportions inquiétantes."

La production du charbon en Russie.

Voici la conclusion d'une étude très intéressante, que M. Raymond Magaud consacre à cette question dans l'"Economiste Européen":

La diminution en 1920 par rapport à 1916 ressort à 687,565,000 pouds, soit 77 p.c., et en dépit des espérances de Moscou, l'extraction en 1920 a été encore inférieure à celle de 1919 de 21,631,000 pouds, soit 10 p.c. environ.

Un arrêt de cette importance dans la production et la consommation du charbon équivaudrait pour tout autre pays que la Russie à une sentence de mort.

Un autre fait à noter, est la très forte diminution de la moyenne d'extraction individuelle:

"Là seulement où la main-d'oeuvre a été triplée on a pu maintenir la production à un niveau se rapprochant de la normale. Cette baisse dans le rendement moyen n'est certes pas exclusive à la Russie, mais jamais, en France et en Angleterre, elle n'a atteint une telle proportion."

Cependant les renseignements relatifs à l'état des mines ne sont pas trop alarmants:

"Quoi qu'il en soit, les installations apparaissent intactes: on a bien noté quelques puits inondés, mais le gouvernement de Moscou a, chaque fois, ordonné une rapide remise en état; quant à la détérioration du matériel, rien ne nous permet, actuellement, de l'évaluer. Il semble que les Soviets se soient efforcés de sauvegarder les instruments de production, mais qu'ils n'aient pas su s'en servir, malgré tous leurs désirs d'habiller leur régime à une exploitation économique.

ASSEZ POUR LA METTRE EN JOIE

C'est ce que dit Mme Fontaine, depuis que le Tanlac l'a remise sur pied.

"Je suis sûre que n'importe qui serait heureux d'obtenir le merveilleux soulagement que le Tanlac m'a procuré", déclara récemment Mme Fontaine au cours d'une conversation où elle relatait son expérience du Tanlac. Mme Flora Fontaine demeure rue Montcalm, No 624, à Montréal.

"Mon estomac était épouvantablement détraqué. L'odeur des mets en cours de cuisson suffisait parfois à me donner des nausées. Ma digestion était si mauvaise que souvent j'avais le corps couvert d'une éruption très douloureuse. J'avais des gaz en telle quantité dans l'estomac que je pouvais à peine respirer. J'avais aussi des maux de tête d'une grande violence. Les muscles de la nuque étaient si douloureux que je ne pouvais tourner la tête. Je souffrais beaucoup de constipation et d'excès de bile. Mes nerfs étaient soumis à une si grande tension que pour un rien je me mettais parfois à pleurer. Je voyais constamment des points noirs et mon teint devint affreusement jaune. J'avais de si vives douleurs dans les reins que j'avais toutes les peines imaginables à me courber. Rien ne pouvait, du moins me semblait-il, me procurer le moindre soulagement.

"Je lus tant d'attestations sur le Tanlac, que je commençai à en prendre. Trois bouteilles ont suffi à faire de moi une autre femme. J'ai un tel appétit que je ne peux le satisfaire et que j'ai toujours faim. Je mange de tout ce qui me plait sans jamais avoir le moindre ennui du côté de l'estomac. Tous mes autres maux ont également disparu. J'ai engraissé de vingt livres. Je dois au Tanlac, et rien qu'à lui, mon parfait état de santé. Je ne pourrai jamais en faire de trop grands éloges."

Le Tanlac est en vente dans chaque ville aux meilleures pharmacies.

230-1y

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION PRUD'HOMME
Avocats
No 112 RUE ST-JACQUES
Victor Geoffrion, C. R.
Aimé Geoffrion, C.R.
J. Alex. Prud'homme, C.R.
Boîte postale 1935. Phone, Main 18

Tél. Main 1183. Rés. Melrose
THEODULE RHEAUME, C.R.
AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
93, Notre-Dame Est, MONTRE
24—1m

CARTES D'AFFAIRES

Téléphones pour appointements: EST 7580
Dr J. M. E. PREVOST
Des Hôpitaux de Paris, Londres, New York.
Spécialiste des maladies aiguës et chroniques de l'Estomac, des Reins, la Vessie et des Organes Génitaux de l'homme et de la femme, aussi Maladies Vénériennes et complications.
460 Rue Ste-Denis, MONTREAL

Est 2516
N. Simoneau
Entrepreneur électricien et installateur.
411 RUE AMHERST,
En face de l'église Ste-Catherine
227—I.M.T.

CENTURY COAL COMPANY, LTD
310 EDIFICE DOMINION EXPRESS MONTREAL
CHARBON POUR MACHINES A VAPEUR
PAR CHARS — VAISSEAUX AU VOYAGE.

DOMINION COAL COMPANY
DOMINION et SPRINGHILL
Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz
BUREAU GENERAL des VENTES
112 rue Saint-Jacques. Montréal

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que WILLIAM HARVEY GREEN, résidant en la ville de St. Lambert, district de Montréal, commis, s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session, dans le but de se changer son nom en celui de WILLIAM HARVEY GREEN SMITH.

Le 14 décembre 1920.

DESAULNIERS ET GRAVEL, notaires,
Agents pour
W. H. GREEN
214—15,22, 29 Déc., 5 Jan.

SOMMES-NOUS BIEN EN 1920

Sur une dénonciation venue des Etats-Unis, nous devrons désormais en douter:

"Le professeur David Lyons, directeur du musée scientifique annexé à la grande Université d'Harvard, soutient que nos millésimes d'année ne correspondent en rien à la vérité historique. Nous commencerions actuellement l'année 1924 et non pas l'année 1921, comme nous le croyons généralement.

"Le roi Hérode, dit en effet le professeur Lyons, mourut non pas en l'an 753 de Rome, comme l'enseignent les histoires, mais en l'an 750. Puisque Jésus est né un an avant la mort d'Hérode, faire commencer l'ère chrétienne de l'année 752 de Rome est une erreur: Jésus-Christ est né en 749.

"Et voici des preuves: des recherches récentes ont démontré positivement qu'Archiles, fils d'Hérode, fut déposé en 757. Or, on sait qu'il régna sept ans; il est donc monté sur le trône en 750. Autre preuve: il est notoire qu'Hérode, en mourant, partagea son royaume entre ses deux fils. Or, on sait qu'Antipas, l'autre fils d'Hérode, fut déposé en 792, et l'on possède des documents démontrant qu'il a régné quarante-deux ans."

C.Q.F.D.: nous serions donc en janvier 1924 et, comme disait l'abbé, cela ne nous rajeunit pas.

LA LEGENDE DU GUI

Balder, dieu de la poésie, fils d'Odin et de Friga, un matin, vint trouver sa mère et lui raconta un rêve étrange, terrifiant, qui, la nuit précédente, avait troublé son sommeil ; dans ce rêve il mourait tragiquement assassiné. Friga appela aussitôt toutes les puissances de la Nature : la Terre, l'Air, l'Eau, le Feu et tous les Animaux, toutes les Plantes, tous les Arbres ; puis, à force de prières ou de menaces, elle leur arracha le serment de ne jamais faire à Balder le moindre mal. Ainsi rassuré, Balder combattit les dieux ennemis et les défit.

L'un de ces dieux, cependant, plus méfiant, prit la forme d'une vieille et parvint à s'emparer de la confiance de Friga, qui lui dit quel enchantement protégeait son fils ; le gui, seul, par un fatal oubli, n'avait pas été appelé à faire le fameux serment, mais que pouvait bien le gui, plante parmi les sans personnalité ?

Loake, le dieu déguisé, quitta la cour de Friga et, d'une branche de gui, fit une flèche. Puis, provoquant Balder confiant dans son invulnérabilité, il lui planta la flèche en pleine coeur.

Pendant des siècles, les armées qui passèrent en Scandinavie, purent n'être arrêtées par aucun charme.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Devant la Commission des Chemins de fer. — La corporation de Clifton. — En Cour de Pratique.

La Commission des Chemins de fer siégera ce matin à Ottawa, pour entendre les argumentations quant à la requête qui lui a été adressée par la Compagnie de Téléphone Bell, demandant une augmentation des taux.

Me. Léandre Plante, C.R., de Montréal, est parti hier soir, en compagnie de Me. Charles Laurendeau, pour aller représenter la Ligue des Locataires de Montréal devant la Commission et combattre la requête de la compagnie.

Me Plante ne s'objectera pas seulement à l'augmentation des taux, mais surtout à l'usage de deux "appareils" sur une même ligne, système adopté par la compagnie du téléphone depuis quelque temps, au désavantage de ceux qui détiennent un contrat de la compagnie.

Me. Charles Laurendeau, de son côté, représentera la Ligue des Municipalités devant la commission, et MM. W. S. Leslie et D. S. Tilson représenteront le Board of Trade.

LA CORPORATION DE CLIFTON A GAIN DE CAUSE

Dans notre chronique publiée lundi dernier, nous publiions une liste des jugements rendus par la Cour de Révision vendredi, le 31 décembre 1920.

Parmi les jugements se trouvait celui prononcé dans la cause de Beaudoin versus la Corporation de Ste-Edwidge Clifton, et nou disions que le tribunal avait confirmé le jugement de première instance.

C'était là une erreur typographique et il aurait fallu lire, au contraire, que le dit jugement de première instance avait été "infirmé", l'action de Beaudoin déboutée avec dépens.

DIVISION DE PRATIQUE

4 janvier 1921.

Président, Hon. juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes: —

Kuranoff Fur Co. Limited vs Yorkshire Ins. Co., et Merchants Bank of Canada, mise en cause. Motion du demandeur pour détails; accordée, 10 jours de délai, dépens à suivre.

Alfred Guilbault vs Davies Lyon Co., Limited. Motion de la défenderesse pour commission rogatoire; accordée, dépens à suivre.

O. Fournier dit Préfontaine vs A. P. de Sambor et Dame Odile Lamarre, demanderesse en reprise d'instance et A. P. de Sambor, opposant. Motion de la demanderesse en reprise d'instance par le renvoi de l'opposition; motion renvoyée, avec dépens.

Dame N. Roy et vir vs E. Guertin. Motion de la demanderesse pour le rejet de l'opposition à jugement; motion accordée et opposition renvoyée, avec dépens.

Dame Mary Gahen vs La Cité de Montréal. Motion de la demanderesse pour définir les faits pour le jury; accordée. Les faits de la demanderesse acceptées, dépens à suivre.

John May vs The Canadian Vickers Limited. Requête du demandeur pour pension; requête renvoyée, avec dépens.

The Kuranoff Fur Co. Limited vs Alliance Insurance Co. of Philadelphia, The Guardian Insurance Co. of Canada, The North Empire Fire Ins. Co., The Palatine Ins. Co. Limited, Mulcair Fire Ins. Co., Insurance Co. of North America, Fireman's Fund Ins. Co. of San Francisco, Fireman's Insurance Co. of Newark, New Jersey, The Canada Accident Assurance Co., Law, Union and Roch Ins. Co. Limited, The Hartford Fire Ins. Co. Hartford, Conn., London and Lancashire Fire Insurance Co. Limited, Scottish Union and National Ins. Co. of Edinburgh, General Fire Assurance Corporation Limited, United States Fire Ins. Co. of New-York, The Northern Ass. Co. Limited, et The Merchants Bank of Canada, mis en cause. Motion des défendeurs pour réunir causes; délibéré rayé.

Dame Malvina Sirois vs Arthur Parent. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile ; accordée, dépens à suivre.

Albert Rozario Champagne, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal ; accordée.

La Banque d'Hochelaga vs H. Lemieux et I. Shipman et L. D. Masson. Motion de la demanderesse pour déclarer les interrogatoires pro confessis ; accordée.

The Liesse Land Co., Limited, vs G. H. Perras. Motion de la demanderesse pour forclore défendeur ; accordée, sans frais.

The Diamond Whitewear Co., Limited, en liquidation, et James Hutchison, liquidateur. Requête pour fixer les honoraires du liquidateur et inspecteurs ; accordée.

Evans Coleman & Evans Limited vs Dominion Iron & Wrecking Co., Limited. Motion du demandeur pour ouvrir commission rogatoier ; accordée, dépens à suivre.

Lunn Yet vs Wong Ham et al. Motion des défendeurs pour cautionnement pour frais ; accordée, $250 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Adrien Desrochers, ès-qual. vs J. L. A. Ledoux. Motion du défendeur pour détail; accordée, 10 jours de délai, dépens à suivre.

James McDonald vs Montreal Trust Co. Motion du demandeur pour jury anglais et fixer jour du procès ; accordée quant à un jury anglais et référée au juge du procès pour dates, dépens à suivre.

Gédéon Huot vs G. A. Grier, Sons & Co., Limited. Exception dilatoire; accordée, dépens à suivre.

F. X. Charbonneau vs A. Corbeil et N. Frappier et al, opposant. Motion du demandeur pour interroger opposants ; accordée, fixé le 15 courant à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

Joseph April vs Dame M. Westward. Motion du demandeur pour réunir causes ; accordée, dépens à suivre.

Jo. Paquette vs Dame J. A. Vaillancourt. Inscription en droit du demandeur ; preuve avant faire droit, dépens réservés.

Tout le Monde Fume le

OLD CHUM

Le tabac à fumer le plus populaire au Canada.

EN L'ANNEE 1871

"Minerve" du 5 janvier 1871

LA VALSE EST UNE AGITATION REVOLUTIONNAIRE, UN MOUVEMENT ANNEXIONISTE... LA PUISSANCE DU REGARD.

(Dernière partie d'une chronique intitulée "Courrier d'Ontario" et signée " C. T."

... "Il n'y a qu'une danse qui soit dangereuse, et ce sont les Allemands, fort peu causeurs parce qu'ils sont très romanesques, qui l'ont inventée: c'est la valse. On n'y parle pas ; on fait mieux, on laisse parler la musique, et l'imagination y met des paroles idéales qu'aucune bouche n'articulera jamais. On se laisse emporter par elle dans un même rhytme où deux volontés s'unissent, se confondent, s'enivrent du même vertige. Et lorsque la dernière mesure tombe et vous rend à la réalité, comme la vague après avoir balancé la barque sur son sein la dépose sur le sable, on conserve encore longtemps le roulis du monde que l'on a quitté et où l'on s'est dit plus de choses en quelques instants de silence qu'en une vie toute entière de confidences et de causeries."

Ah ! oui, la valse est dangereuse ; elle a toujours été mon opinion.

Le poète a dit de la jeune fille qui valse :

Et le premier venu l'emporte dans ses bras.

Et il n'y a pas à dire, pères et mères qui m'entendez, c'est bel et bien comme cela que la chose se pratique... Oui, dans les bras du premier venu!...

A votre place, pères et mères dont la progéniture féminine n'est jamais rassassiée de valses et de poikas, mon ami P-v-7 trouverait cela " bien désagréable."

Mais vous n'êtes pas tenus de penser comme mon ami P-v-7.

Le poète a dit encore:

La valse d'un coup d'aile a détrôné la danse.

La valse est donc une agitation révolutionnaire, un mouvement annexionniste, une crise sociale, et sous son souffle impétueux, les majestés et les trônes, les quadrilles et les lanciers, disparaissent emportés dans un tourbillon fatal vers le néant et vers l'oubli.

Mais j'en ai dit assez, jeunes filles qui me lisez, pour mériter éternellement vos anathèmes, et je me tais.

Du reste, valsez, polkez, du matin au soir ou du soir au matin, cela m'est parfaitement indifférent. Dites celà à vos papas et à vos mamans.

Mais laissons-là la valse et ses dangers, — et dites-moi un peu si le développement de la théorie du silence, en amour, n'a pas donné à vos coeurs les plus suaves palpitations.

Ce cher et doux langage du regard, qui n'en a point savouré tout le miel et toute la poésie ? Qui n'en a pas aimé le tendre mystère au-dessus des protestations les plus fougueuses que l'amour avoue, et des plus audacieuses provocations de la coquetterie ?

Deux coeurs qui vont l'un à l'autre par la voie électrique du regard ! Deux âmes qui se sourient, qui se rapprochent, qui fraternisent rien que par la rencontre de deux regards qui se recherchent timidement et comme en tremblant ! ...

Oh ! la belle muse amoureuse que le regard ! Quels beaux poëmes de tendresse, quels chants délicieux elle a dictés aux coeurs épris !

La parole est bien froide, bien impuissante auprès du regard. Elle effleure à peine, le regard pénètre... Oui, à quoi bon délayer de grands mots en phrases insipides, quand un seul mouvement des yeux dit tout, tout, tout.

CARLE TOM.

(Comme il est guère possible de se tromper sur l'auteur de cette chronique nous nous avons ajoutés les lettres qui manquaient aux initiales C. T., pour former le nom-de-plume de l'excellent et spirituel chroniqueur que fut Evariste Gélinas, rédacteur en chef de la "Minerve" de 1860 à 1866.)

ANNIVERSAIRE

Le " Canada " offre ses cordiales félicitations à

L'honorable Edgar Nelson Rhodes, quarante-quatre ans aujourd'hui.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

FEU M. L'ABBE JOSEPH CABANA

M. l'abbé Joseph-A. Cabana, ancien curé de Sainte-Marguerite du Lac Masson, vient de décéder à l'hôpital des Incurables, où il était en pension depuis le 3 septembre 1918. Ses funérailles auront lieu à Saint Cuthbert, diocèse de Joliette, vendredi matin, après l'arrivée du train qui part de Montréal à huit heures.

M. l'abbé Cabana, né à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, le 2 juillet 1865, était le fils de feu Hilaire Cabana et Emilie Lavallée. Vicaire à Saint-Lin en 1889, professeur au séminaire de Joliette en 1890, vicaire à Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus, en 1892, à Laprairie en 1893, à Saint-Joseph en 1894, à Saint-Charles, en 1898, il devint curé de Sainte-Marguerite en 1903, mais l'année suivante l'état de sa santé le força à prendre un repos, mais il ne revint point à la santé.

Il laisse dans le deuil une soeur, Sr Marie-Hilaire, et une cousine, Sr Hondeline, toutes deux des Soeurs de Sainte-Anne, et un neveu, M. l'abbé Fafard, professeur au collège de Montréal.

COURRIER DE ST-JEAN

Saint-Jean, 4. — La Fabrique de Saint-Jean a fait installer trois lustres dans l'église paroissiale.

—M. W.-L. Bourassa, ingénieur de la cité, est à préparer un projet d'assainissement du soubassement du marché public.

—Trois élèves du couvent de la Congrégation de Notre-Dame ont obtenu avec distinction leur diplôme de musique au Conservatoire National, à Montréal. Ce sont Mlles Germaine Leblanc et Gabrielle Labelle, cours supérieur, 2e année, et Mlle Béatrice Timmons, 1ère année.

—Mlle R.-A. Lalanne, institutrice à l'école modèle de Lacolle, a reçu par l'entremise de M. Marion, inspecteur d'écoles, une prime de $20 pour ses succès dans l'enseignement.

—M. Ephrem Langlois, durant 27 ans employé au "Canada Français," est décédé à l'âge de 54 ans. Il laisse sa femme, née Adéline Smith, trois fils, Marc, Paul et Pierre ; cinq filles, Mlles Florence, Jeanne, Marguerite, Anne-Marie et Adéline.

—Mme veuve John Rossiter est décédée à l'âge de 82 ans, chez son gendre, M. Joseph Monette, à Montréal. Elle laisse un fils, J. W. Rossiter, de Vancouver, C.B., deux filles, Nellie, soeur de Lorette au couvent de la Présentation à Holyoke, Mass., et Mme Jos. Monette, de Montréal.

—M. Napoléon Lavoie, gérant général de la Banque Nationale, est venu à Saint-Jean, le 30 décembre, faire une inspection des bureaux nouveaux qui seront ouverts le 1er février prochain. Il a aussi annoncé au personnel qu'un boni d'une quinzaine de salaire lui était accordée.

—M. C.-A. Laberge, agent local du C. P. R., a acheté les propriétés de M. Valentin Trahan, rue Richelieu, voisins de la Banque Nationale, pour la somme de $1,600.

—M. l'abbé Eugène Dufresne, ancien vicaire de Saint-Jean, chapelain du couvent d'Hochelaga, à Montréal, était de passage au presbytère, mardi.

—M. l'abbé Emile Roy, p.s.s., de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme L. Roy.

—Mlle Yvette Raymond, fille de M. et Mme Rémi Raymond, élève des Ursulines de Québec, est en vacances chez ses parents.

—Mme Alcidas Marcotte, de Pittsfield, M. et Mme Léon Berger, de Montréal, étaient en visite chez leur frère, M. cm. Finley, ces jours derniers.

—Mlle Mannie Deland, de l'Hôtel-Dieu de Québec, était chez ses parents le jour de Noël.

—Mlle Jeannette Langevin, du couvent de Plattsburg, est en vacances chez son grand'père, M. Marcellin Robert, à Saint-Blaise.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. H. Lesointe est le Gérant-Général, au bureau, No 73, rue Saint-Jacques.

UN TERRIBLE INCENDIE A SAINT-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 4 — Ce matin, vers trois heures, un incendie s'est déclaré au deuxième étage de l'établissement G.-N. Larivée, marchand de grains. Il ne reste plus que l'établissement inférieur, qui lui-même est bien endommagé. On nous informe que les dommages s'élèveront pour le stock seulement à dix mille piastres environ. De là, le feu a pénétré dans l'établissement A. Blondin et Cie., plombiers, mais il n'a pu y faire de grands dommages, les extincteurs automatiques ayant fonctionné à merveille. Causés par l'eau ou autrement, on estime tout de même les dommages à deux mille piastres. En même temps qu'il opérait chez A. Blondin et Cie, le feu pénétrait par le côté nord dans une manufacture de bonbons, dont M. Saul Cadorette est le propriétaire, et M. Ths. J. Orsali, le locataire.

En peu de temps, cet établissement était en cendres .M. Orsali avait là un stock de bonbons valant plusieurs centaines de piastres, sur lequel il n'avait pas d'assurances. M. Cadorette, le propriétaire, va souffrir cinq à six mille piastres de dommages et il n'a que très peu d'assurances. De ce dernier endroit, le feu s'est attaqué à la bâtisse appartenant à M. E. St-Jean, libraire, rue Mondor, et en a complètement détruit les deux étages supérieurs. Les dommages à cet immeuble vont peut-être s'élever à $6,000, en partie couverts par les assurances. Le stock de librairie doit souffrir des dommages pour douze à quinze cents piastres par l'eau.

Un autre locataire de cet immeuble, M. Trinque, marchand, aura lui aussi quelques milliers de piastres de dommages, mais très peu d'assurances. Le feu a également pénétré dans la maison voisine appartenant à M. Michel Bousquet, marchand de grains, causant des dommages considérables que nous ne pouvons pas encore estimer. Le bureau de la "Dominion Express", le magasin de coupons d'Aoust, locataires de l'immeuble, sont endommagés par l'eau, de même que le magasin de Nassif & Frères, rue Cascades. Les pompiers, sous le commandement du chef Bourgeois, ont fait un travail admirable et sauvé la ville d'une grande conflagration.

LES COURS DU CONSEIL DES ARTS

LEUR REPRISE AURA LIEU VENDREDI, 7 DU MOIS

Les cours du Conseil des Arts et Manufactures, fermés pour les vacances de Noël et du Jour de l'An, seront rouverts vendredi, 7 du mois. Les élèves sont priés d'être présents dès la leçon de vendredi. On peut recevoir encore quelques élèves dans presque tous les cours ; que l'on se présente dès vendredi soir.

Voici le programme des cours pour vendredi et pour la semaine du 10 janvier :

Au Monument National, Vendredi, 7 janvier.

1.30 heure — Solfège, première année.
2.00 heures — Couture, section du moulage.
2.00 heures — Dessin à main levée, peinture.
7.30 heures p.m. — Dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, confection d'escaliers ; dessin mécanique, modes.

Lundi, 10 Janvier

2.00 heures p.m. — Confection de chapeaux, dessin à main levée, peinture.
7.30 heures p.m. — Solfège, première année, modelage, dessin à main levée, litnographie, architecture, coupe, couture (pour dames).

Mardi, 11 Janvier

2.00 heures p.m. — Coupe, couture.
7.30 heures p.m. — Dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, confection d'escaliers, dessin mécanique, modes.

Mercredi, 12 Janvier

2.00 heures p.m. — Modes.
7.30 heures p.m. — Modelage, dessin à main levée, lithographie, architecture, coupe, couture (pour dames), solfège, 2ème année.

Jeudi, 13 Janvier

1.30 heure p.m. — Solfège, 2ème année.
2.00 heures p.m. — Coupe, couture.

Vendredi, 14 Janvier

1.30 heure — Solfège, 1ère année.
2.00 heures — Couture, section, moulage, dessin à main levée, peinture.
7.30 heures p.m. — Dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, confection d'escaliers, dessin mécanique, confection de chapeaux.

Mardi et vendredi, dans la partie supérieure du marché St-Laurent, on y donne un cours théorique et pratique de plomberie.

Un cours de dessin mécanique est aussi donné au No 147 rue Charron, les mardis et jeudis soirs.

On peut se renseigner sur l'enseignement de ces cours les soirs ou le jour, au bureau général du Conseil, Monument National.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER NATIONAL

Changements dans l'horaire des trains de voyageurs sur la subdivision Montfort, en vigueur, dimanche le 9 janvier, 1921.

Le Chemin de fer National annonce les changements suivants dans le service des trains de voyageurs sur la subdivision Montfort, qui entreront en vigueur dimanche, le 9 janvier, 1921.

Vers le Nord

Le train No 91 laissera la jonction Montfort, tous les jours, dimanche excepté, à 5.35 p.m., pour arriver à Huberdeau à 8.20 p.m., faisant raccordement avec le train du C. P. R., qui laisse Montreal, gare Viger, à 4.15 p.m.

Vers le Sud

Le train No 96 laissera Huberdeau le dimanche à 5.40 p.m., pour arriver à la jonction Montfort à 8.30 p.m., faisant raccordement avec le train du C. P. R., dû à Montréal, gare Viger, à 10.00 p.m.

Le train No 98 laissera Huberdeau, le mardi seulement, à 1.00 p.m., pour arriver à la jonction Montfort à 4.25 p.m., faisant raccordement avec le train du C. P. R., dû à Montréal, gare Viger, à 7.20 p.m.

Le train No 92 laissera Huberdeau, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 5.35 a.m., pour arriver à la jonction Montfort à 8.20 a.m., faisant raccordement avec le train du C. P. R., dû à Montréal, gare Viger, à 9.45 a.m.

Pour plus amples détails s'adresser aux agents de billets.

229-2g

CARNAVAL D'HIVER A BANFF

Il y aura un carnaval d'hiver à Banff, au coeur des Rocheuses Canadiennes, du 29 janvier au 5 février. Les attractions comprendront des concours de sauts en skis pour professionnels et amateurs, concours auxquels prendront part quelques-uns des meilleurs professionnels du monde ; des concours de patinage artistique et figuratif ; une joute de hockey entre dames, où se rencontreront des équipes de Winnipeg et de Vancouver, et plusieurs autres événements. Il y aura aussi un palais de glace qui sera attaqué, lors de la soirée principale, par les raquetteurs, les sauteurs en skis, et autres, au milieu d'un grand déploiement de brillantes pièces pyrotechniques.

M. F. C. Lydon, agent de voyageurs de la ville, 141 rue St-Jacques, ou tout autre agent de billet du chemin de fer Pacifique Canadien, se fera un plaisir de fournir des renseignements supplémentaires et des billets et de retenir des places aux voyageurs.

230-1-g

PACIFIQUE CANADIEN

Changements dans le service des trains de voyageurs

MONTREAL — ST-EUSTACHE

L'horaire du service des trains entre Montréal et St-Eustache sera le suivant à partir du dimanche; le 9 janvier : tous les trains circulent tous les jours, sauf le dimanche.

Vers le Nord

Les trains laisseront Montréal, gare Viger, à 8.05 a.m., 4.15 p.m. et 5.50 p.m. Les voyageurs sont obligés de changer de train à Ste-Thérèse. En plus, un train laissera Ste-Thérèse pour Ste-Eustache à 7.45 a.m .

Vers le Sud

Les trains laisseront St-Eustache à 7.20 a.m., 8.30 a.m., 9.45 a.m. et 6.05 p.m., arrivant à Montréal, gare Viger, à 8.35 a.m., 9.45 a.m., 11.45 a.m. et 7.20 p.m. respectivement. Changement de train à Ste-Thérèse

230-1-g

CITE DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné que la Cité de Montréal s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir certains amendements à sa charte, la loi 62 Victoria, chapitre 58, et aux différentes lois qui l'amendent, savoir:—

1—Expropriations annuelles;
2—Etat additionnel pour remplir certaines obligations imposées par les lois d'annexion de certaines municipalités;
3—surtaxe sur les compagnies de services d'utilité publique;
4—Identification de différents actes de vente d'immeubles par la Cité de Montréal.
5—Taxes spéciales pour représentations, exhibitions et spectacles sur les terrains ouverts au public, sur agents financiers, commerçant d'animaux, exhibitions de boxe, pompes à essence, numéros de licences.

(Par ordre)

RENE BAUSERON,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 28 décembre 1920.
225—29 déc., 5,14,19 Janv.

AVIS

Avis est par les présentes donné que lors de sa prochaine session M. Joseph Alphonse Thibault de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la sanction d'un bill pour autoriser le Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec à lui accorder une licence nécessaire pour pratiquer sa profession de dentiste en cette province, après examen.

Décarie Desmarais & DeSerres,
Avocats et agents de Joseph Alphonse Thibault.

Montréal, le 12 décembre 1920.
211—15,22,29 Déc. 5 Janv.

Avis aux créanciers de la première assemblée ou la liquidation est faite.

L'ACTE DE FAILLITE

RE: ARON BLOCK, BLOCK WOOL STOCK COMPANY

Avis est donné que Aron Block (Block Wool Stock Company) de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, m'a fait une proposition pour en venir à un règlement de ses dettes que je soumettrai à ses créanciers.

Une assemblée générale de ses créanciers est convoquée à la chambre 42, No 212, rue McGill Montréal, pour le dixième jour de janvier 1921, à deux heures et demie de l'après-midi.

Les créanciers qualifiés à voter à une telle assemblée, peuvent par résolution adoptée par la majorité numérique et possédant des créances pour les deux tiers du montant des dettes reconnues, accepter la proposition du débiteur telle que faite ou changée ou modifiée à la demande de l'assemblée. Si cette proposition est acceptée et approuvée par la Cour obligera tous les créanciers.

Les états de comptes assermentés, les procurations et lettres de créances devront être remis avant l'assemblée. Les créanciers qui assermentent leurs dettes et dont les preuves seront admises et qui voteront contre la proposition du débiteur seront reconnus comme y étant opposés.

Daté à Montréal, ce vingt-septième jour de décembre 1920.

ARTHUR LEVIN,
Syndic licencié.

Bureau de Arthur Levin,
No 212, rue McGill,
Montréal.

230—1

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que "L'UNION ST-JOSEPH DE ST-HENRI", s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, lors de l'étude de la charte de la Cité de Montréal, d'amender cette charte afin d'augmenter le traitement actuel des recorders de la Cité de Montréal.

Montréal, 18 décembre 1920.

PERRAULT & RAYMOND,
221—23,30 déc. 6,13 janv.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

THEATRES

SIR MARTIN HARVEY AU "HIS MAJESTY!"

M. Martin Harvey, le grand acteur anglais, qui vient de recevoir le titre de sir de la part du roi d'Angleterre, a exécuté hier soir avec sa troupe la fameuse comédie qui porte le nom de "Garrick." M. Harvey a appris la nouvelle de la distinction qui lui était accordée alors qu'il était en mer. Le nouveau décoré a accompli de nombreuses oeuvres pendant la guerre. Il possède aussi une grande réputation en Angleterre, comme acteur. Ceux qui l'ont entendu hier soir au "His Majesty" savent que cette réputation n'est pas usurpée. Sir Martin Harvey appartient à la douzaine de comédiens anglais qui ont reçu le titre de sir de la part du roi. Le dernier en date est Sir Harry Lauder.

Garrick est une adaptation faite par Sir Charles Wyndham de la pièce composée par T. W. Robertson. David Garrick, sur l'existence duquel la pièce qui a été jouée hier soir a été construite, est un grand acteur anglais qui a vécu au dix-huitième siècle. Son aïeul était un négociant français qui s'était réfugié en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. David fut l'élève puis l'ami du fameux Dr Johnson, et tous deux allèrent chercher fortune à Londres. Après plusieurs tentatives infructueuses, Garrick débuta comme acteur, en 1741, dans le rôle de Richard III. Son succès fut immense dès les premiers jours et ne se démentit jamais. Garrick joua tous les plus beaux rôles de Shakespeare. Il donna sa dernière représentation en 1776. Il avait alors près de soixante ans. Au talent de comédien, Garrick joignait celui de compositeur. Il composa un grand nombre de prologues et d'épilogues. Il eut l'idée de remanier plusieurs drames de Shakespeare. On lui doit d'avoir ramené l'attention du peuple anglais sur le grand dramaturge. Garrick fut inhumé à côté du mausolée de Shakespeare.

L'auteur de Garrick a évidemment brodé sur le fonds historique de la vie de David Garrick. Il a fait intervenir un amour de femme. Ce rôle a eu de fameux interprètes en Angleterre, entre autres Edward Askew Sothern et Charles Wyndham. Sir Martin Harvey a joué le rôle de Garrick pour la première fois au mois d'août 1916 à Buxton.

Sir Martin Harvey a, comme interprète, Mme de Silva, la compagne de sa vie, qui est maintenant Lady Harvey. Les deux acteurs ont reçu les hommages de l'auditoire. L'assistance était des plus distinguées

MAYTIME

La délicieuse comédie musicale, "Maytime", fera encore une fois les délices des amateurs de bon théâtre de Montréal alors qu'elle tiendra l'affiche toute la semaine prochaine au théâtre His Majesty. La note dominante de l'intrigue et la musique de "Maytime" sont deux caractéristiques du mois qui donnent le titre à la comédie. La jeunesse et l'amour vont la main dans la main. La romance de cette comédie est délicieusement sentimentale et rappelle la jeunesse de la vie, pleine de rêves et d'enchantements. "Maytime" rappelle la jeunesse heureuse des personnes âgées, et elle fait réaliser aux jeunes tout le prix de l'époque de leur vie qu'ils vivent en ce moment.

"MADEMOISELLE STE-CATHERINE EST" AU ST-DENIS.

A la demande de plusieurs amateurs qui veulent encourager nos jeunes littérateurs, la direction du théâtre St-Denis, mettra à l'affiche, toute la semaine prochaine, une piècette due à la plume alerte et spirituelle de M. Emile de la Batut.

Le titre de cette comédie est "Mademoiselle Ste-Catherine Est", ce qui laisse déjà anticiper un joyeux quart-d'heure.

La piècette constituera une belle initiative vers l'épuration de notre parler qu'on entrecoupe si souvent d'expression anglaises. Qui n'a pas entendu ces expressions typiques si dissonnantes dans une conversation anglaise. Nous n'entreprendront pas d'en nommer: il y en a trop. Mais M. de la Batut les souligne finement dans cette piècette qui sera sans doute applaudie toute la semaine prochaine.

CHRONIQUE MONDAINE

A Shawinigan Falls, le jour de Noël, ont eu lieu les fiançailles de M. Charles Brant Déry, fils cadet de M. et Mme J. T. Déry, de l'Avenue du Parc, avec Mademoiselle Flore Dufresne. A cette occasion, il y eut réception chez M. Gagné, beau-frère de la fiancée. On y voyait des invités de Montréal et de Shawinigan Falls.

FEU MADAME R. J. DEMERS

Nous venons d'apprendre avec douleur la mort subite d'Annette Maillet, épouse de feu R. J. Demers, survenue à sa résidence, 1150 rue St-Hubert, le 4 courant.

Elle était la fille de feu L. L. Maillet, écr., avocat, de Montréal.

Elle était âgée de 44 ans et laisse pour la pleurer ses trois fils : le Dr Gaston Demers, Maurice et René, et ses deux filles, Germaine et Gilberte.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies

NAT. BREWERIES EN VEDETTE A MONTREAL

LES COURS FURENT GENERALEMENT PLUS FERMES, AVEC DE LEGERES TENDANCES A FLECHIR EN FERMETURE.

La valeur qui s'est mise le plus en vedette, hier, sur le marché local fut National Breweries. Offertes à 49 3-4 ces actions furent promptement absorbées et leur cours n'a pas tardé à monter à 52 1-2. Elles ont cependant réagi à 51, par suite de ventes à réalisation de profits et ont clôturé avec un gain de deux points à 51 1-2.

Les autres valeurs qui se sont mises en évidence, furent celles des pulpes et papiers, mais l'après-midi elles eurent de légères tendances à fléchir. Brompton a d'abord remonté de 55 1-2 à 56 1-2, mais il a ensuite graduellement réagi pour fermer en baisse de 1 point 1-2 à 54 1-2. Spanish River ordinaire a débuté vigoureux à 86 1-2 et a fermé avec un gain d'un 1-2 point à 85 1-2. Les actions de priorité ont monté de 1 point 1-2 et ont varié de 93 à 93 1-2.

Sous l'influence de cette amélioration le ton du marché a pris un aspect plus encourageant que lundi et le public a paru y prendre plus d'intérêt.

Abitibi a fait preuve également d'une assez bonne activité et a varié de 57 1-2 à 56 3-4, soit sans changement depuis la ville. Laurentide a d'abord gagné un point à 93, mais il a fermé sans changement à 92. Wayagamack s'est aussi maintenu au même niveau en se négociant à 88, tandis que Riordon a perdu 1-2 point à 135. Atlantic Sugar a aussi déployé une certaine amélioration et a monté de 21 à 22 pour clôturer à 21 3-4. Steamships eut aussi une allure plus encourageante en se négociant de 48 1-2 à 48. Toronto Ry a passé de 62 à 64, mais il est redescendu à 62, en fermeture.

Les autres valeurs de la liste active ont clôturé comme suit: Asbestos à 79; Bell Téléphone à 100; Can. Cement à 58 1-4; Converters à 60; Can Cottons à 73; Dom Glass à 56; Dom Steel à 42 1-8; Mont. Power à 82; Shawinigan à 105 et Steel of Canada à 60.

Au marché des hors-listes à signaler la légère amélioration du Tram Power qui s'est négocié à 11. Dryden Pulp a varié de 22 1-2 à 23 et Riordon de 30 à 29.

VENTES DE L'AVANT-MIDI :

Valeurs Ordinaires:—
Abitibi—15 à 58, 75 à 57 1-2, 20 à 57 5-8, 175 à 57 1-2, 25 à 57 1-4, 130 à 57, 25 à 56 7-8, 150 à 56 1-2.
Asbestos Corp.—25 à 78.
Atlantic Sugar—25 à 21, 25 à 21 1-4, 25 à 21 1-2, 225 à 22, 25 à 21 1-2, 10 à 22, 25 à 21 1-2.
Bell Telephone—15 à 100.
Brazilian—120 à 32, 25 à 32 1-4, 5 à 32, 25 à 32 3-8, 25 à 32 1-2.
B. C. Fishing—10 à 39.
Brompton—50 à 55 3-4, 25 à 55 1-2, 50 à 55 3-4, 130 à 56, 25 à 56 1-8, 50 à 56 1-4, 10 à 56 3-8, 35 à 56 1-2, 50 à 56, 10 à 55 3-4, 90 à 55 1-2, 2 à 56, 3 à 56, 5 à 56, 25 à 55 -4, 1 à 56, 1 à 56, 3 à 56, 85 à 55 1-2.
Can. Cement—10 à 58.
Can. Cottons—50 à 73.
Can. Gen. Elect.—65 à 94, 30 à 94 1-2, 5 à 94 1-4.
Con. Smelting—25 à 17 1-2, 10 à 17 3-4.
Can. Stemship—60 à 48 1-2, 85 à 48, 1 à 48 1-2, 5 à 48, 1 à 48 1-2, 50 à 48.
Detroit Ry—50 à 90 1-2, 65 à 90 3-4, 10 à 91.
Dom. Bridge—10 à 87 1-2.
Kaministiquia—10 à 87.
Laurentide—300 à 93.
Mont. Power—3 à 82 1-2, 10 à 82, 5 à 81 3-4, 26 à 81 3-4, 10 à 81 7-8, 1 à 81 3-4, 5 à 81 1-2, 1 à 82, 1 à 82, 1 à 81 3-4, 10 à 81 1-2, 2 à 81 3-4, 25 à 81 1-2.
Mont. Tramways Debentures—500 à 64, 200 à 64.
Nat. Breweries—50 à 49 3-4, 110 à 50, 100 à 50 1-2, 35 à 50 3-4, 710 à 51, 125 à 51 1-8, 75 à 51, 10 à 52 1-4, 75 à 52 1-2, 10 à 52 3-4, 165 à 52, 25 à 51 1-4, 175 à 51, 50 à 51 1-8, 25 à 51, 10 à 51 1-4, 70 à 51.
Quebec Ry—100 à 22 1-2.
Riordon Paper—25 à 135 1-2, 25 à 135.
Shawinigan—5 à 104 1-2, 1 à 104, 40 à 104 1-2.
Spanish River—35 à 85 1-2, 20 à 86 -4, 130 à 86 1-2.
St. Maurice—10 à 120.
Steel Co. of Can.—20 à 59 1-2, 1 à 60, 2 à 60, 1 à 60, 1 à 60, 50 à 60.
Toronto Ry.—75 à 62, 25 à 62 1-4, 25 à 63 1-2, 25 à 64, 115 à 63 1-2, 5 à 62 1-4.
Wayagamack—50 à 88, 10 à 88 1-4.

Préférentielles:—
Ames Holden—10 à 30.
Asbestos Corp.—5 à 88 1-4.
Can. Steamship—10 à 68.
Dominion Coal—3 à 63 1-2, 10 à 63.
Dominion Iron—2 à 68, 7 à 68, 1 à 68, 6 à 68.
Dom. Steel Corp.—10 à 64, 10 à 65.
Dom. Textile—5 à 20.
Ogilvie—25 à 100.
Spanish River—30 à 93, 25 à 93 1-2, 35 à 94.
Steel Co. of Can.—1 à 85, 25 à 87.

Banques:—
Commerce—2 à 181.
Merchaits—22 à 169, 14 à 169, 10 à 169.
Nova Scotia—3 à 250.
Royal—11 à 193 3-4, 11 à 193 1-2, 5 à 194, 3 à 194.

Obligations:—
Bell Telephone—1000 à 91 1-2.
Cedars Rapids—600 à 86. 500 à 86.
Cité de Montréal, Mai, 1923—500 à 106.
Cité de Montréal, Septembre, 1923—2000 à 98.
Dominion Coal—1000 à 86 3-4.
Dom. Cotton—1000 à 96.
Domonion Iron—1000 à 75.
Wayagamack—1000 à 75, 5000 à 75, 2 x 500 à 75 1-4, 1000 à 75.

Emprunts de Guerre:—
1925—1 x 100 à 92 1-2, 1 à 92.
1931—1 x 1500 à 90 1-2, 3 à 90 2-4.
1937—1 à 1500 àx 95.

Bons de la Victoire:—
1922 — 10 x 50 à 96 3-4, 1 x 500 à 96 3-4, 9 x 50 à 97, 2 x 100 à 97 1-2, 1 x 150 à 97, 1 à 97 1-2, 1 x 150 à 97, 1 x 100 à 97 1-4, 5 x 100 à 97, 1 x 500 à 97 1-2, 2 à 97 1-2.
1923—1 x 300 à 96 3-4, 7 x 50 à 95 3-4, 1 x 850 à 95 3-4, 9 x 100 à 95 3-4, 8 x 50 à 95 1-2, 3 x 50 à 95 3-4, 2 à 96, 1 à 96 1-8, 1 x 600 à 95 7-8, 1 x 100 à 95 3-4, 2 x 100 à 95 7-8, 4 x 50 à 95 7-8, 5 x 100 à 96, 5 x 100 à 96, 1 x 500 à 96 1-4, 1 à 96 5-8, 3 à 96 1-2, 1 x 500 à 96.
1924 —TAX —1 x 800 à 94 1-2, 8 x 50 à 94, 2 x 500 à 94 3-4, 1 x 150 à 94 1-2, 7 x 50 à 94 1-8, 2 x 50 à 94, 2 x 100 à 94 1-4, 5 x 50 à 94 1-4, 1 x 300 à 94 1-2, 1 à 95, 14 x 50 à 94 1-2.
1927—1 x 300 à 95, 10 x 100 à 95, 1 x 500 à 95 1-4, 1 x 100 à 95 1-2, 5 à 95 3-4.
1933—1 x 500 à 95 1-2, 1 x 50 à 95, 1 x 600 à 95 1-2, 1 à 95 3-4, 1 à 95 1-4, 1 x 150 à 95 1-4, 1 x 650 à 95 3-4, 6 à 95 7-8, 21 à 96, 5 x 100 à 95 1-4, 2 x 50 à 95 1-2, 1 x 250 à 95 1-2, 16 à 95 7-8.
1934—TAX— 2 x 100 à 93, 5 à 92 1-2, 1 x 600 à 93, 4 x 100 à 92 1-4, 1 x 50 à 92 1-4, 1 x 50 à 92 1-2, 2 x 50 à 92 3-8, 1 x 50 à 93 1-4, 2 x 100 à 93 1-4, 26 à 9 21-2, 1 x 50 à 92 1-2, 1 x 300 à 92, 5 x 50 à 92, 14 x 100 à 93 1-4, 7 x 50 à 92 1-2, 1 x 100 à 93, 1 x 1100 à 93 1-4, 21 x 50 à 92 3-4, 10 x 100 à 92 3-4, 2 x 500 à 93 1-4, 10 x 100 à 92 1-2, 12 à 92 3-4, 1 x 100 à 93 1-4, 18 à 93.
1937—7 x 100 à 97 1-2, 1 x 100 à 97 1-4, 1 x 500 à 97 1-2, 8 à 97 5-8, 34 97 3-4. [illegible] 3-4.

EMPRUNT FRANÇAIS

5%

DE LA VICTOIRE

$63.00 le titre de 50 Francs de rente (valeur nominale 1,000 Frs) libre d'impôts passés, présents et futurs.

BRYANT, ISARD & CO.

Agents de Change
84-90 rue St-Frs-Xavier. Montréal.
MAIN 4960.

221-1 Fin.

LES SPECULATIVES EN HAUSSE A WALL STREET

LES RAILS FURENT LOURDES ET LES PETROLES AINSI QUE LES TRANSPORTS MARITIMES FURENT REACTIONNAIRES

New-York, 4 — Les valeurs spéculatives ont joué un rôle prédominent aujourd'hui au marché de Wall Street. La fermeté qu'elles ont déployée a surtout fait contraste avec l'irrégularité, pour ne pas dire le calme des valeurs habituellement les plus en vogue.

La lourdeur des rails a surtout causé du désappointement aux spéculateurs qui avaient cru que le replacement des fonds en janvier et l'augmentation des recettes de ces compagnies constitueraient un puissant stimulant pour ce groupe de valeurs.

Les nouvelles de la journée furent d'abord d'un caractère confus, quoique sous certains rapports elles fussent plutôt encourageantes. Le change sur Londres a été ferme, le prix du cuir raffiné s'est une peu relevé et dans certains centres industriels l'on signale une reprise partielle d'activité dans les manufactures.

L'effet produit par ces développements fut toutefois neutralisé en partie par l'annonce de nouvelles faillites de banques dans les centres agricoles de l'Ouest, d'autres réductions des prix de la part des producteurs d'acier et des diminutions de salaires dans les industries textiles et celles qui en dépendent.

Les pétroles et les transports maritimes ,notamment Mexican Petroleum et Atlantic Gulf, furent parmi les valeurs les plus réactionnaires. La première de ces deux valeurs a décliné de 10 points, tandis que la deuxième, après avoir baissé de 4 points, a remonté ensuite pour finir avec un gain net de 1 point 3-4. Le relèvement des cours en dernière heure fut attribué aux opérations de couverture effectuées par les baissiers. Le total des ventes a été de 835,000 actions.

Les taux monétaires n'ont donné aucun signe de fléchissement. La fermeté du change britannique fut attribuée aux achats de livres sterlings faits pour rencontrer les paiements de comptes anglais et français venant à échéance en ce moment.

Le marché des obligations fut de nouveau relativement calme, mais leurs cours eurent des tendances évidentes à la hausse. Toutes les émissions de la Liberté et de la Victoire ont clôturé avec des gains. Le montant des ventes, valeur au pair, a été de $14,375,000.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison BRUNEAU & DUPUIS courtiers 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Ferm.
Allis Chalmers	31¼	32
Am. Beet Sugar	45¾	.....
Am. Can	27	.....
Am. Car & F.	121½	121
Am. Inter Corp.	40¾	40¾
Am. Locomotive	82¾	83¾
Am. Smelting	36	36¾
Am. Sumatra Tobacco	76½	76¾
Am. Woolen	61½	61¾
Atlantic G. & W. I.	69	71¼
Baldwin Loco	86¾	81½
Baltimore & Ohio	35¾	.....
Bethlehem Steel (B)	57	56½
Brooklyn R. T.	10¾	10¾
Canadian Pacific	116	.....
Central Leather	37¾	38
Chesapeake & Ohio	61	.....
Chino Copper	20	21
Colorado Fuel & Iron	28	27½
Corn Products	66	66¾
Crucible Steel	76½	.....
Cuba Cane Sugar	23½	23
Erie Railroad	14½	14¾
General Motors	14½	14¾
Great Northern préf.	75¾	75¾
Great Northern Ore	29¼	.....
Inspiration Copper	32¾	33
Internat. Nickel	14¾	15¼
Inter. Merc. Marine	13¾	13¾
Do. préf.	52¾	52
Internat. Paper	46	45½
Lehigh Valley	54½	55¾
Mexican Petrol	161	154½
Miami Copper	15½	17¾
Midvale Steel	32¾	33
New Haven	19	19¾
New York Central	72½	.....
Northern Pacific	83	82¾
Pan Amer. Petrol	75½	73¾
Pierce Arrow	21¾	21¾
[illegible] Steel Car	87¾	.....
Reading	82¾	83¾
[illegible]utch	66¾	66¾
Sinclair Oil Cons.	23¾	23¾
Southern Pacific	99¾	99¾
Southern Ry.	23¾	23¾
Studebaker	45¾	.....
Texas Oil	42¾	.....
Tobacco Products	54½	54
Union Pacifi.	119¾	119¾
United Retail Stores	55¾	56
U. S. Food Products	23¾	22¾
U. S. Indust. Alcohol	65¾	65¾
U. S. Rubber	65¾	64¾
U. S. Steel	81½	.....
Utah Copper	50½	51
V. Carolina Chem.	38¾	38¾
Westinghouse	43½	43¾
Willys-Overland	6⅛	6⅛

VENTES DE L'APRES-MIDI :

Valeurs Ordinaires:—
Abitibi—110 à 57 1-2, 5 à 57 1-4, 140 à 57, 150 à 56 71-8, 25 à 56 3-4.
Asbestos Corp.—25 à 79.
Atlantic Sugar—50 à 21 1-2, 30 à 22, 20 à 21 3-4.
B. C. Fishing—10 à 39 1-2.
Bell Telephone—30 à 100.
Brazilian—15 à 32 1-2.
Brompton—60 à 55 1-2, 100 à 55, 50 à 54 1-2, 25 à 54 3-4, 20 à 54 1-2, 75 à 54 1-4, 25 à 54, 25 à 54 1-4, 10 à 5 41-2, 40 à 54 1-8, 10 à 54 1-2, 75 à 54 1-2, 10 à 54 1-2.
C. Converters—60 à 59, 50 à 60.
Can. Cement—25 à 58 1-4, 2 à 58, 5 à 58, 10 à 58.
Can. Cottons—50 à 73.
an. Gen. Elect—5 à 94 1-4.
Can. Steamship—15 à 47 1-2.
Dom. Glass—25 à 56.
Dom. Steel Corp.—20 à 42 5-8, 15 à 42 1-2, 50 à 42 1-8.
Laurentide—100 à 92.
Mont. Power—1 à 82, 15 à 81 3-4, 10 à 82.
Nat. Breweries—215 à 51, 45 à 51 1-2.
Riordon Paper—65 à 135.
Shawinigan—25 à 105.
Spanish River—30 à 85 1-2.
St. Maurice—15 à 120.
Steel Co. of Can.—5 à 60, 7 à 60, 1 à 60, 2 à 60, 20 à 60.
Toronto Ry—150 à 62.

Préférentielles:—
Ames Holden—20 à 30.
Can. Cement—20 à 90.
Can. Steamship—3 à 68 1-4, 5 à 69.
Ogilvie—10 à 100.
Spanish River—50 à 92 1-2, 25 à 92 3-4, 15 à 93.

Banques:—
Merchants—5 à 169, 20 à 169.
Nova Scotia—5 à 250.
Royal—2 à 194.

Obligations:—
Bell Telephone—1000 à 91 1-2.
Cité de Montréal Mai, 1923—3000 à 106.
Dom. Textile—$2000 à 91 1-2C.
Ogilvie—1000 à 92 1-4A.

Bons de la Victoire:—
1922 — 1 x 50 à 97, 1 à 97 5-8, 5 x 100 à 97, 2 à 97 1-2, 2 x 500 à 97 1-4, 2 x 50 à 97 1-4, 3 à 97 1-2, 25 à 97 5-8, 1 x 50 à 97, 1 x 100 à 97, 1 x 300 à 97 1-8, 2 à 97 1-2.
1923 — 3 x 50 à 95 7-8, 1 x 200 à 96, 5 x 30 à 96, 4 x 100 à 96, 4 x 50 à 95 1-2, 1 x 450 à 96, 10 à 96 1-2.
1924 —Tax —1 x 100 à 95, 4 x 50 à 94 1-2, 1 x 250 à 94 1-2, 1 x 500 à 95, 3 x 3-4.
1927—2 x 100 à 95 1-2, 1 x 100 à 95 50 à 94 1-2.
1933—22 à 96, 5 à 95 7-8, 1 x 500 à 96, 20 à 95 7-8, 1 x 150 à 95 1-2, 2 x 500 à 96, 31 à 95 7-8.
1934—Tax — 7 x 50 à 92 1-2, 1 x 500 à 92 3-4, 2 x 100 à 93, 1 x 300 à 93, 1 à 92 7-8, 1 à 93, 1 x 200 à 92 1-4, 1 x 200 à 93 1-4, 1 x 500 à 93, 3 x 100 à 93, 10 x 50 à 93 1-2, 2 à 92 7-8, 1 à 93, 1 x 400 à 91 1-2, 2 à 92 3-4, 2 x 100 à 93, 1 x 50 à 93 1-2.
1937—1 x 100 x 97 1-2, 34 à 97 3-4, 25 à 97 5-8.

STEAMSHIPS PREF. EN HAUSSE A TORONTO

LES VALEURS ORDINAIRES FURENT PLUS FERMES. — LES BONS DE LA VICTOIRE ONT TOUS REALISE DES AVANCES.

Toronto, 4 — Les marchés canadiens des valeurs mobilières furent aujourd'hui plus soutenus. De fait, la plupart des valeurs actives ont gagné du terrain. A la Bourse de Toronto les petits ordres d'achat pour placements continuent d'être nombreux. Cependant le développement le plus important qui se soit produit pendant la journée fut l'avance notable enregistrée par les bons de la Victoire. Toutes les émissions ont enregistré des gains variant de 1-8 à 7-8 de point. Tout semblait indiquer que la demande pour ces émissions va en augmentant, pendant que les offres diminuent.

Les transactions de valeurs ordinaires eurent beaucoup d'ampleur. Les valeurs des papiers furent de nouveau un peu lourdes, quoique plus fermes que le jour précédent. Brompton fut la valeur la plus active de ce groupe. Ayant avancé à 56 1-4 elle a ensuite descendu à 54 3-4. Spanish River de priorité a perdu une fraction de point et Abitibi a fermé sans changement. L'intérêt de la spéculation s'est plutôt porté aujourd'hui sur d'autres valeurs. Brazilian a continué de s'améliorer et au cours de transactions dont le total a été de 330 actions, il a monté de 3-4 de point. Toronto Railway s'est négocié à 63 1-2 et a fermé avec un gain net de 2 points à 62 1-2. Porto Rico de priorité a gagné 1 point.

Canada Steamships de priorité a monté de quatre points à 70 et les actions ordinaires ont fini en plus value de 1 point à 47 3-4. Dominion Steel et Nova Scotia Steel ont perdu des fractions de point. Canada Cement, Can. Gen. Electric, Atlantic Sugar et Steel of Canada ont clôturé en hausse.

Le total des ventes a été: liste régulière 1,575; hors-liste, 925 et bons de guerre et de la Victoire $247,100.

Ventes
10 Abitibi à 56 3-4.
120 Atl. Sugar Com., à 21, 21 3-4, 21, 21 3-4.
330 Brazilian T. L. & P., à 32, 32 1-4, 35, 32 1-4.
12 B. C. Fishing à 40.
35 Bell Telephone à 99 1-4.
4 Burt, F. N., Préf., à 96 1-2.
25 Canada Cem. Com., à 57 7-8.
65 Can. St. Lines Com., à 48, 48 1-4, 47 3-4, 47 3-4.
140 Do., Préf., à 67, 70, 67, 70.
24 Can. Gen. Electric à 94 1-2, 95, 94 1-2, 94 1-2.
80 Gen. Elec Préf., Com., à 91, 91, 90, 90.
109 C. P. R., à 137, 137 1-2, 137, 137½.
25 Detroit United à 90 3-4.
19 D. I. & Steel Préf., à 64, 64 1-2, 64, 64 1-2.
90 Dom. Steel Corp à 43, 43, 42 1-4, 42 3-4.
5 Mackay Com., à 69 1-4.
10 N. S. Steel Com., à 37.
25 Spanish River Préf., à 93.
16 Steel of Canada Com., à 59 1-4, 60, 59 1-4, 60.
12 Steel of Canada Préf., à 86 1-2.
210 Toronto Ry., à 62, 63 1-2, 62, 62 1-2.

Hors-Liste
275 Brompton à 55 1-2, 56, 54 1-2, 54 3-4.
100 Hollinger à 5.58.
500 West Dome à 9.
15 Dom. Fdy à 43 1-2.
25 Brewery à 51.
10 North Star préf à 2.70.

Mines
103 Conagas à 195.
20 Dome à 12.10.

Banques
2 Commerce à 180 1-2.
14 Hamilton à 169 1-8.
2 Nova Scotia à 249.
22 Royal à 194, 194 1-8, 194, 194 1-8.
12 Standard à 200.
1 Dominion à 191 1-2.
10 Merchants à 169 7-8.

Emprunts de guerre
7000 1925 à 92 3-8.
19500 1931 à 91, 91, 90 7-8, 90 7-8.
20900 1937 à 95, 95, 94 1-4, 94¾.

Bons de la Victoire
33750 1922 à 97 1-4, 97 1-2, 97 1-4, 97¼.
13650 1923 à 95 5-8, 96¼, 95 5-8, 96.
2100 1927 à 95 3-4, 96, 95 3-4, 96.
28750 1937 à 97¾, 97¾, 97, 97½.
26450 1933 à 95½, 96, 95¾, 95 7-8.
5100 1924 à 94 1-4, 95 7-8, 94 1-2, 95½.
97450 1934 à 93, 93, 92 1-2, 93.

Emprunts — Obligations, Etc.
11 Canada Landed à 130, 130¼, 130, 130¼.
8 Colonial Invest à 77.
1 Toronto Mortgage à 132.
2000 Dom. Canners à 88.
100 Rio Janeiro à 62.
1000 Steel Co. of Can à 91.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison BRUNEAU & DUPUIS, courtiers, 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Valeurs	Offre	Dem.
Abitibi Power & Paper	56⅞	56¾
Do. préf.	90	.....
Ames Holden	.....	10
Do. préf.	.....	30
Asbestos Corporation	80	79
Do. préf.	90	88½
Atlantic Sugar Refr.	22	21¾
Bell Telephone	100	99½
B. C. Fishing	40	39
Brazilian T. L. & Power	32¾	32½
Brompton Paper	54½	54¾
Can. Cement	58	.....
Do. préf.	90	88¾
Can. Converters	61	59¾
Can. Cottons	75	72½
Do. préf.	.....	70
Can. Steamships Lines	48	47
Can. Voting Trust, préf.	.....	69
Con. Mining & Smelting	.....	17
Dertoit United Railway	.....	90
Dom. Bridge	87½	86
Dom. Coal préf.	.....	66
Dom. Glass	.....	56
Dom. Steel Corporation	42½	42
Dom. Textile	104	102
Hillcrest Colleries	65	.....
Howard Smith Paper	110	.....
Illinois Traction	12	.....
Lake of the Woods	139	.....
Laurentide	92½	92
Lyall Construction	.....	47
MacDonald	.....	29
Mont. Cottons préf.	.....	89
Mont. L. H. & P. Con.	.....	81½
Mont. Telegraph	.....	110
National Breweries	51¾	51½
Ogilvie Milling	.....	180
Do. préf.	100	.....
Penmans Ltd.	.....	95
Riordon Paper	135	134¾
Shawinigan	105½	104¾
Spanish River	86	85½
Do. préf.	93	93¾
Steel Co. of Canada	60	59½
Toronto Ry.	.....	62½
Wabasso Cotton	.....	47
Wayagamac	88½	87
Windsor Hotel	.....	102
Woods M'fg Co.	76	.....
BANQUES		
Merchants	170	169
Molsons	170	169
Montréal	.....	196¼
Royal	194	193½
Union	.....	144
OBLIGATIONS		
Asbestos Corp.	77½	.....
Bell Telephone	91½	.....
Can. Cement	.....	92
Dom. Coal	86½	.....
Dom. Cotton	.....	86
Dom. Iron & Steel	75	74½
Dom. Textile A	.....	91¼
Dom. Textile B	.....	91¼
Dom. Textile C	92	91¼
Dom. Textile D	.....	91¾
Mont. Power	89½	.....
Ogilvie Milling	.....	92
Ogilvie Milling B	.....	92
Ogilvie Milling C	.....	92
Québec Ry	.....	59½
Wabasso Cotton	.....	84
Wayagamack	78	.....
VILLE DE MONTREAL		
1er Décembre 1922	.....	106¾
1er Mai 1923	.....	106
EMPRUNT DE GUERRE 5%		
Dominion War Loan 1925	.....	92¼
Dominion War Loan 1931	91	90¾
Dominion War Loan 1937	95	94¼
EMPRUNT DE LA VICTOIRE 5½%		
Victory Loan 1922	97¼	97¼
Victory Loan 1923	96½	96¾
Victory Loan 1924	.....	95¼
Victory Loan 1933	96	95½
Victory Loan 1934	93	92½
Victory Loan 1937	97¾	97¾

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

DIX-HUIT VENTES ONT ETE ENREGISTREES, HIER. — UNE TRANSACTION DE $79,000.

AHUNTSIC

Rue Mance, lots 269-417 à 420, vacants. Dame Joseph Boucher vend à Joseph Ladouceur, $2,000. — A. Rivest, N.P., 1920.

BORDEAUX

Rue Châteaubriand, Nos 2692, 2694, lot 2630-194, bâtisses. Terrain 25 x 85 pieds. Victor Pelletier vend à J. Médard Proulx, $6,500. — J. B. Sigouin, N.P., 1920.

DE LORIMIER

Rue Franchère, No 1361, 1363, lot 7-60, bâtisses. Terrain 25 x 70 pieds. Dame Elzéar Lespérance vend à R. Napoléon Charette, $2,400. — A. Jolicoeur, N.P., 1920.

Rues Des Carrières et Chabot, lot 161-1170, vacant. Terrain 2,849 pieds. Fortunat Martin vend à Joseph Rivest, $3,800. — T. Caisse, N. P., 1920.

DUVERNAY

Rues Parc Lafontaine et Chambord, Nos 566, 568 Parc Lafontaine et No 1 rue Chambord, lot 6-8, bâtisses. Terrain 26 x 100 pieds. Jos. Horace Prénoveau vend à The Fidelity Limied, $12,104.05. — J. A. Pérodeau, N.P., 1920.

HOCHELAGA

Rue Hochelaga, lots 29-838 à 841, vacants. Terrain 12,721 pieds. Alexis Perrault et al. vend à Wilbrod Dussault, $3,511.39. — J. P. M. Bédard, N.P., 1920.

Rue Moreau, Nos 476 à 490, lot 80-163, bâtisses. Adéodat Chauret vend à Georges St-Germain, $6,000. — A. Jolicoeur, N.P., 1920.

LAURIER

Rue Porcheron, Nos 1 à 23 et 2 à 24, partie de 196-32, partie de 196-33, 196-35, partie 196-36. Edmond Archambault vend à Elphège Belair, $32,500. — J. P. Turenne, N.P., 1920.

MONT-ROYAL

Ave Victoria, No 8, lot 151-47, bâtisses. Terrain 50 x 100 pieds. Dame Duncan Loynochan vend à Ellen A. et Jessie Louisa Kinlock, $10,000.— R. H. Barron, N.P., 1920.

ST-ANDRE (Ouest)

Rue Crescent, No 148, lot 1702-58, bâtisses. Dame Hugh Mackay vend à John R. Ryan, $26,000. — 1920.

ST-GABRIEL

Rue Paris, No s12, 14, lot 3239-92, partie S.O. de 3239-91, bâtisses. Terrain 27.9 x 80 pieds. Delle E. Alice Hadley vend à Arthur Delo, $3,500. — E. Cholette, N.P., 1920.

ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Cadieux, lot 44, bâtisses. Trefflé et Alexis Rondeau vendent à Albert Champagne, $3,000. — A. Rivest, N.P., 1920.

ST-LOUIS (Est)

Rues Ste-Catherine Est et Ste-Elisabeth, Nos 180 à 186 rue Ste-Catherine-Est et Nos 137, 139 rue Ste-Elisabeth, lot 378, bâtisses. Improved Realties, Ltd. vend à la Banque Nationale, $79,000. — 1920.

VILLE LACHINE

Chemin public, lot 753-83, bâtisses. William Dickson vend à John Walker, $2,500. — J. A. Meunier, N.P., 1920.

LES VALEURS HORS-LISTE

Dryden Paper	.....	22¾
Mattagami Pulp & P. Co.	30	26
Mont. Tram. & P. Co.	12	11
N. A. Pulp & Paper Co.	.....	5
Riordon Company L'td.	30	28½
Do. préf.		69

Ventes de l'avant-midi:—
Dryden Pulp—100 à 22 1-2.
Riordon—60 à 30, 5 à 30 1-2.
Riordon préf. — 20 à 70.

Ventes de l'après-midi:—
North Am.—10 à 4¾, 15 à 5 1-4.
Dryden Pulp—30 à 23.
Riordon Préf.—20 à 70, 3 à 70 1-2.
Tram. & Pow.—100 à 11.
Riordon—20 à 30, 70 à 29.

NEW-YORK CURB

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin & Cie., 103 Notre-Dame Ouest, Montréal.

	Offre	Dem.
Aetna	9	10
B. A. Tobacco	12¾	¾
Cons. Arizona	1-16	¼
Hollinger	4½	5
Indian Packing	2¾	3
Int. Pete	16	16½
Merritt Oil	11	11¾
Midwest	129	141
Nat. Leather	8	10
Nipissing	7¼	½
N. A. Pulp	4½	⅞
Perfection Tire	1 1-16	3-16
Prov and Ref	4⅝	¾
Silver King	5	10
Simms Oil	7⅜	½
Sweets	2⅝	2¾
Texas Ranger	3	9
U. S. Steamship	1	1⅛

LE MARCHE DU COTON

New-York, 4.—La variation des cours du coton a été aujourd'hui comme suit:

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Janv	15.65	15.65	14.95	14.97 of
Mars	14.75	14.80	14.60	14.05-10
Mai	14.90	14.90	14.69	14.14-22
Joill	14.68	14.90	14.20	14.20-25

Le coton disponible était à 15.50, une baisse de 50 points.

New-York, 4. —— Les cotons options futures, étaient en baisse en fermeture

Janvier	14.97 à 98
Mars	14.08 à 10
Mai	14.14 à 22
Juillet	14.20 à 25
Octobre	14.20 à 27

Le coton disponible était calme.

Liverpool, 4 — Le coton d'sponible était peu recherché. Les prix étaient en baisse.

American middling fair	1418d
Good middling	1168d
Middling	943d
Low middling	768d
Bon ordinaire	618d
Ordinaire	543d

Ventes : 2,000 balles, y compris 1800 de coton américain.

Arrivages : 5,200 balles toutes de coton américain.

Les cotons, options futures, étaient a peine soutenus en fermeture.

LES CHANGES ETRANGERS

Hier, au marché du change étranger de New-York, le franc, la lire et les autres changes européens ont légèrement baissé, mais la livre sterling s'est maintenue avec fermeté. Les cotations ont été comme suit:

NEW-YORK

	Dem.	Câbles.
Sterling	3.54⅞	3.55⅝
Francs	5.79	5.80
Belgique	6.14	6.15
Lire	3.37	3.38
Marcs	1.31	1.32
Suisse	15.13	15.18
Pesetas	13.07	13.12

MONTREAL

	Dem.	Câbles.
Sterling	4.19	4.19⅝
Francs	6.81	6.82
Belgique	7.22	7.23
Lire	3.98	3.99
Marcs	1.55	1.55
Suisse	17.79	17.84
Pesetas	15.36	15.41

Les fonds de New-York, cotés d'abord à Montréal à prime de 17 13-16 pour cent ont ensuite avancé à 18 pour cent.

LA DEPRECIATION DU DOLLAR CANADIEN

La "Bankers Trust Company" de New-York publie une étude sur le Dominion du Canada dans laquelle elle traite la dépréciation de notre dollar et dit ce qui suit :

" Avant la guerre et juqu'à mars 1918, la différence entre la fluctuation dans le cours du change entre le Canada et les Etats-Unis dépassait rarement un pour cent au-dessus ou au-dessous du pair. Quand le Canada exporta ses récoltes, la balance de l'échange était en sa faveur et les traites canadiennes étaient à prime à New-York.

" D'autre part, au printemps et à l'été, quand le Canada avait à rencontrer de forts paiements aux Etats-Unis, les traites à New-York étaient à prime parce que les valeurs devaient être couvertes avec de l'or ou son équivalent. Avant la guerre, de consentement tacite universel, Londres était le grand comptoir des compensations universelles. Les banques canadiennes, par l'achat de traites d'exportations canadiennes, accumulaient de forts crédits sur le marché de Londres.

" Elles étaient alors en position, par leurs agences aux Etats-Unis, de vendre aux importateurs américains des traites sur Londres et de cette manière transférer aux Etats-Unis leurs crédits sur Londres. De cette manière aussi, les Américains réglaient les balances dues par les marchands et manufacturiers canadiens sur le marché de New-York.

" Ce courant du marché a été renversé par l'abus à peu près général dans tous les pays du papier-monnaie et l'épuisement de toutes les sources de crédit. Le papier-monnaie n'a aucune valeur pour payer une dette en pays étranger. En décembre 1915, la Grande-Bretagne a ébauché un projet pour la mobiliation des valeurs étrangères détenues par les Anglais dans le but de stabiliser le change américain. Le résultat a été que le change Londres-New-York a été maintenu à un taux presque uniforme de $4.76 7-16 jusqu'au 21 mars dernier, alors que ce contrôle a été aboli.

" Quand les taux de Londres-New-York fléchissent, ceux de Montréal-New-York doivent suivre. La prime sur les traites américaines dans les villes canadiennes, qui était monté à 2 pour cent en 1918, se rendit à 3 pour cent au printemps de 1919, à 4 pour cent à l'automne, à 6 pour cent en novembre et à 11 pour cent en décembre. En février 1920, elle était rendue à 17 12 pour cent et en août elle était d'environ 12 pour cent.

" De cette manière le prix de toutes les commodités achetées par les Canadiens aux Etats-Unis se trouve majoré, et celui des marchandises vendues par les Canadiens se trouve avili. C'est le résultat de la baisse du change Londres-New-York.

" Bien qu'il y ait des facteurs qui ne soient pas communs aux deux, dit le Banquers Trust, quand le change sur Londres se sera corrigé le change de Montréal-New-York reviendra automatiquement à son niveau normal."

NOS EXPORTATIONS DE PULPE ET DE PAPIER

Les exportations canadiennes de pulpe et de papier pour le mois de novembre 1920 ont atteint une valeur de $44,335,435, comparativement à $8,016,990 pour le mois de novembre 1919, soit une augmentation de $8,338,445. Les exportations de papier ont atteint le montant de $7,897,465, celles de la pulpe chimique ont été de $5,441,786 et celles de la pulpe mécanique, de $1,016,184

Pour les huit premiers mois de l'année, soit depuis le mois d'avril ou mois de novembre inclusivement, les exploitations canadiennes de pulpe et de papier représentent une valeur de 6118,303,918, comparativement à $64,626,540 pour la période correspondante de 1919 et $53,954,784 en 1918. Pour huit mois finissant le 30 novembre 1920, elles accusent une augmentation de $13,668,580 par comparaison avec celles des douze mois de l'année précédente. Pour les douze mois clos le 31 octobre elles revèlent une augmentation de 62 pour cent sur celles de la période correspondante de l'année précédente. Leur total est de $150,305,647 contre $92,217,526 en 1919.

LE MARCHE DU SUCRE

New-York, 4 — Le sucre brut a été aujourd'hui plus ferme. Les prix ont avancé de 1-8 de cent, soit à 4 cents 1-2 pour les sucres de Cuba, coût et fret — ce qui est l'équivalent de 5.52 pour celui traité par moulin centrifuge. Neuf mille sacs de sucre de St-Domingue se sont vendus à 4 cents 1-4.

L'on notait une demande légèrement plus forte pour le sucre raffiné. Les prix étaient soutenus de 7.90 et 8.00 pour le sucre fin granulé.

La fermeté du sucre brut a eu une influence sur le marché des options futures qui, à midi, accusaient des avances de 5 à 15 points.

Vancouver, C. A., 4 — La raffinerie de sucre a annoncé hier une autre réduction de 25 cents pour les diverses sortes de sucre. Le prix du sucre granulé est donc de $12.70 les cent livres.

LE MARCHE AUX BESTIAUX

Il est arrivé aux abattoirs, hier, 35 chars de bestiaux. La plupart des bêtes étaient de deuxième qualité et les ventes ont été lentes aux prix de lundi.

Les bouvillons de boucherie, pesant de 800 à 900 livres ont obtenu de $6 à $8. Les vaches de boucherie au même poids, de $5 à $7. Les canners de $3.25 à $3.50.

Il y a eu une augmentation considérable dans le nombre de veaux mis en vente.

Les meilleurs veaux ont obtenu jusqu'à $16. Ceux de qualité moyenne ont obtenu $13.

Il y avait très peu d'agneaux et de moutons et point de demande.

Les porcs de premier choix se sont vendus jusqu'à $18.25.

FAILLITES AUX ETATS-UNIS

New-York, 4. — L'agence R. S. Dun and Company rapporte que durant l'année 1920 le nombre des faillites commerciales a été, aux Etats-Unis, de 8,881, avec un passif total de $295,121,805, contre 6,451 en 1919, avec un passif de $113,291,237.

LA NOTE AMERICAINE

Le 4 janvier 1921.

Au passant averti, à l'opérateur sérieux il est aisé de se rendre compte que la situation s'est considérablement allégée durant ces derniers mois. Sans doute les vapeurs de la transition économique paraissent par moments encore opaques, néanmoins elles ne peuvent plus tamiser l'horizon éclairci qui nous permet d'espérer un jour la fin de cette crise d'après-guerre que l'univers entier devait inévitablement subir.

En effet, pourait-on taxer d'optimisme naif celui qui, ayant suivi attentivement les évènements, constate avec quelque satisfaction que le navire financier qui sembie désemparé à maintes reprises, a su triompher des éléments venant se briser sur sa proue sans réussir à l'avarier. Car, voyez-vous, lors même que l'excitation serait grande par une mer orageuse, que nombre de passagers auraient entrevu leur dernier jour, ce ne serait là que dommage moral dont il ne serait nullement tenu compte à l'inspection du navire une fois la tempête terminée.

Il en est de même du monde financier et si plusieurs capitalistes perdirent la tête avant que de perdre leur argent, il ne faut pas en conclure que l'Amérique financière a été livrée au désastre puisqu'au contraire elle a traversé la phase la plus importante de son histoire d'une façon plus heureuse qu'on n'avait d'abord prévu. Ce n'est donc pas le temps d'être pessimiste, puisque les conditions essentielles de la situation sont plus puisantes que l'an dernier alors que tous et chacun ne voyaient qu'un firmament sans nuage.

Au 1er décembre 1920, la moyenne du coût de la vie était à peu de chose près la même qu'en 1916 ayant perdu en 10 mois ce qu'elle avait gagné en 27. Elle est encore de 55 p.c. au-dessus du niveau 1914, cependant, on nous permettra d'ajouter qu'elle l'était de 135 p.c. il y a à peine quelques mois. Peut-on dans ces londitions, nier le dégonflement opéré ?

Fairbanks, Gosselin & Co.

LES MARCHES AUX GRAINS

Chicago, 4.—Le blé a décliné aujourd'hui au marché de Chicago parce que l'on y est convaincu que le mouvement à la hausse qui s'est dessiné ces derniers jours a été trop rapide. Les cotations accusaient une baisse de 2 cents 1-2 à 4 cents, avec Mars de $1.73 1-2 à $1.73¾ et Mai de $1.67¾ à $1.68.

Winnipeg, 4.—Le marché a été calme aujourd'hui et presque complètement dépourvu d'intérêt. Le volume des affaires en ce qui concerne les options futures a été peu considérable et il n'y eut aucune vente au comptant.

Cours fournis par fil direct de la maison Simons, Day & Co., de Chicago, à K. G. Strachan, gérant local, 403 édifice Board of Trade.

A CHICAGO

Chicago, 4.—Blé dur, No 2, 1.85 à 1.86; No 1, mélangé 1.87.

Maïs, No 2, mélangé 71 1-4; No 2, jaune, 77.

Avoine, No 2, blanche, 47¾ à 48 1-2; No 3, blanche, 46 à 47 1-2.

Seigle No 2, 1.60¾.

Orge, 69 à 85.

Grain de mil $5.50 à $6.75.

Graine de trèfle 15.0 0à 22.50.

Porc, nominal.

Lard, 12.85.

Côtes 10.75 à 12.00.

Minneapolis, Minn., 4.—Farine, 40 à 80c en hausse; in lot de char, "family patent" cotée de 10.20 à 10.40 le baril, en sacs de 98 livre. Livraison 72,231 barils.

Son, sans changement.

Blé au comptant, No 1, nord, 1.80 7-8 à 1.83 7-8; mars 1.70; mai, 1.67.

Maïs, No 3, jaune, 63 à 64.

Avoine, No 3 blanche, 43 1-4 à 44 1-4.

Lin, No 1, $1.99 à $2.00.

A WINNIPEG.

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	192 à 192½	189¾B
Avoine:—		
Mai	58½ à ¾	58⅛B
Orge:—		
Mai	89¾	88
Lin:—		
Mai	217	211¾B
Seigle:—		
Mai	166	165½B

Prix au comptant:—

Avoine, No 1 nord, 192¾; No 2 nord, 188¾; No 3, nord, 177¾; No 4, Nord 172¾; No 5, 159¾; No 6, 149¾; fourrage, 139¾; sur rail, au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 186¾.

Avoines, No 2, c.w., 53 3-8; No 3, c.w. 50 2-8; fourrage extra 1, 50 3-8; No 1 48 1-8; No 2, 45 1-2; sur rails 53 1-8.

Orge, No 3, c.w., 78; fourrage 69, sur rails 88.

Lin, No 1 nouv. récolte, 203¾; No 2, c.w., 199¾; No 3 c.w., 171¾; condensé, 166¾; sur rails, 203¾.

Seigle, No 2, c.w., 163 1-2.

A TORONTO

Toronto, 4.—Les cotations sur le marché aux grains de Toronto aujourd'hui étaient comme suit:

Avoine du Manitoba, No 2, c.w., 53 5-8; No 3, c.w. 50 3-8; fourrage extra No 1, 50 3-8; No 1, 48 3-8, No 2, 45 3-8, en magasin à Fort William.

Blé nord, nouvelle récolte, No 1 nord, 190; No 2 et 3, nord, sans cotation; No 4, 176 1-2; en magasin à Fort William.

Maïs américain, No 2, jaune, 115; nominal sur rails à Toronto, prompte livraison.

Maïs canadien, fourrage, nominal.

Orge du Manitoba en magasin à Fort William, No 3, c.w., 91; No 4, c.w., 84; résidus, 70; No 1 fourrage, 70.

Orge, de l'Ontario, (malt), 85 à 90 au dehors.

Blé de l'Ontario, No 2, 165 à 190 f.o.b. suivants destination et fret. No 2 du printemps 180 à 185.

Avoine de l'Ontario, No 2, blanche, nominal de 50 à 53, suivant fret au dehors.

Pois, No 2, 175 à 180 suivant fret.

Sarasin, nominal de $1.00 à $1.05.

Seigle, No 2, $150 à $155.

Farine de l'Ontario, 90 pour cent patente, 825 en sacs.

Farine du Manitoba, sur rails à Toronto, au comptant: 1ière patente 110; 2ième patente 1060.

Ottawa, 4. — Le grain en entrepôt dans les différents élévateurs publics du Canada pour la semaine close le 24 décembre accusait une augmentation de 4,417,643 minots, par comparaison avec celui de la semaine précédente. Le blé en entrepôt révèle une augmentation de 3,420,512 minots.

Ottawa, 4. — L'on estime que la récolte de l'Argentine pour la saison 1920-21, accusera une augmentation de rendement qui sera approximativement de neuf millions de minots. C'est ce qu'indique une dépêche adressée à la fin de décembre au Bulletin hebdomadaire du Département du Commerce à Ottawa. Blé, 223,034,000 minots; avoines, 53,819,-000 minots. La récolte sera à peu près comme suit: 000 minots; graine de lin, 55,115,000 minots.

Les derniers estimés pour la saison 1919-20 étaient comme suit : Blé, 214,-142,000; avones, 53,754,000; et graine de lin, 42,039,000 minots.

REVENUS DE L'INTERIEUR

Otawa, 4. — Le rapport publié par le département du Revenu de l'Intérieur fait voir que durant le mois de novembre le revenu de l'accise du Dominion a augmenté de $8,000,000 en y comprenant la taxe de guerre. Cette augmentation provient en grande partie de la taxe ou timbres de guerre dont l'augmentation est de près de $10,000,000. La taxe d'accise sur le tabac a rapporté $2,602,353, tandis que celle sur les spiritueux a donné un revenu de $474,144. Le revenu total pour le mois a été de $13,423,451.

L'ARGENT EN BARRES

L'argent en barres était soutenue, hier à New York où il s'est négocié à 65 cents 7-8 tandis qu'il était coté à Londres à 41 pence 3-4.

AU BOUT DU FIL

Par Paul de Martigny, de la Maison Bryant, Isard & Co.

Le mouvement des marchandises dans le port de New-York révèle l'intensité de la crise pendant l'année. La diminution des exportations, comparativement à celles du précédent exercice, ressort à 231 millions et l'augmentation des importations atteint 868 millions. Le déplacement de la balance commerciale est de 1,099 millions. Et ce déplacement est défavorable aux Etats-Unis.

Pour grave qu'ait été et que soit encore la crise économique, l'industrie ne va pas s'effondrer ni les Etats-Unis disparaître. Il suffit d'avoir eu sa vie, vu de près quelques Américains pour comprendre que de pareils les gens exploitant un pareil pays, ne sauraient se laisser abattre que par des maux surhumains. Or il ne s'agit en somme que du contrecoup économique et social de la guerre, d'un affaissement qui succède à une longue période de colère délirante.

Déjà des symptômes de retour à la normale, de reprises d'activité industrielle et commerciale se manifestent. De Détroit on signale la reprise partielle du travail dans certaines usines d'autos. A Rochester, dix neuf fabriques de confection ont rouvert leur portes et onze mille ouvriers y travaillent. Le U S Steel Corporation vient de se porter acquéreur, au Brésil, d'immenses gisements de manganèse. La grande aciérie américaine assure ainsi l'indépendance de son approvisionnement et manifeste sa confiance en l'avenir. Enfin la demande de cuir et de laine s'améliore.

On assiste depuis déjà un certain temps à une lente absorption des valeurs. Peut-être se fait-elle pour le compte de grands spéculateurs qui ramassent discrètement ce qui tombe sur le parquet.

LA BOURSE DE PARIS

Paris, 4 — Les cours étaient fermes aujourd'hui à la Bourse de Paris. Les rentes trois pour cent étaient à 57 francs, 70 centimes; le change sur Londres à 60 francs, 96 centimes, l'emprunt cinq pour cent à 85 francs 20 centimes et le dollar des Etats-Unis à 17 francs 18 centimes.

CHAMPS PETROLIFERES

Athènes, 4 — Des compagnies anglaises y compris la Royal Dutch ont, dit-on, obtenu des concessions dans les nouveaux champs pétrolifères que l'on a découvert dans le Nord de la Grèce. L'on ne sait pas quelle est l'étendue de ces gisements d'huile, mais l'on croit que les concessions obtenues sont très importantes.

PETITES ANNONCES

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No 262 Dorchester ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles aussi les rembourages. Service prompt et repide. Tél. Main 4414.
132—j.n.o. P.-ann.

POUR REPARATION de dynamos moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 97 rue Bleury. Tél. Bell Main 3101.
174-1

L'ANGLAIS ENSEIGNE PAR LA POSTE, 25c la leçon. Toute dernière méthode. Résultats surprenant en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails. Mlle Blanche Fisher, 1264, Av. Lexington, Dépt. 25 New-York, N.-Y.
209-24P.-ann.

CALENDRIERS GRATIS. — Morceaux de soie assorties, garantis de la soie ordinaire, se vend partout dix fois plus cher. Envoyez-nous 50c pour 150 morceaux ou $1.00 pour 350 et avec chaque paquet vous recevrez gratis 1 magnifique calendrier d'une beauté rare. Adressez à Good Luck Co., Lévis, Québec.
230—1 P.-ann.

COMPTES achetés, collectés au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, loyer, salaire, comptes de toutes sortes. L'Agence Provinciale, 97 rue St-Jacques. Tél. Main 7223.
125—Fin 1.M.v. j.n.o.

LE MANUEL DU SPECULATEUR

contient des informations intéressantes sur les valeurs de Bourse. Tout spéculateur devrait le posséder pour le consulter au besoin.

Pour recevoir gratis un exemplaire de l'édition de janvier il suffit de s'adresser à

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal.

TELEPHONE: Main 4090

Communiquant avec tous les services.

230—5.8 Fin.

Téléphone - - MAIN 3570
L. A. CARON
COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCIE
INSTITUT COMPTABLE
48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
134-1 Fin. j.n.o.

OBLIGATIONS
DE GOUVERNEMENT ETRANGER
Vendues—Achetées—Quotées
Dominion Foreign Exchange Co., Limited
Edifice Marcil Trust (Carré Victoria) Montréal.
228—Fin. l.M.J. j.n.o.

LES AERONAUTES AMERICAINS ARRIVERONT A MATTICE, CE SOIR

C'est ce que prévoient les personnes au courant des voyages dans le nord. — Les Indiens en profitent pour faire des visites. — Les héros seront l'objet d'une récepton civique à Toronto.

(Par l'envoyé de la Presse Canadienne Copyright.)

Cochrane, Ont. 4.—Jusqu'à une heure tardive ce soir, on n'avait pas encore reçu à Cochrane la nouvelle que les trois aéronautes américains qui ont atterri à Moose-Factory sur la baie James, dans le ballon américain, avaient atteint la civilisation.

L'opinion des personnes compétentes à juger de la question est qu'on ne peut entendre parler d'eux avant demain soir au plus tôt. Des communications avec Mattice où les porteurs de la nouvelle annonçant leur atterrissement sains et saufs, ont atteint un fil de télégraphe, ont donné la nouvelle ce soir, qu'au dire des fonctionnaires des chemins de fer nationaux ici, qu'il n'y avait encore aucun signe du groupe des aéronautes.

On admet que leur marche est difficile vu que la neige est molle et les voyageurs doivent enfoncer profondément dans la croûte à chaque pas. La température demeure exceptionnellement douce pour la saison. Leur marche doit être encore retardée car on suppose généralement que les Américains ne sont pas habitués à suivre les sentiers de la neige.

Le thermomètre ne marque que sept ou huit degrés ce soir, et les pronostics n'annoncent pas de refroidissement de la température.

Une information arrivée ici ce soir de l'ouest, de ce village-ci, dit que les quatre Indiens qui composaient le parti qui est venu de Moose Factory à Mattice avec la nouvelle, sont encore dans les parages et ne retourneront probablement pas à leurs foyers de la Baie James tant que le prochain courrier de poste ne partira pas pour le nord. Les Indiens seraient venus dans l'est jusqu'à Fauquir, à cinquante milles à l'ouest d'ici, et ils rendront visite dans cet établissement jusqu'à demain.

On dit qu'ils ont fait le voyage de Moose Factory en six jours, voyageant sans chargement et si ceci est exact on peut s'attendre à voir le groupe principal dans 48 heures d'ici.

Ces Indiens furent envoyés avec la nouvelle pendant qu'un autre groupe est parti pour sauver si possible, le ballon qui s'est accroché dans quelques arbres de la forête où il a atterri.

RECEPTION CIVIQUE

Toronto, 4.—On projette de faire une réception publique aux aéronautes américains lorsqu'ils arriveront à Toronto, dans deux ou trois jours. L'Aéro Club a demandé au maire T. L. Church de leur faire une réception civique.

Nombre de représentants d'autres journaux de New-York et d'ailleurs sont partis de Toronto ce soir pour Mattice pour rencontrer le lieut Hilton et ses compagnons.

ILS SE CROYAIENT DANS L'ETAT DE NEW YORK

Cochrane, Ont., 4 — Une nouvelle reçue par le ministre anglican à Moose Factory, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur la Baie James, à l'estuaire de la rivière Moose, cent-quatre-vingt milles au nord de Cochrane, rapporte que les trois officiers de la marine américaine, ont atterri à quinze milles au nord-ouest de Moose Factory, le 14 décembre après être partis de New York le 13. Ils se croyaient encore dans l'état de New York, ayant été dans les nues la plupart du temps. Ils atterrirent parce qu'ils croyaient avoir entendu aboyer un chien. De 1 heure 30 p.m., le 14 et durant les journées du 15 au 16, ils se trouvèrent perdus dans la forêt et désespérèrent d'atteindre la civilisation. Mais le 17, heureusement, ils arrivèrent à la rivière Moose et trouvèrent des pistes. Plus tard ils se trouvèrent en face d'un Indien, Tom Marks, qui chassait. Il fut évidemment effrayé des uniformes. L'un des trois n'avait que ses sous-vêtements. Heureusement qu'il faisait doux, sinon ils auraient péri.

Ils avaient mangé deux de leurs pigeons lorsqu'ils arrivèrent à Moose Factory. Les commis du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson les reçurent et prirent soin d'eux. On tenta de retrouver le ballon mais sans succès. On devait faire d'autres recherches avant de partir le 26, pour Cochrane où ils doivent arriver à la fin de cette semaine. Une lettre du ministre anglicain, le Rév. Haythirnthwaite, datée du 22 décembre dit que les aéronautes n'auraient pu rester plus longtemps que quelques heures dans les airs vu qu'ils avaient jeté la plupart de leurs lestes et cherchaient des habitations. Encore une heure ils se seraient trouvés dans la baie et se seraient perdus pour de bon.

LA CHAMBRE AMERICAINE IGNORE LE VETO DE WILSON

Le président aura à nommer un membre de la War Finance Corporation, rétablie pour secourir les fermiers. — Les républicains vont-ils approuver une nomination ? — Les restrictions sur l'immigration.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 4. — Le président Wilson aura à remplir au moins une des deux vacances sur le bureau des directeurs de la War Finance Corporation avant qu'elle puisse prêter aux fermiers pour financer leurs exportations. Cette déclaration a été faite aujourd'hui par les fonctionnaires du Trésor après que la résolution établissant la corporation légalement eut été adoptée par la chambre pour renverser le veto du président.

Le vote de la chambre pour adopter la résolution renversant le veto du président a été presque aussi considérable que celui du sénat, hier.

La chambre a enregistré 250 votes pour la mesure contre 66 en faveur du veto du président, ce qui fait 37 voix de plus que les deux tiers. Seize démocrates ont voté en faveur du veto tandis que 135 républicains, 114 démocrates et un prohibitionniste ont voté pour la résolution. La nomination présidentielle au bureau des directeurs de la corporation requiert la confirmation de la même majorité et l'on se demande si les républicains du sénat vont se départir de leur décision de ne confirmer aucune nomination durant cette session.

Les fonctionnaires de la War Finance Corporation déclarent qu'à tout événement qu'il faudra deux mois probablement avant que le premier prêt soit approuvé.

Il faut recueillir des fonds pour les prêts, déclarent les fonctionnaires et il faut déterminer les méthodes pour recueillir cet argent. La corporation a une balance de près de $375,000,000 au trésor mais le secrétaire Houston a pris la décision qu'aucun argent ne serait employé pour faire des prêts à des particuliers.

LES LOIS D'IMMIGRATION

Washington, 4. — Louis Mershall, de New-York, au nom du comité américain juif, s'est vigoureusement opposé aujourd'hui devant le comité d'immigration du sénat à toute loi restreignant l'immigration aux Etats-Unis.

Il a cité nombre de distingués citoyens américains qui sont venus des pays étrangers, et dit que plusieurs immigrants avaient combattu pour le pays durant la guerre. La mère du président Wilson était une immigrante, dit-il.

LA COMMISSION DU TARIF A TERMINE SES SEANCES

On ne sait encore si le rapport de la commission sera soumis aux Communes avant la présentation du budget, mais celui-ci, croit-on, sera basé dans une large mesure sur les conclusions de M. Drayton.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4.—Sauf en ce qui concerne la présentation des chiffres, que certains des témoins entendus ont été incapables de mettre entre les mains des commissaires immédiatement, et la préparation de son rapport, le travail de la Commission du Tarif en autant qu'il s'agit des auditions publiques, est terminé. Le dernier témoin fut M. George-F. Kidd, d'Ottawa, demanda une prime pour aider au développement de l'industrie du fer. En même temps, a-t-il dit, cette prime serait d'un bénéfice général à tous les Canadiens parce qu'on aurait ainsi du fer à meilleur marché ainsi que des produits d'acier, et de l'aide est nécessaire si le procédé de concentration nécessaire doit être établi ici. M. Kidd rappela aux commissaires que c'était là un dépôt très appréciable de qualité supérieure à ce qui est actuellement fondu aux Etats-Unis, et dit que ce ne serait qu'une question de temps avant que ce gouvernement ou quelqu'autre gouvernement réalisât l'importance des dépôts de Gatineau.

M. Charles-G. Cope, représentant la Miller Saw-Trimmer Company, de Pittsburg, Pa., a demandé à la Commission d'ajuster le tarif de façon que leur appareil d'alimentation automatique pour les presses à impression puissent entrer au Canada sous la même classification comme une presse à impression. M. Cope expliqua que l'appareil d'alimentation automatique était attaché par sa compagnie aux presses à impression qui sont fabriquées par Chandler & Price. Un bon nombre de ces presses trouveraient leur chemin au Canada, mais leur vente est handicappée par le droit sur l'attachement de l'appareil automatique qui, croit-il devrait être réduit. Il a discuté la question avec le Bureau des Douanes, mais on l'a référé à la Commission du Tarif.

Sir Henry Drayton remarqua qu'il ne pouvait voir pourquoi un attachement d'appareil automatique qui n'était pas une partie d'une presse à impression, tel qu'originalement fabriqué, devrait être considéré ainsi quand il vient à passer à la douane.

M. Cope dit que sa firme demande un droit de 10 p.c. au lieu de 27 1-2 p.c., actuellement payé sur leur machine.

M. J. H. Harrison, de Pilkington Bros, de Thorold, fabricants de vitres, s'opposa à la requête présentée à Hamilton pour des augmentations substantielles pour presque toutes les sortes de vitres. Il croit qu'il est suffisant d'augmenter le tarif général de 12 1-2 p.c. à 15 p.c. et de réduire cet article quand il vient d'un pays britannique à environ 2 1-2 p.c. Il protesta contre une décision du département des douanes sur le paiement des droits sur les valeurs dans le change du pays qui exporte, et se dit surpris d'apprendre que les manufacturiers britanniques eux-mêmes aient demandé cela. Une telle décision, dit M. Harrison, va à l'encontre de l'Angleterre et est en faveur des compétiteurs belges et allemands. M. Harrison dit que son pays devrait concourir avec les fabricants américains dans les conditions présentes, mais avec cette décision on ne pourrait concourir avec les Belges.

M. George F. Kidd, d'Ottawa, parut au nom des propriétaires de terrains de minérai de fer dans les comtés d'Ottawa, de Wright, de Pontiac, demandant que la nation aide à l'industrie du fer. Il y a amplement de bon minérai dans la région de Gatineau, dit M. Kidd, mais on a besoin d'aide si l'on veut des résultats, et que l'extraction comme la fusion puisse se faire. Une aide nationale sous la forme d'une prime de 75 sous ou de $1 par tonne pour tout minérai extrait et fondu au Canada encouragerait le développement des mines de fer du district de Gatineau.

Après l'audition de M. Kidd, la commission du Tarif termina ses séances de deux jours ici. Il était 5 heures, cet après-midi. Un certain nombre de rapports seront déposés par des témoins et certaines statistiques que l'Association des Manufacturiers Canadiens désirent mettre devant la Commission seront transmises dès que les informations nécessaires pourront être obtenues de l'extérieur.

Les commissaires ont une masse de documents devant eux qui ont été déposés comme rapports et exhibits par les témoins aux diverses auditions par tout le Dominion, et on s'attend que ce recueil sera grandement accru de rapports écrits qui seront probablement transmis aux commissaires de diverses sources avant qu'ils aient fini de synthétiser la preuve déjà recueillie.

Les réunions ici ont commencé hier matin, sir Henry Drayton et le sénateur Robertson entendant la preuve. L'hon. S. F. Tolmie qui est aussi membre de la commission, n'est pas revenu de Victoria pour assister aux séances d'Ottawa, mais fut présent au cours de plusieurs réunions. Il n'a pas encore été dit que la commission soumettra un rapport avant que le budget soit soumis à la Chambre des Communes au cours de la prochaine session, mais on croit généralement que les changements tarifaires dans le budget seront basés, au moins dans une large mesure, sur les décisions auxquelles en viendront les commissaires à la suite de leur tournée, qui a duré depuis la mi-septembre et qui s'est faite dans tous les importants centres de l'Est et de l'Ouest.

Le premier témoin de l'après-midi a été M. R. W. Gladstone, de la "Canada Ingot Iron Company, Limited", de Guelph, Ont. M. Gladstone a dit qu'il est intéressé dans la fabrication de la tuyauterie pour laquelle il est nécessaire d'importer des feuilles de fer galvanisé des Etats-Unis. Il croit qu'il devrait y avoir une classification tarifaire séparée pour le matériel employé dans la manufacture de la tuyauterie, comme ce matériel n'est pas fabriqué au Canada, et est absolument nécessaire à la production de la tuyauterie. Il croit que les feuilles de fer galvanisé devraient entrer en franchise, ou que le droit ne soit pas de plus que cinq pour cent.

M. M. H. Staples, de Toronto, secrétaire des Fermiers-Unis d'Ontario, a dit que le revenu provient évidemment du consommateur et qu'il devrait y avoir moyen de trouver une méthode par laquelle le revenu sera fourni directement.

Sir Henry Drayton demanda à M. Staples s'il croyait que le gouvernement et le pays ont quelque devoir à remplir envers le travail. "Je crois qu'il a un devoir envers tous les citoyens", fut la réponse.

" Ce devoir s'étend-il jusqu'à essayer à fournir de l'emploi aux citoyens ?" demanda le président à M. Staples. La réponse fut que le gouvernement pourrait fournir de l'emploi sans favoriser les industries urbaines. La politique de protection a rendu possible la compétition des industries urbaines avec les cultivateurs pour la main d'oeuvre. Conséquemment les gages des travailleurs de la ferme ont augmené. Le témoin dit qu'il a payé jusqu'à $50 et $55 par mois avec pension à des garçons de ferme. Il est impossible d'obtenir assez de garçons de ferme, parce que les industries sont favorisées et prennent des employés qu'ils arrachent de la terre.

Sir Henry Daryton demanda si le gouvernement dans tout ce qu'il ferait pour procurer du travail aux citoyens devrait considérer les demandes des l'agriculture comme premières demandes. Le témoin croit que les conditions sont meilleures à la campagne. La vie qui est plus simple, maintient l'intégrité. La fidélité générale des hommes dans leur relations avec leur famille et avec les autres hommes est encouragée par la vie à la campagne.

M. Staples croit que la richesse de l'Allemagne a été ruinée plutôt par un tarif protecteur que par la guerre. La richesse de l'Allemagne consistait surtout en papier-monnaie sans valeur réelle, dit-il, et les immenses industries de ce pays sont paralysées parce que l'Allemagne a perdu ses mines de fer.

M. N. L. Martin, de Toronto, représentant les commerçants de vitres en gros, protesta contre les changements dans les tarifs suggérés par les représentants de la'Canadian Libbey-Owens Company', de Hamilton, M. Martin déclare que cette compagnie est financée par du capital américain et essaie à établir un monstrueux monopole dans le commerce des feuilles de vitres au Canada. Les augmentations tarifaires que la compagnie suggère auraient pour effet, dit-il, d'augmenter le coût de tous les foyers canadiens, des usines et des manufactures en ajoutant au coût de l'une des plus grande nécessités de la vie, savoir la lumière. Les augmentations suggérées, dit M. Martin, détruiraient les commerces établis de tous les commerçants en gros dans tout le Canada et désorganiseraient entièrement le système actuel de la distribution des vitres. Elles auraient l'effet d'édifier un immense monopole, donnant à une seule firme l'occasion de faire des profits déraisonnables.

MILLBANK

QUEL SERA LE SORT DE JOS. REMILLARD ?

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 4. — Une requête pour l'obtention d'un nouveau procès en faveur de Joseph Rémillard qui, après avoir été condamné à être pendu, lors de la session de juin dernier des Assises Criminelles, obtint un sursis qui expire le 17 février prochain, sera faite devant la Cour d'Appel de Montréal, le 17 courant.

A la dernière session de la Cour, Mes Laflamme et Lemieux, comparaissant pour le condamné, obtinrent la permission d'en apeler de la décision de l'hon. juge Désy, qui leur avait refusé le droit d'appel de la sentence prononcée par lui contre Rémillard.

Les juges de la Cour d'Appel se sont déclarés prêts à entendre les plaidoiries des avocats du requérant et de la Couronne, le 17 courant, à Montréal.

Ces plaidoiries seront entendues à Montréal, afin que le requérant soit mis au courant le plus tôt possible de la décision du tribunal d'Appel, de sorte qu'il ne sera pas ignorant de son sort même durant les dernières heures que lui accorde le sursis obtenu par ses procureurs.

Page 1——Little

SUGGESTION DE LLOYD - GEORGE

(Câble de la Presse Associée)

Genève, 4 — M. Paul Hymans, président de l'assemblée de la Société des Nations, a reçu un télégramme de M. Lloyd George, premier ministre anglais, présentant une suggestion au sujet de la médiation américaine entre les nationalistes turcs et les Arméniens.

M. Lloyd George suggère que le président Wilson câblographie ses instructions sur la question de médiation directement au haut commissaire américain à Constantinople.

Ce moyen a été recommandé par les représentants anglais à Constantinople et Tiflis. Le message suggère de plus que le commissaire américain agisse de concert avec ses collègues à cet endroit.

Le message, en traitant des conditions qui rendent la situation des plus compliquées fait allusion au rapport qu'un traité de paix a été conclu entre le présent gouvernement armenien et les nationalistes.

Ce gouvernement n'est pas de la même complexion que celui avec lequel les alliés ont traité. Il a été formé sous la pression bolchévista et turque, et rassemblablement en coopération. Sa formation place presque l'Arménie sous l'administration du soviet russe.

M. J. B. FLAVELLE DEMISSIONNERA

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toonto, 4. — C'est l'intention de M. J. B. Flavelle, président de la Commission des Licences de l'Ontario, de démissionner vers le milieu de l'été prochain. Le gouvernement provincial a été prévenu de ce fait depuis quelque temps déjà. M. Flavelle demeurera à son poste jusqu'à ce que la session de la législature soit terminée.

M. Flavelle a déclaré aujourd'hui, qu'il a informé le gouvernement de son intention de démissionner il y a quelque temps. Il a nié toutes rumeurs voulant qu'il se soit soulevé des différents entre lui et le gouvernement. "Nous sommes en excellents termes", a-t-il dit.

L'HON. M. KING ET LE DESARMEMENT

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4 — L'honorable M. L. MacKenzie King, chef libéral, en réponse à une demande du "New York World" de donner son opinion sur le désarmement, a envoyé aujourd'hui le télégramme suivant à l'éditeur du journal:

"Répondant à votre télégramme demandant mes vues sur le sujet du désarmement général par accord entre la Grande Bretagne, le Japon et les Etats-Unis, mes sympathies sont des plus fortes en faveur du mouvement de désarmement que plusieurs ont considéré comme devant être un des résultats de la victoire des alliés et une consolation pour sa terrible boucherie de vies humaines.

"Il serait déplorable si nous devions lentement et douloureusement reconstruire notre civilisation rien que pour la faire détruire ou désorganiser par un autre conflit semblable. Les meilleurs et les plus sages buts de la Grande Bretagne, du Japon et des Etats-Unis sont communs, non en désaccord, et leur négligence à se réunir en ce grand effort voudra dire la banqueroute de la diplomatie mondiale.

ENSEVELI DANS UNE MINE DE CHARBON

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Stellarton, N.-S., 4. — A bonne heure cet après-midi, une forte équipe de sauveteurs ont travaillé ardûment au déblaiement d'un puits de mine dans lequel il s'est produit un éboulement. Un homme a été enseveli, mais l'on croit, par certains signaux, qu'il vit encore, et l'on fait de multiples efforts pour le retirer de sa dangereuse position.

ON LE TROUVE MORT DANS SON LIT

Une lugubre découverte a été faite hier soir, par le sergent Young et le constable St-Jacques, du poste No 4, au No 14 rue Ste-Elizabeth, vers 8 heures et demie.

Quelques minutes auparavant, M. George Cama, demeurant rue Catheline, à la Pointe Saint-Charles, communiquait avec le sergent Young et lui racontait que samedi dernier, à la demande de son père, domicilié à l'adresse précitée rue Ste-Catherine, il avait fait transporter au domicile de ce dernier, une certaine quantité de charbon. Ce jour-là, il se rencontra avec lui, mais ne l'a pas revu depuis. Hier soir, comme il n'avait pas eu de nouvelles de son père depuis samedi, il se présentait chez lui et trouvait la porte close, et redoutant qu'un malheur ne fut arrivé, il demandait au policier de lui aider à pénétrer dans la maison.

Le sergent Young, accompagné du constable St-Jacques se rendit donc sur les lieux, enfonça la porte d'entrée du domicile portant le No 145, rue Ste-Elizabeth et trouva le père de Cama étendu sans vie dans son lit. La mort remontait certainement à deux ou trois jours.

Le cadavre fut immédiatement transporté à la Morgue pour enquête. Le défunt était âgé de 72 ans.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. H. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, No 78, rue Saint-Jacques.

LE LORD-MAIRE DE CORK EST ARRIVE SECRETEMENT A NEWPORT

(Suite de la 1ère page)

On dit dans les cercles dignes de foi que les troupes de la Couronne ont reçu de Londres, la défense d'arrêter de Valera.

La tension qui existait à Dublin avant Noël est beaucoup disparue.

LA LOI MARTIALE

Dublin, 4. — Une proclamation officielle établit aujourd'hui la loi martiale dans les comtés de Clare, Waterford, Wexford et Kilkenny et à la ville de Waterford.

La loi martiale a été proclamée par Dublin Castle, dans la ville et le comté de Cork, la ville et le comté de Limerick et les comtés de Tipperary et de Kerry, le 19 décembre. La ville de Dublin et le comté de Dublin n'étaient pas compris dans le district de la loi martiale.

Dans une déclaration faite à la Chambre des Communes, Lloyd George annonçait le même jour que si cela devenait nécessaire, le gouvernement anglais établirait la loi martiale dans d'autres districts.

EVENEMENTS TRAGIQUES

Dublin, 4 — Un théâtre de vues animées de la rue James, Tipperary, a été incendié durant la nuit de lundi. Les propriétaires y avaient donné une représentation pour les soldats, dans la journée.

Cork, 4 — Une autre explosion de bombe ce soir a blessé six agents et a été suivie d'une fusillade à la carabine et à la mitrailleuse. Plusieurs civils ont été blessés.

Un détachement de la police traversait le pont Pernell vers 7 heures 30, lorsqu'une bombe explosa au milieu d'eux. Le pont est situé près des quartiers de la police. Une troupe considérable arriva avec des carabines et des mitrailleuses. Elles tournèrent leurs armes dans la direction des quais et des rues voisines. Deux femmes et trois ou quatre hommes furent blessées, mais pas grièvement. Aucun d'eux n'était impliqué dans l'affaire.

LA CROIX AMERICAINE

Cork, 4 — Un autre appel, à la Croix Rouge américaine a été envoyé par le lord maire de Cork et les autres fonctionnaires de la ville. Le cablogramme adressé à l'organisation de New York se lit comme suit:

"Nous persistons respectueusement à demander que la Croix-Rouge Américaine soit envoyée ici. Il n'est d'aucun avantage de demander un substitut anglais; la Grande Bretagne fait une guerre diabolique à notre peuple sans égard à l'âge ni au sexe. Soit que vous acceptiez de venir ou que vous refusiez.

D'ANNUNZIO A L'ARRIERE-GARDE

(Câble de la Presse Associée)

Trieste, 4. — Gabriele d'Annunzio sera le dernier soldat à quitter Fiume, apprend-on aujourd'hui. L'évacuation des légionnaires commencera demain et durera plusieurs jours.

La misère règne actuellement dans la ville par suite du manque de nourriture. Le capitaine Hostwenturi, ancien directeur de la Défense Nationale à Fiume, et le maire Giagante, tous deux membres du gouvernement provisoire, ont demandé du secours au général Ferrario, qui commandait les troupes de blocus. Ils ont dit que s'il voulait permettre l'importation du lait, du pain et de la viande dans la ville, l'armée aiderait à remédier à la situation.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE

SERVICE LIVERPOOL
De Halifax, N.-E.
S.S. Canadian Aviator . . . . . 9 Janv.
De St-Jean, N.-B.
S.S. Canadian Settler . . . . . 6 Janv.
SERVICE LONDRES
De St-Jean, N.-B.
S.S. Canadian Rancher . . . . 10 Janv.
SERVICE GLASGOW
De Halifax, N.-E.
S.S. Canadian Aviator . . . . . 9 Janv.
SERVICE CARDIFF & SWANSEA
De Halifax, N.-E.
*S.S. Canadian Squatter . . . . 14 Janv.
SERVICE RIO DE JANEIRO, SANTOS, BRAZIL, MONTEVIDEO ET BUENOS AIRES.
De Halifax, N.-E.
*S.S. Canadian Spinner . . . . 20 Janv.
SERVICE INDES & "FAR EAST"
De St-Jean, N.-B.
S.S. Trevena . . . . . 29 Janv.
SERVICE AUTRALIE & NOUVELLE ZELANDE
De St-Jean, N.-B.
*S.S. Canadian Planter . . . . 29 Janv.
SERVICE BARBADES, TRINIDAD & DEMERARA
De Halifax, N.-E.
S.S. Canadian Farmer . . . . 12 Janv.
SERVICE NASSAU, KINGSTON & BELIZE
De Halifax, N.-E.
†S.S. Canadian Fisher . . . . . 13 Janv.
SERVICE ST-JEAN, TERRENEUVE
De Halifax, N.-E.
S.S. Canadian Sapper . . . . . 7 Janv.
*Le nombre des cabines à passagers seulement est limité.
†Ne transporte que des passagers de 1ière classe seulement.
S'adresser à W. A. Cunningham, Agent général de fret, 230 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

SUD AFRICAIN
Service régulier de St-Jean, ouest, N.B.
S.S. NEW GEORGIA . . . . . 30 Janv.

OUEST AFRICAIN
De St-Jean, N.-B.
S.S. "SHONGA" . . . . . 26 Janv.

Pour taux et informations, s'adresser.
ELDER-DEMPSTER & CIE LIMITED
133 Edifice Board of Trade Montréal.
204—c.d.f.

Toutes les banques de Fiume sont gardées vu qu'elles possèdent des millions de lires récemment obtenus comme emprunt pour la mise en liberté du navire de guerre Cogne saisi par les officiers de Fiume l'automne dernier.

Le Dr Antonio Grossich, chef du gouvernement provisoire, a fixé les élections de l'assemblée constituante au 28 février.

LE SPECTRE DE LA FAMINE SE DRESSE EN CHINE

Le R. P. John M. Fraser, directeur du collège des Missions Chinoises, Almonte, Ontario, fait un appel au gouvernement canadien pour qu'il vienne en aide aux millions de Chinois qui sont menacés de famine, là-bas. Dans une lettre qu'il nous adresse, le R. P. Fraser fait une description de la misère qui règne en Chine et cite une lettre de l'un des missionnaires dans laquelle il est dit que l'on manque de blé au pays du Soleil. Le R. P. Fraser demande au gouvernement s'il ne se désisterait pas d'une partie du blé qui est actuellement dans les entrepôts ou s'il ne le prêterait pas aux Chinois, pour être remboursé plus tard, le Chinois étant toujours d'une fidélité sans exemple à ses engagements. Si le gouvernement ne peut pas, il suggère que des wagons soient installés dans les principales villes et que les citoyens exercent leur charité en venant y déposer des produits impérissables. On aiderait ainsi la Chine.

—Irène, ne trouves-tu pas que cette poule est dure à manger ?

—h ! si, mon ami ; si on avait continué à la nourrir, elle aurait certainement pondu des oeufs durs.

LE LAIT RESTE AU MEME PRIX, MALGRE LA BAISSE DU FOURRAGE

Cet aliment de première nécessité n'indique aucune tendance à la baisse, bien que le coût du fourrage diminue et que les fabricants de beurre et de lait condensé réduisent leur demande. — Le beurre.

Le prix du lait n'annonce aucune tendance à la baisse de ce temps-ci à Montréal, en dépit de la baisse du prix du fourrage et de la diminution de la demande dans le cas du lait et de la crème en vue de la fabrication du beurre et du lait condensé et évaporé. Cette baisse et cette diminution ont été remarquables au cours des derniers mois dans plusieurs parties du Canada et des Etats-Unis. Une firme montréalaise qui fabrique du lait condensé et évaporé prétend que seul le commerce d'exportation a diminué et que la demande ici est aussi considérable que jamais, ce qui nécessite l'obtention de la quantité ordinaire de lait.

Le prix du fourrage dans le district de Montréal a, cependant, subi une diminution marquée et un marchand estime la baisse de ses prix, dans le cas du fourrage pour les vaches, à une moyenne de 20 pour cent depuis le mois d'octobre, alors que le prix du lait pour l'hiver est venu en vigueur.

Les procureurs demandent encore le prix, tel que fixé déjà, de 37 sous le gollaon,et les distributeurs chargent 16 sous pour une pinte et 9 sous pour une chopine, ce qui fait une différence de 27 sous le gallon quand le lait est vendu à la pinte et de 35 sous quand il est vendu à la chopine. C'est là, croit-on, la plus forte différence entre les prix des producteurs et ceux des distributeurs qu'on ait encore connue à Montréal. Au moment où les prix d'hiver sont venus en vigueur, en octobre dernier, on a prétendu qu'une plus forte différence qu'à l'ordinaire était nécessaire pour rencontrer l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et des matériaux. Les distributeurs soutiennent que le coût de la main-d'oeuvre n'a pas encore diminué et que, comme l'entente avec les producteurs va jusqu'au 1er mai, il ne faut pas s'attendre dans le moment à une réduction dans le prix du lait.

Comparativement aux autres villes canadiennes, disent les producteurs, le prix à Montréal n'est pas exorbitant. Dans un certain nombre de villes, comme à Toronto, le prix d'hiver du lait est fixé pour sept mois au lieu de six, tel que c'est le cas ici, de sorte qu'un prix moyen légèrement plus élevé à Montréal, pour l'hiver, revient à la même chose qu'à Toronto et dans les autres villes où les prix d'hiver sont en vigueur pendant plus que la moitié de l'année.

La baisse dans le coût du fourrage n'a pas encore amené une réduction des prix du lait. Alors que le prix de 37 sous le gallon fut accepté comme prix du producteur du 1er octobre au 1er mai, un certain nombre de producteurs ont soumis que ce prix n'était pas suffisant pour encourager l'expédition du lait à la ville durant le milieu de l'hiver, alors que le coût de production est le plus élevé. La baisse inattendue du coût du fourrage a allégé les dépenses des producteurs, mais d'autre part on soutient que la main-d'oeuvre est aussi dispendieuse qu'avant et la diminution dans le coût de l'équipement ne fait pas une différence assez substantielle pour que le lait baisse au milieu de l'hiver.

Un autre aliment de première nécessité qui ne tend pas à baisser, c'est le beurre. M. H. C. Beatty, secrétaire de la 'Produce Merchants' Association" du Board of Trade, vient en effet d'annoncer que le gouvernement britannique abandonnera probablement son contrôle sur le beurre vers le 31 mai. Le Chancelier de l'Echiquier a de plus annoncé aux Communes que le ministère des Vivres sera probablement aboli à la même date.

M. James Alexander, l'agent-acheteur officiel anglais ici, déclare que les faits ci-dessus n'affecteront pas la situation actuelle, puisque les spéculateurs sur le beurre devront garder leurs provisions encore trois mois avant d'espérer les mettre sur le marché anglais. On voit ainsi que ceux qui essaieront à profiter des circonstances et à faire de la spéculation pourront fort bien se faire prendre à leur propre jeu.

LE COMITE DES SANS-TRAVAIL SE REUNIRA DE NOUVEAU CE MATIN

L'on fera les derniers préparatifs pour enrayer le chômage dans la métropole. — L'activité reprendra bientôt, dit-on. — Ce que déclarent MM. Louis Guyon, sous-ministre du Travail, et le commissaire Verville, président du Comité des Citoyens.

M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail de Québec, a déclaré hier soir à notre représentant que la crise du travail dans la métropole est actuellement à son déclin, et que d'ici quelques jours la situation se sera complètement améliorée, par le retour de plusieurs milliers d'ouvriers au travail.

"Néanmoins, ajouta le sous-ministre du Travail, le comité formé la semaine dernière dans le but de faire enquête sur la situation n'en continuera pas moins son travail jusqu'à ce que tout soit redevenu normal.

"Il ne faut pas s'étonner du nombre de ceux qui, cette année ont dû chômer durant la période des fêtes, car le même fait se renouvelle chaque année au même temps. Heureusement que des citoyens se sont mis à l'étude et ont cherché les moyens d'enrayer les difficultés qui se présentaient, avec le résultat que d'ici quelques jours, un bon nombre de nos sans-travail auront repris leurs occupations."

M. Guyon a aussi déclaré que ce matin, le comité d'emploi dont il fait partie se réunira pour étudier de nouveau le situation. Une circulaire a été préparée qui sera adressée aux manufacturiers de cette ville, leur demandant de garder à leur emploi le plus grand nombre d'employés possible. D'ailleurs, plusieurs de nos manufacturiers se sont déjà rendus à cette demande ou se proposent de le faire dès que leurs opérations le leur permettront.

C'est aujourd'hui que seront distribués dans tous les postes de police de la ville, des blancs d'enrégistrement pour les sans-travail. Il y aura aussi de ces blancs aux quartiers généraux des diverses organisations militaires ou de charité.

Les hommes et les femmes qui désirent obtenir du travail devront remplir ces blancs qui seront ensuite retournés au Bureau de Placement provincial où l'on s'occupera de procurer du travail aux applicants.

Si les signataires ont inclus dans leur requête, une demande d'aide financier, leurs applications seront transmises aux organisations de charité à cet effet.

Hier, M. Joseph Ainey, directeur des Bureaux de Placement de la province a eu une longue conférence avec M. Alphonse Verville, président du Comité des Citoyens, relativement à la situation.

A la réunion qui aura lieu ce matin, du Comité d'emploi, les représentants du Conseil des Métiers et du Travail donneront un rapport concernant le nombre des sans-travail que compte chacune des unions ouvrières affiliées à cette organisation

C'est aussi l'opinion parmi les chefs ouvriers que bien que dans quelques métiers le travail soit assez rare, la situation n'est peut-être pas aussi grave qu'on peut le croire.

M. le Commissaire Verville a aussi déclaré hier soir que d'après lui, le nombre des sans-travail n'était peut-être pas aussi considérable qu'on l'avait cru tout d'abord. "L'on nous avait fait voir beaucoup pire que ce ne l'était, dit-il, mais depuis, nous avons pu nous rendre compte de la réelle situation. Je ne nie pas qu'il s'en trouve un bon nombre qui sont forcés de chômer, mais entre celà et dire qu'il s'en trouve aussi un grand nombre dans la misère, il y a beaucoup de marge. Les rapports que nous recevons tous les jours des différentes sociétés et des institutions de charité, comme la St-Vincent de Paul et d'autres organisations anglaises, telles que l'Armée du Salut, etc..., nous démontrent que le nombre des miséreux dans la métropole est à peu près normal. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

"D'ailleurs, plusieurs manufacturiers ont déjà depuis quelques jours ouvert de nouveau les portes de leurs usines où ils ont embauché des milliers de travailleurs. D'autres manufactures ouvriront aussi leurs portes d'ici peu et alors, je suis convaincu que la situation sera plus satisfaisante."

Tout comme M. Guyon, M. Verville croit que l'on a un peu exagéré la situation. Nos ouvriers ne traversent pas une crise aussi terrible qu'on le dit.

"Pour nous rendre compte de la véracité de ces faits, dit M. Verville, il nous fallait absolument nous adresser aux autorités compétentes, et je crois que nous n'aurions su mieux faire que de nous informer auprès des institutions qui sont en contact avec ceux qui sont dans le besoin. C'est ce que nous avons fait, et le résultat de nos démarches devrait, je crois, donner à tous la plus entière satisfaction."

SOCIETE D'UNE MESSE

Monsieur l'abbé Louis Bonin, ancien curé de St-Joseph de la Rivière des Prairies, décédé le 1er janvier courant, était membres de la Société d'une messe.

M. l'abbé Joseph Cabana, ancien curé de Ste-Marguerite du Lac Masson, décédé le 3 janvier courant, était membre de la Société d'une messe.

Albert VALOIS,
Prêtre, chancelier.

CE SOIR, A L'HOTEL WINDSOR

Ce soir aura lieu, à l'hôtel Windsor (Oak Room), à huit heures, une réunion de la "National Shoe Leather Association," qui réunira les représentants des voyageurs de commerce de chaussures et de cuir du Canada.

M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, adressera la parole à l'assemblée et traitera de l'avenir commercial et constitutionnel du Canada.

CONVENTION AU PACIFIQUE CANADIEN

Un groupe de surintendants du Pacifique Canadien sont venus cette semaine à Montréal, pour assister à la convention du département mécanique. Parmi les surintendants en question, on remarquait MM. F. Hambley et W. Sheppard, de North Bay; W. Chandler et W. Cuthbert, de Cjalk River; J. Allen, de Schreiber, et J. Brooks, de Chapleau. Ils sont descendus au Viger.

LA CAMPAGNE ANTI-VENERIENNE

Le comité de la lutte contre les maladies vénériennes continue activement sa campagne sous l'efficace direction des docteurs A.-H. Desloges et J.-A. Ranger. Ainsi, vendredi après-midi, à cinq heures et quart, aura lieu la septième conférence sur le mal vénérien, dans notre cité. Cette conférence aura lieu au "Students' Union," 328 rue Sherbrooke Ouest, et sera sous la présidence de Sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill. C'est donc dire que la conférence sera pour les étudiants du McGill spécialement. Le conférencier sera le docteur F.-S. Patch, directeur du dispensaire anti-vénérien, à l'hôpital Général. Les docteurs Desloges et W. W. Chipman prendront aussi la parole.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Nous avons publié hier un résumé de la loi fédérale d'impôt sur le revenu. Il s'y est glissé une ou deux erreurs typographiques que nous tenons à rectifier.

L'impôt initial est (d'après la loi de 1919): 4% sur tout revenu excédant $1,500, dans le cas de personnes non mariées et de veuves ou veufs sans enfants qui en dépendent, et excédant $2,000 dans le cas de toutes autres personnes.

En outre, d'après la loi de 1920, un impôt de 5% est prélevé sur le montant par lequel le revenu excède de $5000 la somme imposable. Et l'échelle se continue ainsi.

Nous devons conseiller à nos lecteurs de se procurer aux bureaux du revenu, rue McGill, les formules officielles qui les renseigneront hors de tout doute.

Ils ont du 1er janvier au 30 avril pour faire leur rapport ; mais ils sont tenus (loi de 1920) de l'accompagner d'un chèque d'au moins le quart du montant et la loi prévoit des pénalités pour les inexactitudes.

MGR GAUTHIER VISITERA LA PRISON

Suivant la coutume, le jour de l'Epiphanie sera marqué,cette année, de la prion de Bordeaux, Sa Grandeur [illegible] de Bordeaux. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal.

Cette visite, ordinairement, était faite par Sa Grandeur Mgr l'archevêque, mais vu la maladie de ce dernier, Mgr Gauthier s'acquittera de cette tâche.

A 8 hrs a.m., Sa Grandeur officiera à une messe basse, puis prononcera l'allocution de circonstance. Ensuite, accompagnée du shérif Lemieux, de l'assistant-shérif Gouin, du gouverneur Landriault, de la prison, et des autres fonctionnaires de cette institution, Mgr Gauthier parcourera les cellules, prodiguant aux détenus de bonnes paroles d'encouragement.

Comme toujours, cette cérémonie sera des plus impressionnantes. Seuls, les membres du clergé qui accompagneront l'évêque auxiliaire, les fonctionnaires de la justice, les journalistes et quelques invités y assisteront.

REUNION DES DIRECTEURS DU BUILDERS' EXCHANGE

La dernière réunion mensuelle régulière du bureau des directeurs du Builders' Exchange pour la saison 1920-21 aura lieu cet après-midi dans l'édifice Drummond. Parmi les questions qui seront traitées, il y a celle du rapport du comité de construction d'un local personnel. Ce rapport sera le dernier et les recommandations qui y seront faites rencontreront tout probablement l'approbation des membres. On nommera aussi les trois délégués qui devront aller à la conférence annuel des industries de la construction qui doit avoir lieu à Winnipeg les 19, 20 et 21 janvier courant. Toutes les autres questions seront à l'ordre du jour.

"LE CANADA" NE SERA PAS PUBLIE

Demain, fête de l'Epiphanie, LE CANADA ne sera pas publié.

LE PRIX DES LAVAGES HUMIDES AUGMENTE DEPUIS LUNDI

Une échelle nouvelle de prix remplace, depuis lundi, l'ancien prix fixe de $1.00 le lavage humide. — Les prix des lavages séchés et repassés. — Une surcharge pour chaque livre additionnelle en dessus de 25 livres.

des lavages séchés et repassés.u,rk

Depuis lundi de cette semaine, les ménagères ont dû s'apercevoir que les prix du lavage humide ont augmenté quelque peu.

Les buanderies humides, c'est-à-dire les buanderies qui lavent le linge et le retournent humide aux clients, ont décidé de porter à $1.00 le coffre de 25 livres et 4 centins par chaque livre supplémentaire pour le linge retourné humide.

Pour le linge lavé et séché, comme la chose se pratique pour nombre de clients, les prix sont portés à $1.25 le 25 livres, plus 5 centins la livre supplémentaire.

Pour le linge lavé, séché et repassé, les prix sont portés à $1,25 le 25 livres, plus 7 centins la livre supplémentaire.

Comme on le voit il y a une assez grande variante entre les prix en vigueur depuis ludi et le prix qui était demandé auparavant. En effet, ce prix était uniforme et de $1.00.

Le linge sale n'était pas pesé auparavant. Les ménagères remplissaient raisonnablement le coffre des buanderies et les charretiers de celles-ci allaient régulièrement les chercher et les retourner sans plus de façon.

Maintenant, les coffres seront pesés en arrivant à la buanderie et les prix seront immédiatement fixés suivant le poids, de sorte que chacun paiera pour le travail qu'il fait exécuter.

Les buanderies humides, au nombre d'une demi-douzaine environ, ont pris cette décision afin de faire droit aux demandes des petits clients qui disaient qu'ils payaient relativement plus cher pour leur lavage parce que leurs coffres ne contenaient pas la même quantité de linge que les autres. Cependant, ils devaient payer le même prix.

Les petits clients ont dit aux buanderies qu'il y avait apparemment là une injustice et ils ont demandé s'il n'y aurait pas un moyen d'éliminer cette supposée préférence envers les gros clients.

Les buanderies, de leur côté, ont déclaré que le coût du lavage sera de ce fait moins élevé en ceci que chaque client paiera pour la quantié de linge lavée, pas plus. Ceux qui enverront des petits lavages paieront moins cher que ceux qui en enverront de plus gros, et de cette façon tous les clients seront satisfaits.

Comme nous le disons plus haut, ces prix sont en vigueur depuis lundi dernier.

LE REGLEMENT DES TAXES DEVANT LE CONSEIL, LUNDI

On compte sur la présence des trois-quarts des échevins lundi pour faire amender le règlement des taxes de façon à maintenir la taxe foncière au taux actuel. — Une augmentation de cinq sous par $100.

Le conseil se réunit lundi après-midi, en assemblée régulière mensuelle. On compte sur la présence de presque tous les membres, comme c'est le cas pour les assemblées mensuelles, contrairement à ce qui arrive aux assemblées spéciales. On profitea, on peut être sûr, de l'occasion pour demander d'amender le règlement de la taxe foncière, qui demande de porter celle-ci à $1.40 par $100, soit cinq sous de plus que le taux actuel. Il y aura en effet les trois-quarts du conseil présents, — nombre requis pour amender ou rejeter un rapport ou un règlement, — et on représentera que le budget ayant été coupé à la dernière séance au même montant que l'an dernier, il n'est pas nécessaire d'avoir de plus amples revenus. On se rappelle qu'à la dernière séance, les dix-huit échevins présents ont à l'unanimité réduit le budget pour 1921 de $999,462.01, le ramenant ainsi de $22,812,025, tel que soumis par la commission, à $21,812,562.99. Le délai de trente jours de l'avis de motion du règlement est expiré le 30 décembre.

Le règlement de la taxe foncière, de la surtaxe sur les compagnies d'utilité publique et de la taxe pour l'enlèvement de la neige dit:

ARTICLE 1.—Une contribution foncière générale est imposée et sera prélevée pour l'année commençant le 1er mai 1921 et se terminant le 30 avril 1922, sur les immeubles imposables dans la Cité, à l'exception des immeubes qui sont situés dans le territoire de l'ancienne Cité de Maisonnueve, savoir:

(a) Sur les terrains, les bâtiments sus-érigés et sur tout ce qui est fixé ou attenant à un bâtiment ou terrain de manière à en faire partie, à l'exclusion des machines, outils et arbres moteurs employés pour des fins industrielles, sauf ceux qui servent à produire ou à recevoir la force motrice.

(b) Sur tous tuyaux, poteaux, fils conducteurs, rails, tunnels, conduits et autres constructions et appareils de quelque nature que ce soit, employés pour produire ou distribuer, pour l'usage du public, la force motrice, la lumière, la chaleur, l'électricité, ou pour des fins de traction, construits ou placés sur les, au-dessus ou au-dessous des propriétés, rues, voies publiques ou ailleurs, dans les limites de la Cité, ou pour le transport ou la réception de messages télégraphiques, téléphoniques ou pneumatiques.

(c) Les diverses choses déclarées être des immeubles, suivant le sens du présent règlement, et appartenant à des compagnies ou personnes fournissant la force motrice, la lumière, la chaleur, ou l'électricité ou employées pour des fins de traction, ou pour le transport ou la réception de messages télégraphiques, téléphoniques ou pneumatiques, sont par les présentes imposées dans le quartier que les estimateurs choisissent, mais suivant la valeur de ces choses dans le ou les quartiers où elles sont situées.

(d) Les choses énumérées dans les paragraphes qui précèdent sont taxées au nom du locataire des bâtiments et des terrains, quand il est propriétaire de ces choses.

(e) Cette contribution foncière est de un dollar et quarante centins ($1.40) par chaque cent dollars ($100.) de la valeur desdits immeubles, telle que portée au rôle d'évaluation, et elle constitue une charge grevant lesdits immeubles et les propriétaires en sont personnellement responsables.

ARTICLE 2.—Il est par les présentes imposé et il sera prélevé pour l'année commençant le 1er mai 1921 et se terminant le 30 avril 1922, une surtaxe foncière spéciale sur les biens situés dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité et appartenant aux compagnies de téléphone, de télégraphe, d'éclairage au gaz ou à l'électricité, d'énergie électrique ou à toute compagnie exploitant des services d'utilité publique de quelque genre que ce soit et se servant des rues, ruelles ou places publiques de la Cité pour cette exploitation.

Cette surtaxe est de cinq pour cent de la valeur des biens desdites compagnies telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur.

Cette surtaxe constitue une charge grevant lesdits biens et les propriétaires en sont personnellement responsables.

La Compagnie des Tramways de Montréal est exemptée de cette taxe.

ARTICLE 3.—La contribution foncière, les taxes et surtaxe ci-dessus imposées, dont l'époque du palement n'est pas déjà spécifiée, sont dûes et payables à l'expiration des délais fixés par la loi, après l'achèvement et le dépôt des rôles de contributions foncières ou de perception des taxes pour chaque quartier de ladite Cité.

ARTICLE 4. — Pour pourvoir à l'entretien des trottoirs durant l'hiver, pour l'année commençant le 1er mai 1921 et se terminant le 30 avril 1922, il est imposé et il sera prélevé sur tous les immeubles en front et le long desquels existe un trottoir entretenu comme susdit, une taxe de dix centins ($0.10) par pied linéaire desdits immeubles. Cette taxe sera perçue en sus de toutes autres taxes déjà imposées ou qui seront imposées sur lesdits immeubles.

Cette taxe est payable de la manière et dans les délais prescrits par la charte de la Cité pour le patement des contributions foncières, et constitue une charge grevant lesdits immeubles et les propriétaires en sont personnellement responsables.

ARTICLE 5. — Les dispositions de tout règlement incompatibles avec le présent règlement sont abrogées et annulées, mais cette abrogation et cette annulation ne doivent pas être interprétées comme affectant aucune matière ou chose faite ou qui doit être faite en vertu des dispositions ainsi abrogées et annulées.

LES ANCIENS ELEVES DE SAINT-REMI

Lundi, le 10 courant, aura lieu à l'Académie Saint-Louis, 25 Est, rue Fairmount, près de Saint-Laurent, la deuxième réunion mensuelle de l'association des Anciens Elèves du Collège Saint-Rémi. La soirée sera sous la présidence de M. Amédée Monet, député de Napierville, à la législature. Le programme de la réunion sera annoncé plus tard. On peut juger immédiatement de l'intérêt que comportera la réunion par celle qui a eu lieu le mois dernier, alors que le conférencier a été l'honorable juge D. Monet.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, No 75, rue Saint-Jacques.

EMPRUNT DE $200,000 QUE LA CITE DECIDE DE RENOUVELER

L'ancienne municipalité de Saint-Henri a émis des obligations à 4½ pour cent, en 1895, et n'a pas alors créé de fonds d'amortissement pour le rachat de ces obligations qui sont devenues échues.

Par un règlement que la commission administrative envoie au conseil, la cité de Montréal renouvellera un emprunt de $200,000 pour rembourser un emprunt du même montant, fait en 1895 par l'ancienne municipalité de St-Henri, annexée depuis.

Voici le texte du règlement pour lequel un avis de motion sera donné au conseil, lundi :

Considérant que des obligations à 4 1-2% de la Ville de St-Henri, émises le 12 juillet 1895, en vertu d'un règlement adopté par la dite ville le 1er juin 1895, ont devenues échues le 1er mai 1920 ;

Considérant que la ville de St-Henri n'avait pas créé de fonds d'amortissement pour le rachat de ces obligations à échéance ;

Considérant qu'il est opportun de renouveler cet emprunt ; et

Considérant qu'en vertu des dispositions de la section 352 de la loi 62 Victoria, chapitre 58, telle que remplacée par la loi 1 Georges V, chapitre 48, section 39, la cité peut émettre de nouvelles obligations, débentures ou rentes inscrites, dans le but de rembourser tout emprunt existant à l'époque de l'entrée en vigueur de la charte de la cité ou qui pourrait être par la suite effectué en conformité de dispositions de la dite charte;

Article 1.—Il sera fait par la cité de Montréal une émission de débentures, d'obligations ou de rentes inscrites d'une valeur nominale de deux cent mille dollars ($200,000) en montants qui ne seront pas au-dessous de la valeur de cent dollars ou ses multiples, ou son équivalent dans la monnaie du pays où l'emprunt sera payable et dont le produit servira à racheter les obligations à 4 1-2 % de la ville de St-Henri, émises le 12 juillet 1895 en vertu du règlement No 88 de la dite ville, adopté le 1er juin 1895.

Article 2 — Cet emprunt pourra être effectué en tout ou en partie, de temps à autre,par l'émission de débentures, d'obligations ou de rentes inscrites à échoir dans quarante ans de la date de l'émission, qui sera fixée par la cité, et portant intérêt au taux de cinq pour cent (5%), payable semi-annuellement le 1er novembre et le 1er mai de chaque année, soit à Montréal, soit à New-York, ou à tout autre endroit que la cité pourra désigner.

Article 3. — Cette émission de débentures, d'obligations ou de rentes inscrites constituera une dette de la dite cité et prendra rang concurremment et **pari passu** avec les autres émissions d'obligations de la dite cité et, conformément à la loi, grèvera les immeubles situes dans la dite cité.

Article 4. — La cité devra inclure chaque année, dans les prévisions budgétaires, une somme suffisante pour pourvoir à l'intérêt sur le dit emprunt et à un fond d'amortissement, lequel capitalisé à un taux d'intérêt n'excédant pas cinq pour cent (5%) par année, devra être suffisant pour racheter intégralement les dites obligations, débentures ou rentes inscrites à leur échéance.

Article 5. — La cité pourra disposer de la dite émission de débentures, d'obligations ou de rentes inscrites au meilleur prix qu'il lui sera possible d'obtenir. Si le temps n'est pas jugé favorable pour l'émision immédiate de l'emprunt autorisé par le présent règlement, il sera loisible à la cité de faire de temps à autre, pour tout ou partie du dit emprunt, des emprunts temporaires, qui pourront être renouvelés.

Article 6. — Le présent règlement n'aura d'effet que lorsqu'il aura été adopté par le conseil.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DANS LES VILLES DE LA BANLIEUE

Elles auront lieu généralement d'ici à la fin de janvier. — L'on croit que peu de changements seront opérés dans la constitution des différents conseils. — Les municipalités régies par le Code Municipal.

L'heure des élections va bientôt sonner dans la plupart de nos municipalités suburbaines et l'on s'attend comme toujours à ce que dans chacune d'elles, l'activité soit à son plein d'ici quelque temps.

A tout événement, ceux qui seront ou maintenus dans leurs fonctions, ou appelés à siéger à un conseil quelconque, devront être en mesure de faire face à de sérieux problèmes qui surgiront dans les diverses administrations municipales.

Une des principales questions qui intéresseront nos municipalités suburbaines et principalement celles situées sur l'Ile de Montréal, sera celle de la présentation, lors de la prochaine session de la Législature, du "Bill de la Charte de Montréal".

Comme on le sait, une clause de ce bill a trait à la centralisation des affaires municipales de l'Ile de Montréal toute entière.

Le maire P.-W. McLagan, de Westmount, a accepté de nouveau de se porter candidat à la mairie cette année, à la demande de l'Association Municipale de Westmount et d'un groupe nombreux de citoyens. Il a été rencontré par une délégation dirigée par M. Pemberton Smith, président de l'Association Municipale de Westmount et les échevins R.-L. Scott, C.-W. H. Rondeau, S.-F. Rutherford, E. Herb Brown et A.-I. Morrison. Sur les instances de ces derniers, le maire McLagan se rendit et promit de faire de nouveau la lutte si un autre candidat s'inscrivait à la mairie.

La mise en nomination, à Westmount aura lieu le 10 courant, et les élections, le 17 janvier.

Dans Outremont, la mise en nomination aura aussi lieu le lundi, 10 courant et les élections le 17 janvier. Jusqu'ici il n'a été question d'aucun candidat nouveau.

Le cas ne serait pas le même, cependant, en ce qui concerne la municipalité de Saint-Lambert où plusieurs conseillers ont exprimé leur intention de ne pas se présenter de nouveau devant l'électorat. La mise en nomination, à cet endroit se fera le premier lundi de février, et les élections auront lieu le deuxième lundi du même mois.

A Verdun, les élections municipales auront lieu au commencement du mois d'avril et seront précédées de la mise en nomination qui se fera vers le 20 mars prochain. Le Conseil de cette municipalité se compose de huit échevins et du maire. Les élections seront générales, à cet endroit.

Il est tout probable que le maire Alex. Thurber, qui occupe depuis six années le poste de premier magistrat de la municipalité de Longueuil, se présentera de nouveau aux prochaines élections qui auront lieu le 1er février. Il y aura cependant des changements dans le Conseil, vu que les échevins Simon et Mongeau ont décidé de ne pas briguer les suffrages et d'appuyer la candidature de M. David. Le nom de M. Kyle est aussi mentionné comme devant être le second candidat pour l'un des deux sièges qui seront vacants.

A Lachine, l'on n'est pas encore fixé quant à la date des élections cette année. Le Conseil et un groupe de citoyens de cet endroit s'adresseront à la Législature, à sa prochaine session, pour lui demander d'amender la Charte de la municipalité de Lachine, à l'article concernant les élections. Si la Législature accorde cet amendement, celles-ci n'auront lieu qu'en 1922; sinon, les candidats devront briguer les suffrages au mois de décembre prochain.

La mise en nomination, à Montréal-Nord, aura lieu le 29 avril, et les élections, le 9 mai. Le Conseil de cette municipalité se compose du maire et de 6 conseillers. Tous devront recevoir de nouveaux mandats de la part des électeurs. Dans Montréal-Est, la mise en nomination se fera le 20 janvier et les élections auront lieu au commencement de février.

Quant aux municipalités régies par le "Code Municipal" de la province, les mises en nomination y devront se faire dans l'avant-midi du 12 courant, c'est-à-dire le deuxième mercredi de janvier.

Dans celles où le Conseil a adopté le principe du scrutin fermé, les élections devront avoir lieu le lundi suivant, mais dans toutes les autres municipalités régies par le Code Municipal, les élections auront lieu le lendemain de la nomination.

L'on doit aussi noter qu'il existe chez ces dernières municipalités, le système de rotation, c'et-à-dire que chaque année, trois conseillers se retirent et doivent de nouveau briguer les suffrages, s'ils veulent être maintenus dans leurs fonctions. Quant aux autres conseillers, ils devront à leur tour, se retirer l'année suivante.

Chas. C. de Lorimier
TEL. BELL EST 1581
Fleurs Naturelles et Artificielles
250 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL
(Près DeMontigny)
Spécialité: Tributs floraux funéraires

DEMERS—Est décédée à Montréal, le 4 janvier courant, à l'âge de 44 ans, sa demeure, 1150 rue St-Hubert, Annette Maillet, épouse de feu R. J. Demers.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure numéro 1150 rue St-Hubert à 8.15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 230-1f

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU
DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANG.)
FONDEE EN 1714 A.D.
HORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS.
260, Rue ST-JACQUES. Tel. Main 986.